



# Le bilan des déplacements

en **2017**  
à Paris



L'OBSERVATOIRE  
DES DÉPLACEMENTS

À PARIS





# Sommaire

|                                                 |           |
|-------------------------------------------------|-----------|
| <b>Les faits marquants</b>                      | <b>4</b>  |
| <b>Les chiffres de l'année</b>                  | <b>5</b>  |
| <b>Les transports en commun</b>                 | <b>6</b>  |
| <b>Les déplacements à vélo</b>                  | <b>12</b> |
| <b>Les déplacements des piétons</b>             | <b>17</b> |
| <b>Les déplacements des PMR</b>                 | <b>19</b> |
| <b>La circulation</b>                           | <b>20</b> |
| <b>Les déplacements en deux-roues motorisés</b> | <b>28</b> |
| <b>Le stationnement</b>                         | <b>30</b> |
| <b>Les déplacements en taxis</b>                | <b>33</b> |
| <b>Les déplacements touristiques</b>            | <b>34</b> |
| <b>Le transport de marchandises</b>             | <b>37</b> |
| <b>La sécurité des déplacements</b>             | <b>39</b> |
| <b>La pollution atmosphérique</b>               | <b>43</b> |
| <b>Le bruit routier</b>                         | <b>48</b> |
| <b>Le contexte économique</b>                   | <b>50</b> |
| <b>L'Observatoire des déplacements à Paris</b>  | <b>51</b> |

L'Observatoire est animé par la Mairie de Paris avec la collaboration de la Préfecture de Police, de l'INSEE, de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement, d'Île-de-France Mobilité, du Conseil Régional d'Île-de-France, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, de la RATP, de la SNCF, d'AIRPARIF, des Ports de Paris et de l'Office de Tourisme et des Congrès de Paris.



# Les faits marquants en 2017

## Déplacements

- **Circulation** : Mise en place de la ZCR selon le dispositif législatif définitif (15 janvier), avec élargissement de l'interdiction aux vignettes Crit'air 5 (1<sup>er</sup> juillet) ; Extension de l'opération " Paris Respire " à trois nouveaux quartiers dans les 13<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements (2 juillet), ainsi que de larges zones des bois de Boulogne et de Vincennes (8 juillet) ; Expérimentation de suppression des feux de signalisation dans six carrefours du quartier Plaisance / Pernety/ Château (novembre).
- **Mobilités non polluantes** : Lancement d'un nouveau service de véhicules utilitaires légers électriques partagés (VULe) dans le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> arrondissement (26 janvier). Création d'une piste cyclable boulevard Arago entre la place Denfert-Rochereau et la rue de la Santé (31 mars) ; Attribution à Smovengo du marché du nouveau Vélib' pour la gestion et l'exploitation du nouveau service, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 (12 avril) ; Création d'un contre-sens cyclable boulevard Saint-Michel entre la place Saint-Michel et la rue des Écoles (9 juin) ; Création d'un itinéraire cyclable boulevard de Reuilly (16 juin) ; Création d'un contre-sens cyclable rue Buffon (20 juillet) ; Création d'une piste cyclable rue Blanche (25 août) ; Création d'une piste cyclable bidirectionnelle voie Georges Pompidou et sur le quai Saint-Exupéry (octobre) ; Création d'une piste vélo avenue de la Grande-Armée entre les rues de Tilsit et Presbourg et la porte Maillot (novembre) ; Création de 20 zones 30 dans les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> arrondissements.
- **Améliorations et renforcements d'offre dans les transports en commun** : Inauguration de 3 navettes autonomes 100 % électriques sur le parvis de la Défense pour une durée de 6 mois (3 juillet) ; Renforcement de 5 lignes Noctilien avec 2 fois plus de bus pendant la semaine et 3 fois plus le week-end (16 octobre) ; Inauguration de navettes autonomes dans le bois de Vincennes (17 novembre).
- **Aménagements** : : Inauguration du parc des Rives de Seine (2 avril) ; Aménagement de la place de la Contrescarpe (16 juin) ; Aménagement de la rue de Turbigo entre la rue Étienne Marcel et la voirie souterraine des Halles (30 juin) ; Fin des travaux d'aménagement de la rue Marcadet entre le boulevard Barbès et la rue des Poissonniers (7 juillet) ; Fin des travaux d'aménagement de la rue Daguerre entre la rue Boulard et l'avenue du général Leclerc (septembre) ; Fin des travaux d'aménagement de l'avenue de la porte d'Ivry dans le cadre de la ZAC Bédier (septembre) .

## Stationnement

- **Événements** : Seizième édition de l'opération "Paris Plage" (du 8 juillet au 3 septembre) ; Troisième édition de la « Journée sans voiture » (1<sup>er</sup> octobre).
- Délibérations sur la municipalisation du stationnement payant en 2018 et sur la mise en place de la redevance de stationnement et du forfait de post-stationnement.

## Sécurité

- Organisation de plusieurs animations pour le public parisien sur les dangers des angles morts des véhicules à gros gabarit.
- Poursuite des travaux du groupe de travail "Ville de Paris – Préfecture de Police – RATP" pour le traitement des sites les plus accidentogènes de Paris : 13 sites étudiés en 2017.

## Réglementation

- Arrêté municipal du 5 janvier 2017 règlementant la circulation, l'arrêt et le stationnement dans les zones touristiques.
- Loi du 28 février 2017 sur la réforme du statut de Paris qui transfère certaines compétences en matière de pouvoirs de Police à la Maire de Paris (circulation et stationnement payant et gênant, incluant la gestion des fourrières).



# Les chiffres de l'année

## Déplacements en transports en commun

➔ Évolution 2017 / 2016



Méto (RATP) :

**1 539 millions** de voyages

+1,3%



RER A et B (RATP) :

**493 millions** de voyages

+3,0%



Réseau de surface à Paris (RATP) :

**437 millions** de voyages

-1,3%



dont  
Tramway T3 :

**104 millions** de voyages

+1,8%



Transilien SNCF :  
(RER A, B, C, D, E et train)

**989 millions** de voyages

+1,6%

## Déplacements à vélo

Fréquentation des aménagements cyclables :

quasi stable

Nombre de déplacements à Vélib' :  
(jusqu'au 30 septembre 2017)

**28 078 115**

-4%

## Circulation automobile

Jours ouvrables, 7h-21h

Paris intra-muros (réseau instrumenté) :

**781** véhicules\*km/h ramenés  
au km d'axe orienté instrumenté

-5%

Boulevard périphérique :

**5 296** véhicules\*km/h ramenés  
au km d'axe

-2%

## Déplacements en deux-roues motorisés

Évolution du nombre de 2 roues motorisés sur les sites enquêtés

+2%

## Stationnement

Nombre de places véhicules sur voirie :

**134 115** places

stable

Nombre de places  
sur voirie pour les deux-roues :

**83 309**

+9%

Nombre d'abonnements à tarif résidentiel  
dans les parcs concédés :

**8 059**

-4%

## Déplacements touristiques

Nombre de forfaits de stationnement  
utilisés par des autocars de tourisme :

**169 347**

-8%

## Sécurité

Nombre de victimes de la circulation :

**6 687**

-9%

## Pollution atmosphérique

Dans l'agglomération parisienne, **9** jours de dépassements du seuil d'information et **3** jours de dépassements du seuil d'alerte (respectivement **15** jours et **4** jours en 2016).



# Les transports en commun

## Réseaux Offre

Source : RATP,  
Transilien SNCF



**Places kilomètres offertes (PKO) :**  
Produit du nombre de kilomètres de voitures par la capacité du matériel utilisé, celle-ci étant calculée sur la base de 4 personnes debout au mètre carré.

**Métro :**  
Ligne 3bis, 7bis et funiculaire compris.

**RER A et B :**  
Domaine RATP uniquement.

**Bus à Paris :**  
Lignes régulières, y compris Montmartrobus, ligne PC (comptée pour 2 lignes) et services conventionnés (Traverses).

**Bus en Banlieue :**  
Lignes régulières, services conventionnés et lignes affrétées (hors mode T et Noctilien).

**Noctilien :**  
Réseau de bus de nuit RATP et SNCF qui renforce l'offre de bus de 0h30 à 5h30 entre Paris et sa banlieue (y compris lignes Noctilien affrétées RATP).

**Transilien SNCF :**  
Réseau Ile-de-France (train + tram-train), RER C, D, E et parties du RER A et B exploitées par la SNCF.

**Mode TCSP :**  
Tramway (T1, T2, T3a, T3b, T5, T6, T7, T8) + Trans Val de Marne (TVM) + Bus 393

**Gare nominale :**  
Station (gare) ou groupe de station (gares) de même dénomination.

**Points d'arrêt :**  
Pour chaque réseau, on ne compte qu'une seule fois un point d'arrêt dans le cas où plusieurs lignes du même réseau passent par ce point. Il s'agit d'une moyenne des deux sens.

### ➡ Évolution 2017 / 2016



#### Métro (RATP)

**16** lignes  
**206** km de lignes\*  
**303** stations nominales  
**29 630** millions PKO

+ 0,1%

### ➡ Évolution 2017 / 2016



#### RER A et B (+ Orlyval)

**2** lignes  
**115,1** km de lignes  
**66** stations nominales  
**27 175** millions PKO

+ 2,8%

**Orlyval : 7,3** km de lignes  
**3** gares nominales



#### Bus à Paris (RATP)

**65** lignes  
**581** km de lignes  
**1 233** points d'arrêt  
**3 222** millions PKO

- 1,4%



#### Bus en banlieue (RATP)

**244** lignes  
**2 472** km de lignes  
**4 686** points d'arrêt  
**8 610** millions PKO

+ 0,2%



#### Noctilien (RATP, SNCF)

**48** lignes (32 RATP et 16 SNCF)  
**699** km de lignes (RATP) et  
**720** km (SNCF)  
**1 127** points d'arrêt (RATP) et  
**435** (SNCF)



#### Mode TCSP (RATP)

**10** lignes dont 2 lignes à Paris  
**128** km de lignes dont 25 km dans Paris  
**225** points d'arrêt dont 42 dans Paris  
**9 203** millions PKO

+ 134%



#### Transilien SNCF (RER A, B, C, D, E + train)

**1 280** km de lignes  
**391** gares nominales

\*Longueur totale de lignes, ne tient pas compte des retournements et des voies de garage.

## Fréquentation

-  **METRO**  
(y compris Funiculaire de Montmartre)
-  **RESEAU DE SURFACE**  
en banlieue (ensemble des réseaux RATP y compris le mode T)
-  **Transilien SNCF**  
(RER A, B, C, D, E + train)
-  **RER A et B RATP**  
(hors Orlyval)
-  **RESEAU DE SURFACE à Paris**  
(Bus à Paris, y compris NOCTILIEN-RATP + T3)
-  **MODE TCSP (Paris + banlieue)**  
(Tramway + TVM + Bus 393)
-  **NOCTAMBUS/NOCTILIEN (RATP)**
-  **ORLYVAL**
-  **BUS DE NUIT/NOCTILIEN (SNCF)**



Les pourcentages d'évolution sont calculés à partir des données exactes de fréquentation (chiffres non arrondis).

## Qualité de service



METRO



RER A, B, C, D, E (RATP et SNCF)



Transilien SNCF

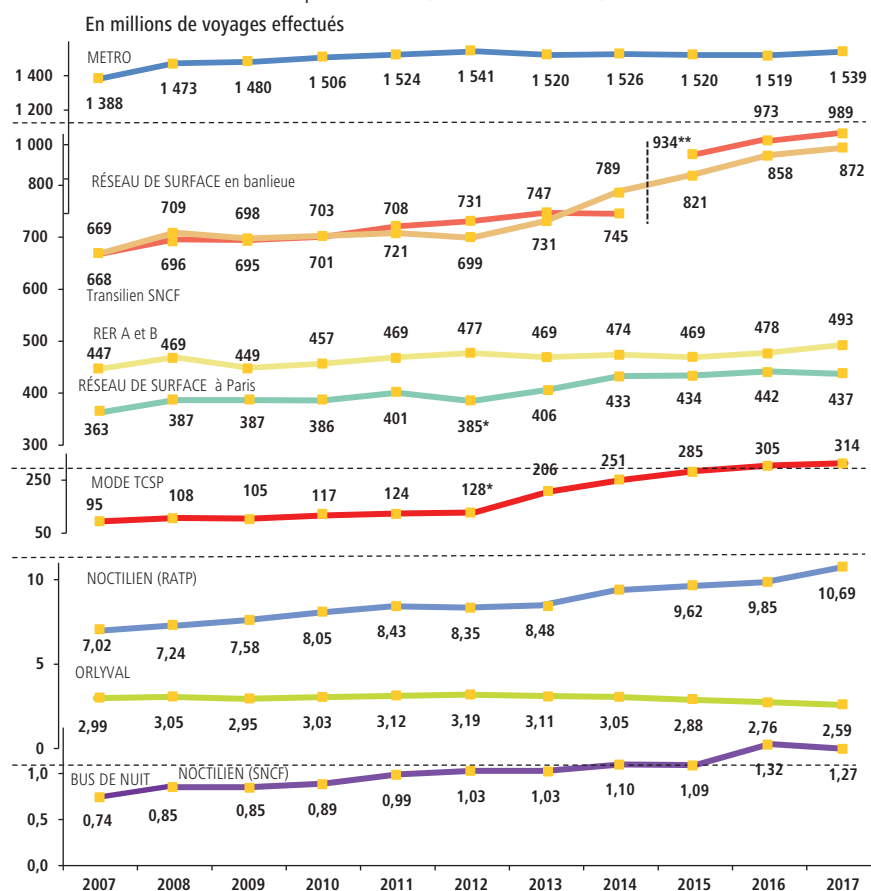


Bus à Paris



## Nombre de voyages effectués

Évolution annuelle depuis 2007 (données brutes)



\* Mise en service du prolongement du tramway T3 (décembre 2012)

\*\* Modification de la méthode de calcul

+1,3%

+1,6%

+1,6%

+3,0%

-1,3%

+2,7%

+8,5%

-6,2%

-3,8%



**Tendance :** L'année 2017 affiche une hausse de la fréquentation par rapport à 2016 sur l'ensemble des réseaux, excepté pour le réseau de surface à Paris, pour le Noctilien SNCF en baisse et sur le réseau Orlyval en baisse depuis 2012.



## Indices de régularité

| 2016  | 2017   | Évolution 2017/2016 |
|-------|--------|---------------------|
| 97,5% | 97,7%  | +0,2                |
| 86,8% | 87,3%  | +0,5                |
| 88,9% | 87,9%  | -1,0                |
| 91,6% | 87,4%* |                     |

\* la méthodologie a évolué en 2017 pour intégrer une mesure continue et plus précise, conduisant à un résultat non comparable avec les années antérieures

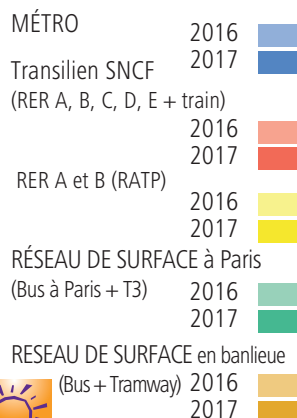
## Définitions

% de voyageurs ayant eu un temps d'attente conforme au service de référence en dehors des heures de pointe. Il est calculé par ligne sur les heures creuses. Niveau d'exigence par ligne fixé à 96,5%.

% de voyageurs arrivant à l'heure dans leur gare de destination ou avec un retard inférieur à 5 minutes, tous les jours et heures confondus.

% d'autobus passés aux points d'arrêts avec un intervalle conforme (attente supplémentaire < 2') ou à l'horaire prévu (retard < 5'), en fonction de la plage horaire, pondérés du volume de voyageurs par lignes.

## Fréquentation trimestrielle



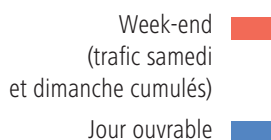
### Les mouvements sociaux :

**En 2016**, sur le réseau SNCF : 9, 19 et 30 mars, 26 avril, 18, 19, 25 et 26 mai, 1<sup>er</sup> au 20 juin, Et sur le réseau RATP : 9, 19, 30 et 31 mars, 28 avril, 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juin.

**En 2017**, sur le réseau SNCF : 12 et 21 septembre, Et sur le réseau RATP : 12 et 21 septembre, 10 au 13 décembre.

## Métro

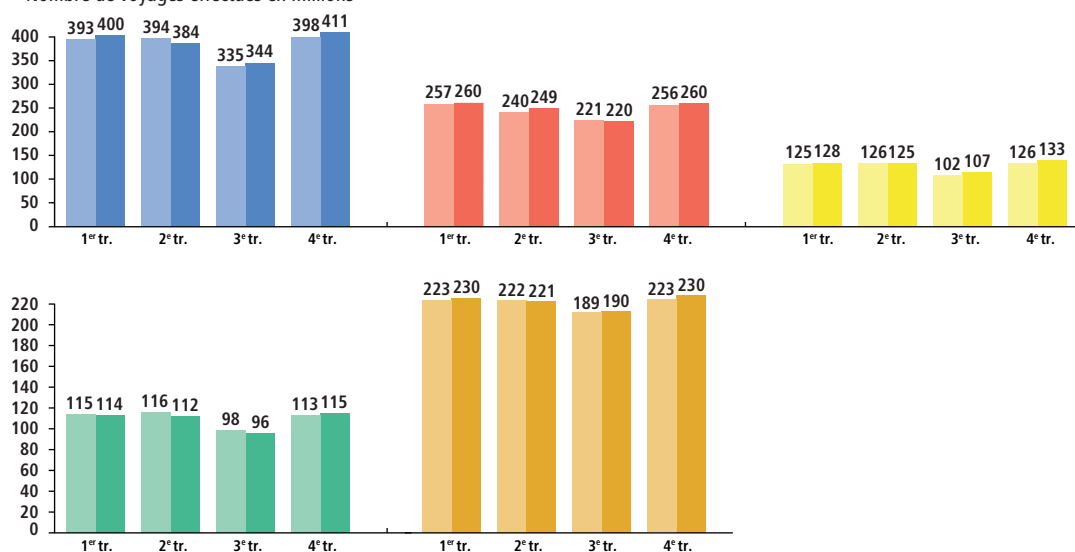
Source : RATP



Il s'agit de courbes permettant de dégager une tendance d'évolution. Les chiffres sont corrigés des variations saisonnières et de l'incidence des grèves et perturbations.

## Evolution en 2017 et 2016

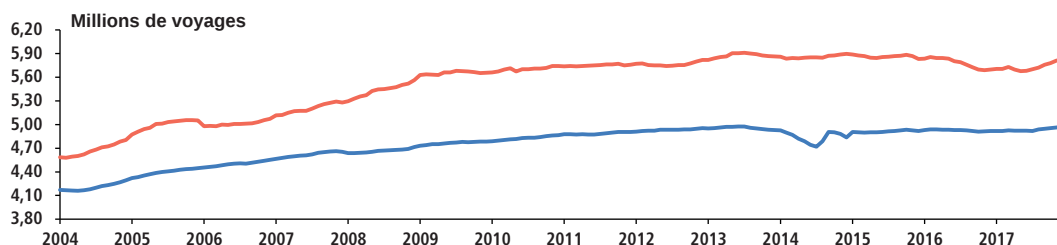
Nombre de voyages effectués en millions



**Tendance :** L'évolution trimestrielle du nombre de voyages est contrastée. Elle est en hausse pour le métro ou le RER, sauf au 2<sup>ème</sup> trimestre. Celle du Transilien et du réseau de surface en banlieue affiche soit une hausse soit une stabilité. En revanche, la fréquentation pour le réseau de surface à Paris est en baisse sauf au dernier trimestre.

## Evolution du trafic

Voyages effectués un jour ouvrable et un week-end



**Tendance :** En 2017, la fréquentation du jour ouvrable comme celle du week-end, quasi stable jusqu'en juillet, repart ensuite à la hausse.

## Stations de métro les plus fréquentées

Nombre total de voyageurs en millions entrant dans la station (non compris les voyageurs en correspondance)

| 2016                     | Trafic Annuel | 2017                     | Trafic Annuel |
|--------------------------|---------------|--------------------------|---------------|
| Gare du Nord             | 50,9          | Gare du Nord             | 50,9          |
| Saint-Lazare             | 38,3          | Saint-Lazare             | 39,5          |
| Gare de Lyon             | 36,4          | Gare de Lyon             | 37,3          |
| Montparnasse-Bienvenue   | 30,4          | Montparnasse-Bienvenue   | 29,0          |
| Gare de l'Est            | 20,4          | Gare de l'Est            | 21,3          |
| République               | 18,3          | République               | 18,2          |
| Bibliothèque F.Mitterand | 17,5          | Bibliothèque F.Mitterand | 18,1          |
| Les Halles               | 16,1          | Les Halles               | 16,1          |
| La Défense               | 15,0          | La Défense               | 15,3          |
| Châtelet                 | 13,5          | Bastille                 | 13,2          |

Les stations les plus fréquentées sont les mêmes qu'en 2016, exceptée la station Châtelet qui disparaît du classement au profit de la station Bastille. Les quatre grandes gares SNCF génèrent le trafic annuel le plus élevé, supérieur à 30 millions de voyages. Les autres stations sont d'importants nœuds de correspondance.

## RER (RATP)

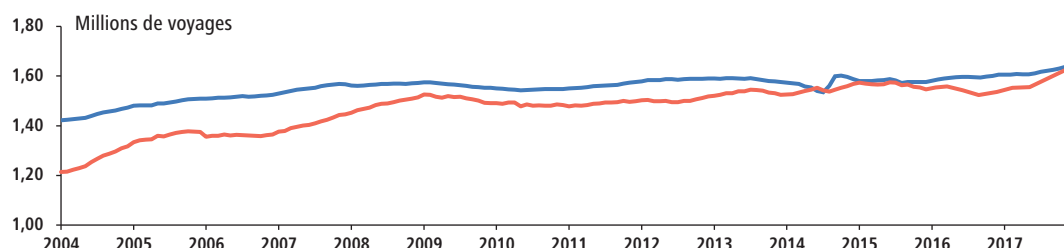
Source : RATP

Jour ouvrable ■  
 Week-end  
 (trafic samedi  
 et dimanche cumulés) ■



### Evolution du trafic

Voyages effectués un jour ouvrable et un week-end



**Tendance :** Le nombre de voyages effectués les jours ouvrables sur le réseau RER est globalement en hausse tout au long de l'année.



### Gares du RER les plus fréquentées

Nombre total de voyageurs en millions entrant dans la station (non compris les voyageurs en correspondance)

| 2016                        | Trafic Annuel | 2017                        | Trafic Annuel |
|-----------------------------|---------------|-----------------------------|---------------|
| Gare du Nord                | 47,7          | Gare du Nord                | 47,5          |
| Gare de Lyon                | 37,2          | Gare de Lyon                | 39,5          |
| La Défense                  | 31,1          | La Défense                  | 31,0          |
| Châtelet – Les Halles       | 26,4          | Châtelet – Les Halles       | 30,2          |
| Nanterre - Préfecture       | 22,9          | Nanterre - Préfecture       | 23,6          |
| Val de Fontenay             | 13,0          | Val de Fontenay             | 14,4          |
| Massy Palaiseau             | 9,0           | Massy Palaiseau             | 9,1           |
| Charles de Gaulle – Étoile  | 8,4           | Charles de Gaulle – Étoile  | 8,6           |
| Noisy le Grand – Mont d'Est | 7,9           | Noisy le Grand – Mont d'Est | 8,1           |
| Saint Michel – Notre-Dame   | 7,4           | Cité Universitaire          | 7,4           |

Les gares les plus fréquentées sont les mêmes qu'en 2016 exceptée Saint Michel - Notre Dame qui disparaît du classement au profit de Cité Universitaire.

## Gares « Transilien »

Source : SNCF



### Gares « Transilien » les plus fréquentées

Trafic quotidien en nombre de voyageurs

| 2016                       | Trafic quotidien | 2017                       | Trafic quotidien |
|----------------------------|------------------|----------------------------|------------------|
| Gare du Nord               | 330 362          | Gare du Nord               | 330 362          |
| Gare Saint-Lazare          | 174 387          | Gare Saint-Lazare          | 174 387          |
| Gare de Lyon               | 126 470          | Gare de Lyon               | 126 470          |
| Hausmann Saint-Lazare      | 82 675           | Hausmann Saint-Lazare      | 82 675           |
| Magenta                    | 76 404           | Magenta                    | 76 401           |
| Juvisy                     | 61 899           | Juvisy                     | 61 899           |
| Châtelet – Les Halles      | 59 830           | Châtelet – Les Halles      | 59 830           |
| Saint-Michel – Notre-Dame  | 59 483           | La Défense (hors RER A)    | 51 446           |
| La Défense (hors RER A)    | 51 946           | Saint-Michel – Notre-Dame  | 50 874           |
| Bibliothèque F. Mitterrand | 47 894           | Bibliothèque F. Mitterrand | 49 793           |

Le classement des gares les plus fréquentées est le même qu'en 2016.



Les données de trafic sont issues des derniers comptages réalisés, l'ensemble des gares « Transilien » n'étant pas enquêté chaque année.

## Tramway T3

Source : RATP



### Tramway T3

Mis en service le 16 décembre 2006 entre le Pont du Garigliano et la Porte d'Ivry.

Mise en service le 15 décembre 2012 du prolongement du T3a et l'ouverture du T3b entre la Porte d'Ivry et la Porte de la Chapelle avec 24 nouvelles stations.

## Bus à Paris

Source : RATP

Week-end  
(trafic samedi  
et dimanche cumulés)

Jour ouvrable

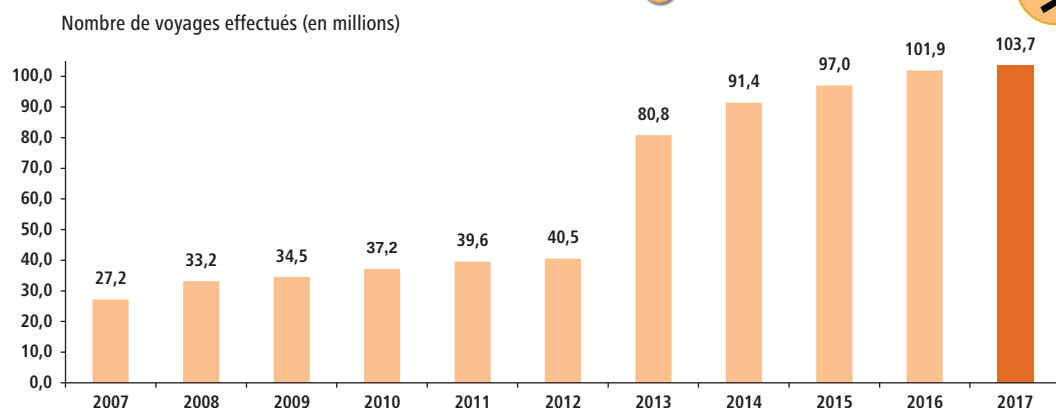


### Lignes de bus en service le week-end fin 2017 (y compris balabus) :

65 lignes le samedi (64 lignes en 2016)  
63 lignes le dimanche (62 lignes en 2016).

## Fréquentation annuelle

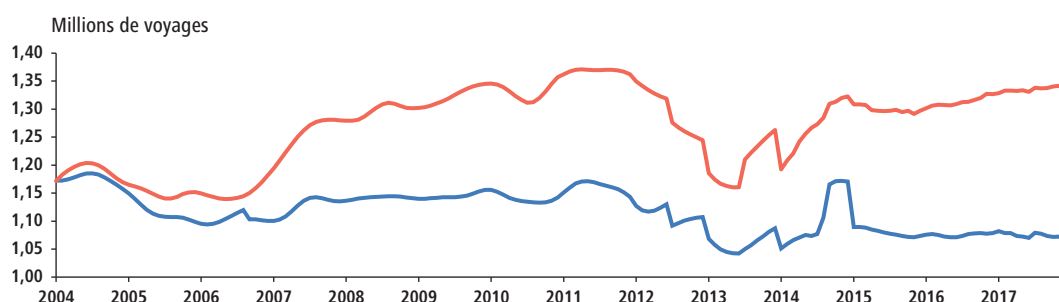
Évolution 2017 / 2016 + 1,8%



**Tendance :** Depuis sa création le 16 décembre 2006, 688 millions de voyages ont été effectués sur la ligne T3 du tramway. La fréquentation en 2017 est en hausse par rapport à celle de 2016 (+1,8 %).

## Fréquentation mensuelle

Voyages effectués un jour ouvrable et un week-end



**Tendance :** La fréquentation du jour ouvrable est globalement stable sur l'ensemble de l'année. La fréquentation du week-end augmente à partir du mois de juin.

## Lignes de bus les plus fréquentées

Moyenne journalière de mardi à vendredi (sauf juillet, août et vacances scolaires)

| 2016     | Moyenne journalière | 2017 | Moyenne journalière |
|----------|---------------------|------|---------------------|
| 62       | 53 704              | 62   | 54 765              |
| 26       | 42 292              | 26   | 40 837              |
| 60       | 37 848              | 60   | 36 589              |
| 31       | 34 275              | 31   | 35 817              |
| 91       | 33 946              | 91   | 33 261              |
| 95       | 31 417              | 95   | 29 732              |
| 96       | 29 851              | 96   | 28 564              |
| 99 (PC3) | 27 386              | 80   | 26 127              |
| 80       | 27 183              | 47   | 25 309              |
| 47       | 26 007              | 38   | 25 131              |

Les 10 lignes de bus les plus chargées sont les mêmes qu'en 2016, exceptée la ligne 99 (PC3) qui disparaît du classement au profit de la ligne 38. Seules les lignes 31 et 62 ont connu une hausse de la fréquentation par rapport à 2016 (respectivement +4 % et +2%). La ligne 95 a connu la baisse la plus forte (-5%).

## Mobilien

Source : RATP



### Réseau bus Mobilien (contrat STIF / RATP 2016-2020) :

23 lignes Mobilien (21, 26, 27, 31, 38, 43, 54, 60, 62, 64, 65, 68, 74, 76, 80, 81, 86, 91, 92, 95, 96, 97, 99 ou PC3).

2016

2017

## Bus de proximité



Depuis la fin 2013, cinq lignes de bus de proximité, équipées de microbus de 22 places, fonctionnent tous les jours de la semaine.

- « **La Traverse de Charonne** », relie la Place Gambetta et le cours de Vincennes (20<sup>e</sup> arrdt) sur 7,2 km d'itinéraire.
- « **La Traverse Bièvre-Montsouris** », relie la Place de l'Abbé Georges Hénocque (13<sup>e</sup> arrdt) et Alésia-Général Leclerc (14<sup>e</sup> arrdt) sur 7,3 km d'itinéraire.
- « **La Traverse Ney-Flandre** », relie la porte d'Aubervilliers (19<sup>e</sup> arrt) et le boulevard de la Chapelle (18<sup>e</sup> arrt) sur 8 km d'itinéraire.
- « **La Traverse Batignolles-Bichat** », relie l'Hôpital Bichat (18<sup>e</sup> arrt) et le quartier des Batignolles (17<sup>e</sup> arrt) sur 8 km d'itinéraire.
- « **La Traverse Brancion-Commerce** », dessert le sud-est du 15<sup>e</sup>, la Mairie du 15<sup>e</sup> et la Porte de Versailles sur 8 km d'itinéraire.

## Noctilien

Source : RATP / SNCF



### Noctilien

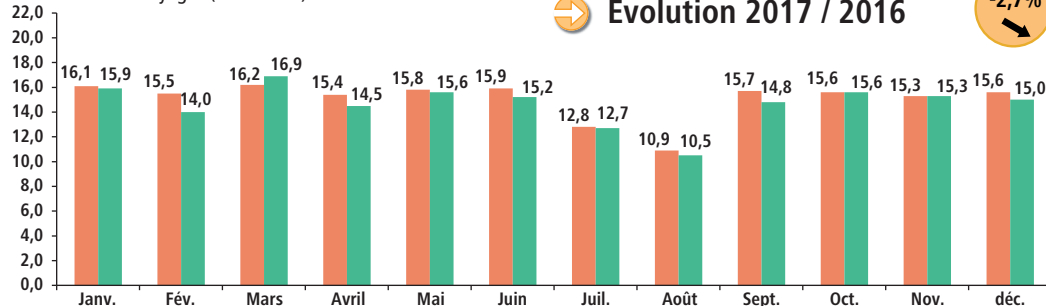
Réseau de bus nocturnes exploité par la RATP et Transilien SNCF, circulant toutes les nuits en Île-de-France de 0h30 à 5h30 du matin. Il est composé de 2 lignes «circulaires» dans Paris, de 32 lignes au départ de Paris appelées «radiales», exploitées par la RATP, et de 8 lignes de banlieue à banlieue appelées «transversantes», exploitées par la SNCF.

## Infractions

Source : Préfecture de Police

## ➔ Fréquentation des lignes de bus « Mobilien » à Paris

Nombre de voyages (en millions)



### ➔ Évolution 2017 / 2016

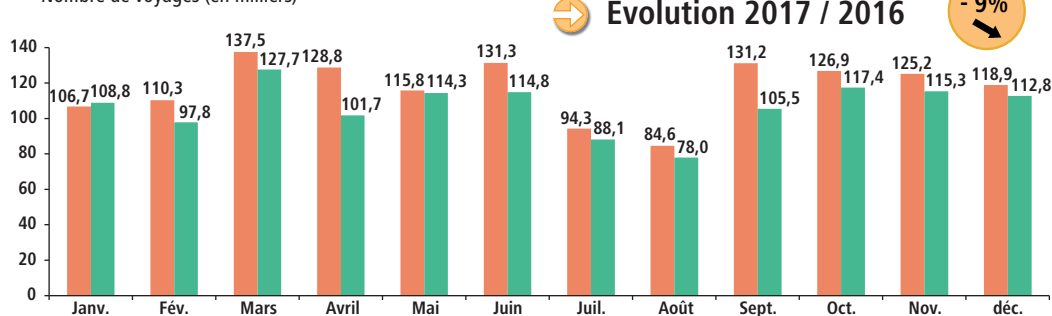
-2,7%



**Tendance :** En 2017, le sous-réseau de bus Mobilien Paris enregistre une fréquentation annuelle de **176 millions** de voyages, en légère baisse par rapport à l'année 2016 (-2,7 %). La fréquentation est en baisse tous les mois de l'année sauf en mars (+4,3 %) et en octobre et novembre où elle est stable.

## ➔ Fréquentation mensuelle de l'ensemble des lignes de proximité

Nombre de voyages (en milliers)



### ➔ Évolution 2017 / 2016

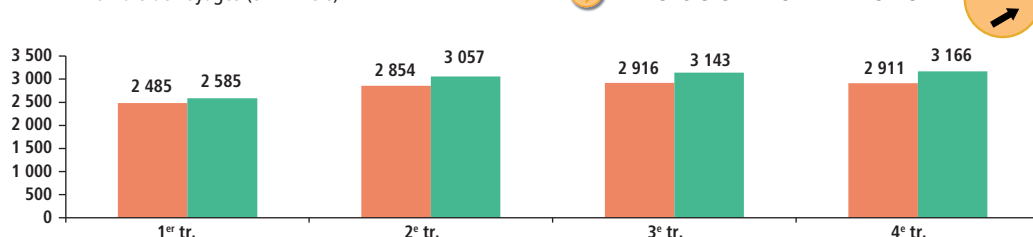
-9%



**Tendance :** En 2017, l'ensemble des lignes de bus de proximité enregistre une fréquentation annuelle globale de **1 282 328** voyages, en baisse par rapport à l'année 2016. Le trafic voyageurs est en hausse pour la traverse Brancion-Commerce (+10 %). Il est en baisse pour les 4 autres traverses Charonne (-29 %), Bièvre-Montsouris (-11 %), Ney-Flandres (-2 %) et Batignolles-Bichat (-9 %).

## ➔ Fréquentation trimestrielle du Noctilien

Nombre de voyages (en milliers)



### ➔ Évolution 2017 / 2016

+7%



**Tendance :** En 2017, le réseau Noctilien enregistre une fréquentation annuelle de **11 900 492** voyages, en hausse par rapport à 2016 (+7 %). Cette hausse est plus marquée au dernier trimestre (+9 %).

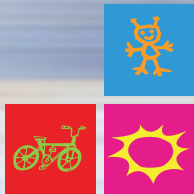
## ➔ Nombre d'infractions (procès-verbaux) relevées dans les couloirs bus

### ➔ Évolution 2017 / 2016

Pour circulation et stationnement

109 085

+50%



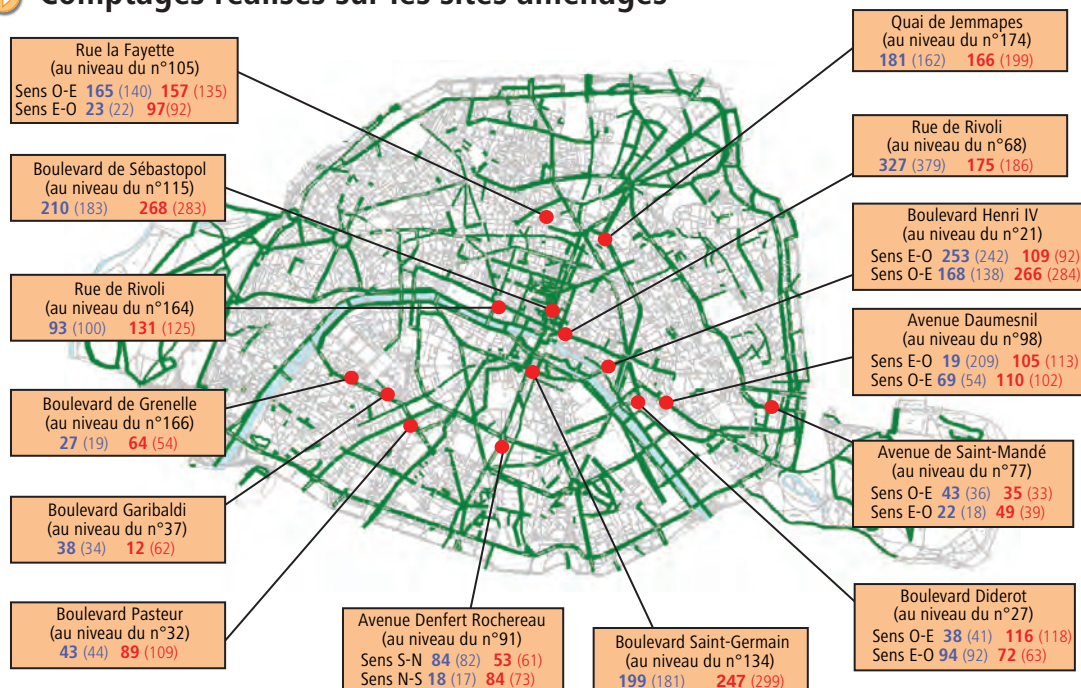
# Les déplacements à vélo

## Aménagements cyclables et leur fréquentation

Source : Mairie de Paris,  
Direction de la Voirie  
et des Déplacements

Nombre de cyclistes  
entre 8h30 et 9h30  
Nombre de cyclistes  
entre 17h30 et 18h30  
Moyenne horaire  
sur l'année 2017  
(...) sur l'année 2016

### Comptages réalisés sur les sites aménagés



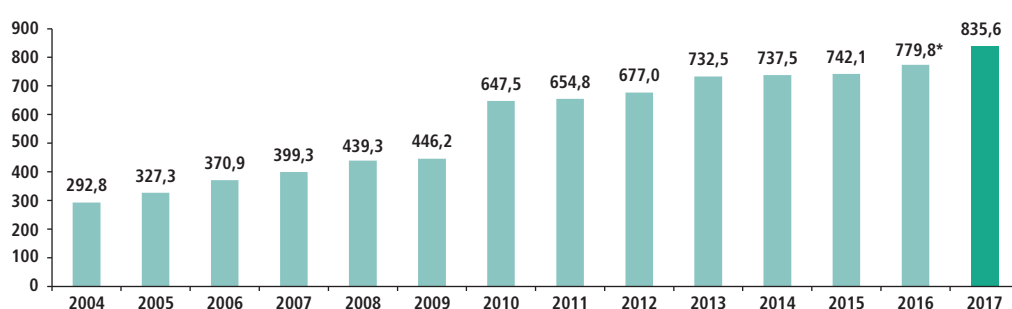
### Aménagements cyclables réalisés en 2017

#### Linéaires d'aménagements par type

| Type d'aménagement     | Longueur créée |
|------------------------|----------------|
| Bandes cyclables       | 0,8 km         |
| Pistes sur chaussée    | 12,6 km        |
| Couloirs de bus        | 0,8 km         |
| Doubles sens cyclables | 41,6 km        |
| <b>Total</b>           | <b>55,8 km</b> |

### Évolution annuelle du linéaire d'aménagements cyclables depuis 2004

Linéaire total (en km)



\* Chiffre consolidé

#### Évolution 2017 / 2016

+ 7%

L'augmentation du linéaire cyclable en 2017 est due principalement à la création de 41,6 km de doubles sens cyclables.

Aux aménagements existants s'ajoutent :

Anneaux de vitesse 8,2 km  
Passerelles et ouvrages d'art 0,8 km

Pistes cyclotouristiques dans les bois 23,2 km  
Pistes le long des canaux (hors Paris) 51,6 km

## Indice d'évolution du nombre de vélos

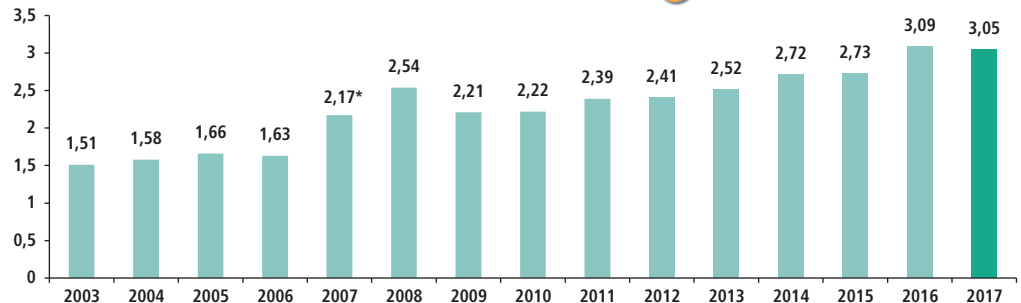


Indice établi à partir de comptages réalisés sur un échantillon de 6 sites (bd de Sébastopol, bd Saint-Germain, rue de Rivoli, bd Henri IV, avenue Daumesnil, quai de Jemmapes), deux mardis par mois pendant les périodes horaires 8h30-9h30 et 17h30-18h30.

### ➔ Indice d'évolution annuel du nombre de vélos entre 2003 et 2017

#### ➔ Évolution 2017 / 2016

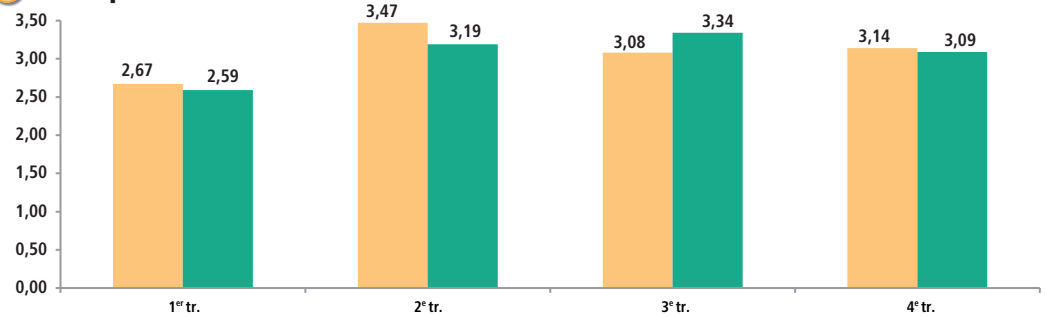
quasi  
stable  
➔



1 = Valeur de référence, moyenne annuelle 1997

\* lancement du système de vélos en libre service Vélib' le 15 juillet 2007.

### ➔ Comparaison des indices d'évolution trimestriels entre 2016 et 2017



2016  
2017



**Tendance :** Par rapport à 2016, légère baisse du nombre de vélos sur les sites sauf au 3<sup>ème</sup> trimestre (+8 %).

Températures moyennes : 13,6°C en 2017, 12,9°C en 2016

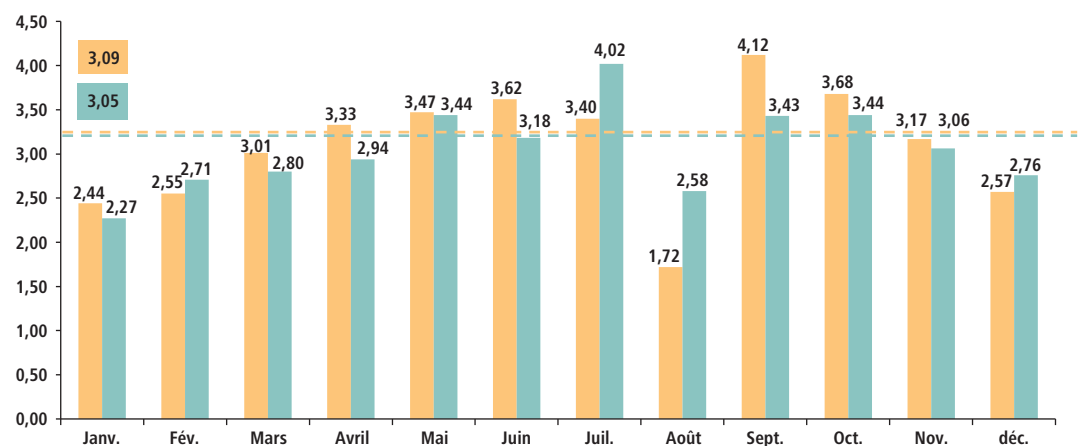
Précipitations mensuelles moyennes : 61,6 mm en 2017 et 54,5 mm en 2016

Source : Météo France

### ➔ Comparaison des indices d'évolution mensuels du nombre de vélos entre 2016 et 2017

Moyennes annuelles

2016  
2017



1 = Valeur de référence, moyenne annuelle 1997

En 2017, la fréquentation des aménagements cyclables a été maximale en juillet et minimale en août. Par rapport à 2016, les mois de juillet et août connaissent les hausses les plus fortes (respectivement +18 % et +50 %). Le mois de septembre connaît une baisse plus importante (-17 %). Les Vélib' représentent en moyenne 38 % de l'ensemble des vélos comptés (41 % en 2016).

## Evolution Vélos-Vélib'

Enquête réalisée le mardi 17 octobre 2017 entre 8h00 et 20h00 sur un échantillon de 39 sites (les 6 points de l'indice et 33 ponts de Paris)



Ces enquêtes permettent de relever manuellement le nombre de deux-roues (deux-roues motorisés, vélos et Vélib') en circulation sur les différents aménagements de l'espace public (chaussée, trottoir, aménagement cyclable).

Vélos personnels  
Vélib'

Source : Météo France

## Répartition vélos - deux-roues motorisés

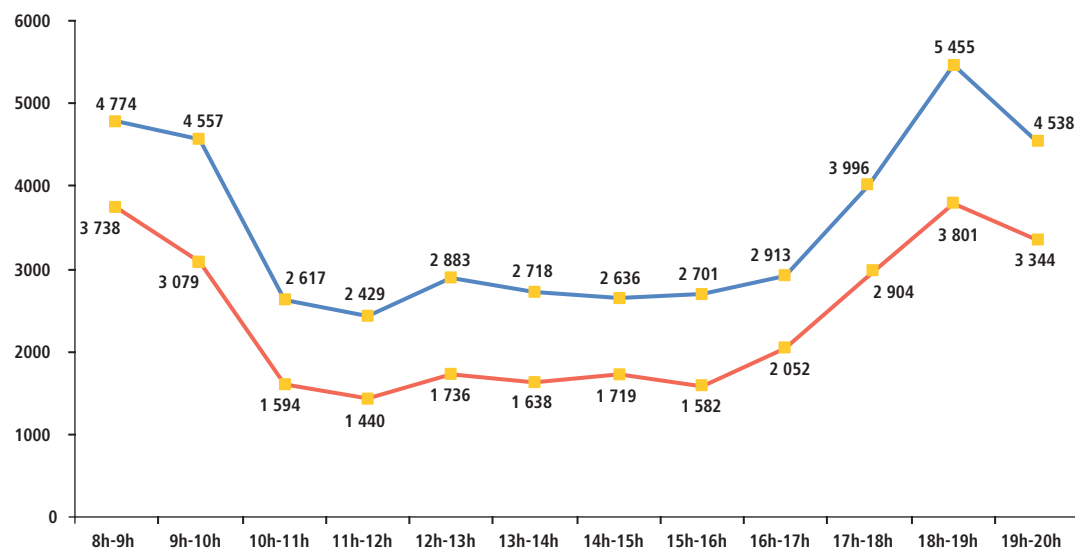
Enquêtes réalisées un mardi de juin et d'octobre entre 8h00 et 20h00 sur un échantillon de 39 sites (les 6 points de l'indice et 33 ponts de Paris)

Vélos personnels  
Vélib'  
Deux-roues motorisés

## Services offerts aux cyclistes

Source : Mairie de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements

### Évolution du nombre de vélos au cours d'une journée



**Tendance :** Le nombre de vélos au cours d'une journée est maximal le matin entre 8 heures et 10 heures et le soir entre 18 heures et 20 heures.

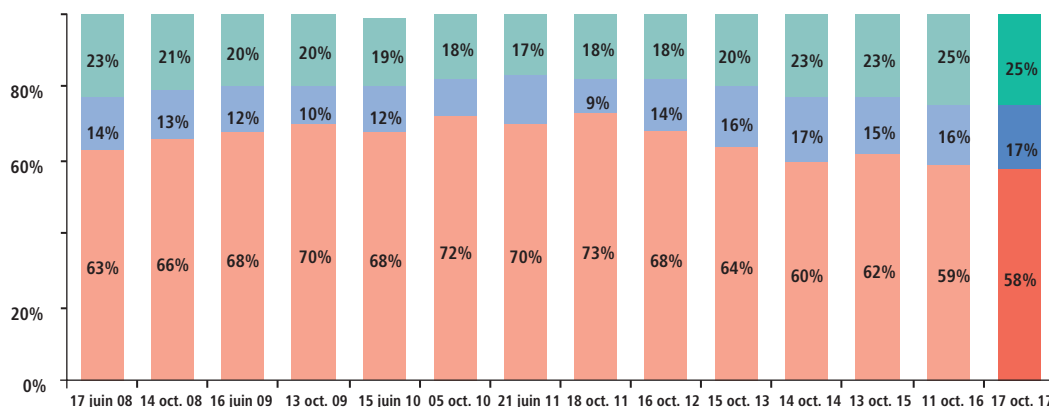
Sur l'ensemble des sites entre 8h00 et 20h00, **70 844** vélos ont été recensés le 17 octobre 2017 (+4% par rapport au 11 octobre 2016). Les Vélib' représentent 40% de l'ensemble des vélos comptés lors de cette enquête.

**Conditions météorologiques du jour de l'enquête le 17 octobre 2017 :**

Température : 18,4°C

Précipitations : 0

### Évolution de la répartition vélos et deux-roues motorisés entre 2008 et 2017



**Tendance :** La répartition est stable par rapport à 2016. Les Vélib' représentent 17 % des deux-roues circulant sur les 39 sites enquêtés.

### Places de stationnement vélos (en 2017)

Nombre de places de stationnement vélos dans les parcs concédés réparties dans

**655**  
42 parcs

Nombre de places de stationnement vélos sur voirie  
- places spécifiques vélos  
- places mixtes (vélos/2RM)

**35 825**  
**11 844**

## Evolution du nombre de vélos



### Méthodologie :

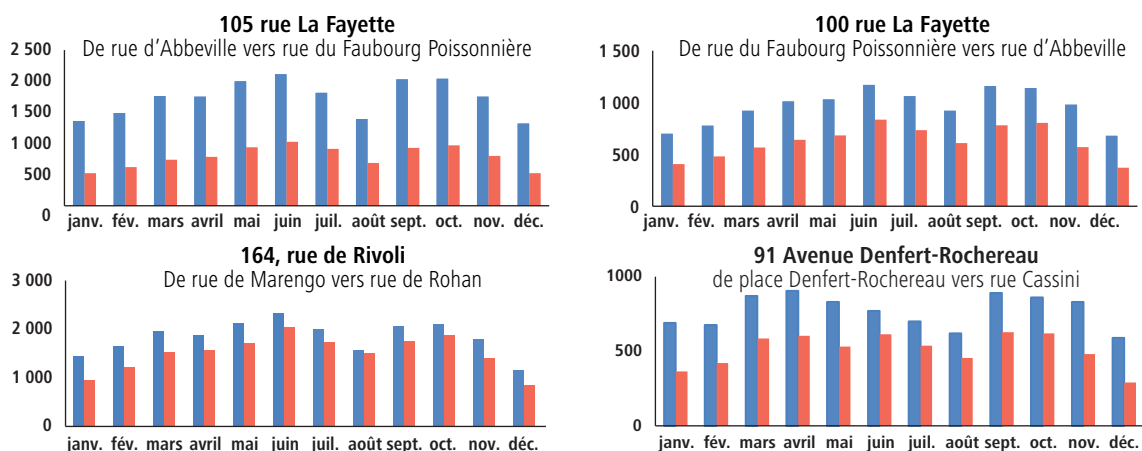
Certaines voies de Paris sont équipées de capteurs permanents.

### Sites enquêtés : Paris intra-muros

105 et 100 rue Lafayette, 164 rue de Rivoli et 91 avenue Denfert-Rochereau.

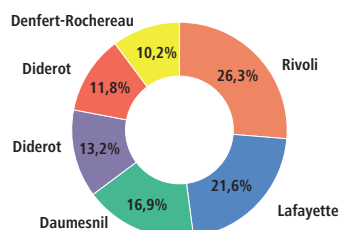


## Evolution du nombre de vélos : moyenne mensuelle jours ouvrables et week-end



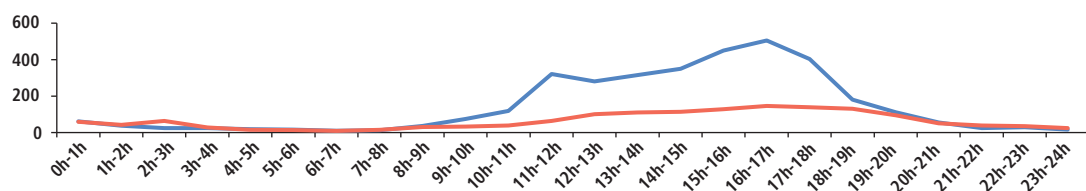
**Tendance :** La semaine comme le week-end, la fréquentation cyclable est maximale en juin pour les sites Lafayette et Rivoli et en septembre pour le site Denfert-Rochereau. Par rapport à 2016, la fréquentation est en hausse sur les sites 100 et 105, rue de Lafayette (respectivement +5 % et +13 %), mais en baisse sur les sites Rivoli et Denfert-Rochereau (respectivement -2 % et -8 %).

## Fréquentation des aménagements cyclables



Au cours de l'année 2017, **2 408 326** vélos ont été recensés sur les 6 sites équipés de compteurs vélos, soit 6 598 vélos en moyenne par jour. Sur l'ensemble des sites le nombre de vélos est maximum le jeudi 1<sup>er</sup> juin 2017 (10 801 vélos)

## Impact de la « journée sans voiture » sur la fréquentation cyclable rue de Rivoli



**3 476 vélos** ont été recensés le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2017, soit 2,3 fois plus qu'un dimanche moyen du mois d'octobre, la différence étant nettement plus marquée entre 11 heures et 18 heures (3,3 fois plus).

## Nombres d'infractions (procès verbaux) relevées Évolution 2017 / 2016

|                                                                   |               |               |
|-------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| <b>pour circulation et stationnement dans les voies cyclables</b> | <b>32 178</b> | <b>-2%</b>    |
| <b>pour circulation non conforme par les cyclistes</b>            | <b>2 361</b>  | <b>Stable</b> |

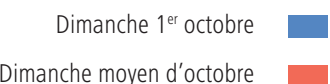
## Comptages vélos

Source : Mairie de Paris,  
Direction de la Voirie  
et des Déplacements



Dimanche 1<sup>er</sup> octobre de 11h à 18h s'est tenue à Paris la troisième édition de la « journée sans voiture ».

L'interdiction de circulation concernait l'ensemble du territoire parisien, à l'exception d'une partie des bois de Boulogne et Vincennes.



## Infractions

Source :  
Préfecture de Police

## Vélib'

Source : Mairie de Paris,  
Direction de la Voirie  
et des Déplacements /  
SOMUPI



### Vélib' :

Système de location de vélos en libre service lancé le 15 juillet 2007. Au cours de l'année 2009, le système Vélib' a été mis en place dans 30 communes de la petite couronne.

### Station principale :

Elle comporte une borne principale et des bornettes.

### Station allégée :

Elle ne comporte que des bornettes.

### Abonnements Vélib' :

Trois formules d'abonnement : à l'année, à la semaine ou à la journée donnant droit à un nombre illimité de trajets, les 30 premières minutes de chaque trajet étant systématiquement gratuites.

### Vélib' Passion :

Abonnement offrant les 45 premières minutes gratuites à chaque trajet.



### Déplacement à Vélib' :

Trajet compris entre la station d'origine ou l'utilisateur a pris un Vélib' et la station ou destination où le Vélib' a été déposé.

## ➔ Offre (fin octobre 2017)

|                           | Paris      | Banlieue   | Total        |
|---------------------------|------------|------------|--------------|
| Nombre total de stations  | <b>856</b> | <b>269</b> | <b>1 125</b> |
| dont stations principales | 635        | 213        | 848          |
| stations allégées         | 221        | 56         | 377          |

## ➔ Abonnés (fin octobre 2017)

### Nombre d'abonnements

|                                       |                  |
|---------------------------------------|------------------|
| de courte durée 1 jour                | <b>1 348 205</b> |
| de courte durée 7 jours               | <b>70 318</b>    |
| de longue durée (abonnements valides) | <b>296 326</b>   |
| dont Vélib'passion                    | 70 827           |

## ➔ Déplacements des utilisateurs de Vélib'

## ➔ Évolution 2017 / 2016

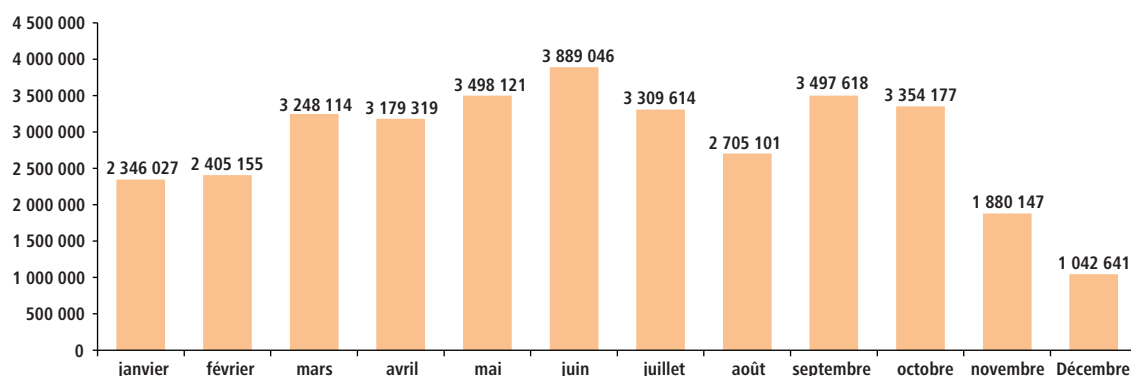
|                                                                |                   |            |
|----------------------------------------------------------------|-------------------|------------|
| Nombre de déplacements en 2017<br>(Jusqu'au 30 septembre 2017) | <b>28 078 115</b> | <b>-4%</b> |
|----------------------------------------------------------------|-------------------|------------|

## ➔ Durée moyenne d'un déplacement à Vélib'

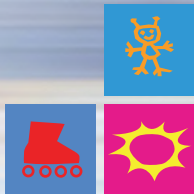
## ➔ Évolution 2017 / 2016

|                                                                      |                  |             |
|----------------------------------------------------------------------|------------------|-------------|
| pour un abonné longue durée<br>(Hors abonnements Vélib' Passion 45') | <b>14 mn 30s</b> | <b>+8%</b>  |
| pour un abonné courte durée                                          | <b>36 mn</b>     | <b>+11%</b> |

## ➔ Evolution mensuelle du nombre de déplacements (en 2017)



**Tendance :** Au cours des 9 premiers mois de l'année 2017 le nombre de déplacements à Vélib' a baissé de 4 % par rapport à l'année 2016. La baisse constatée en novembre et décembre (respectivement -35 % et -58 %) est liée au démontage progressif des stations à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017.

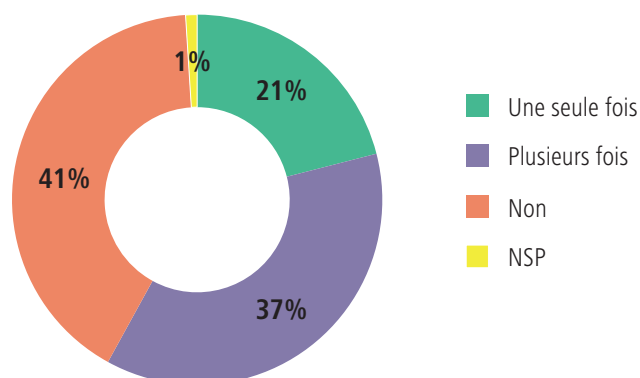


# Les déplacements des piétons

## Enquête d'opinion Voies sur berges

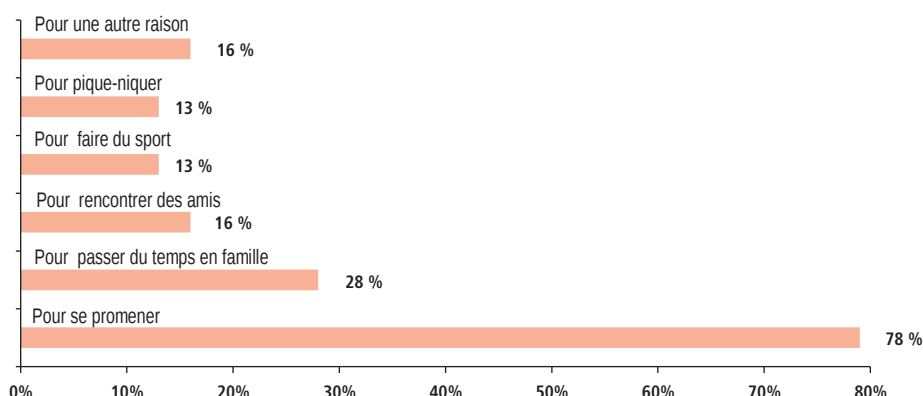
Source : Sondage IPSOS  
Enquête d'opinion réalisée  
pour la Mairie de Paris,  
auprès de 1 000 personnes  
âgées de 18 ans et plus  
du 27 au 30 juin 2017

### ➔ Fréquentation des berges de Seine Rive droite



Près de 6 parisiens sur 10 déclarent s'être rendus sur le parc des Rives de Seine depuis son ouverture à l'automne 2016. Parmi ceux qui fréquentent les berges rive droite 71 % habitent à Paris depuis moins de 5 ans. 68 % habitent dans les arrondissements centraux. 67 % ont moins de 35 ans.

### ➔ Motif de fréquentation des berges de Seine rive droite

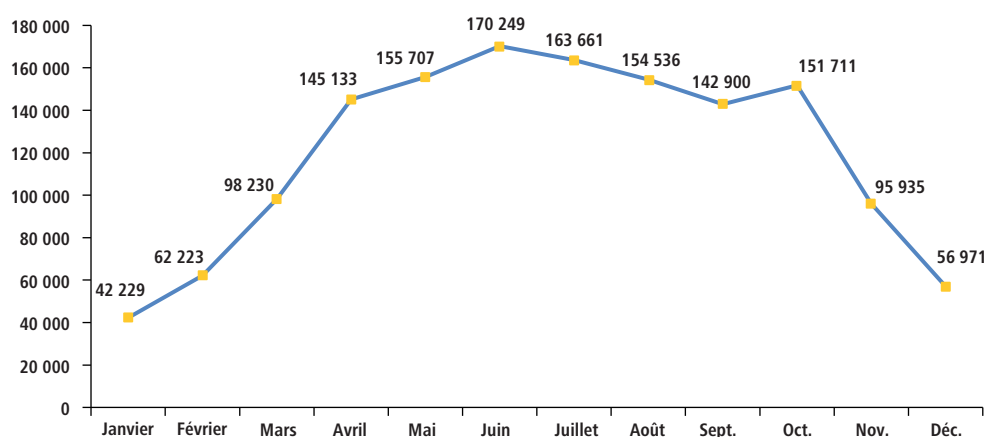


## Évolution du nombre de piétons et de vélos sur les berges de Seine rive droite

Source : Mairie de Paris  
Direction de la Voirie  
Et des déplacements

Données de comptage  
vidéo (THERMICAM)  
de janvier à décembre 2017

### ➔ Fréquentation mensuelle au niveau du pont de Sully



1 439 485 piétons et vélos ont été comptabilisés en 2017 sur les berges de Seine rive droite au niveau du pont de Sully.

# Fréquentation traversées piétonnes place de la Nation

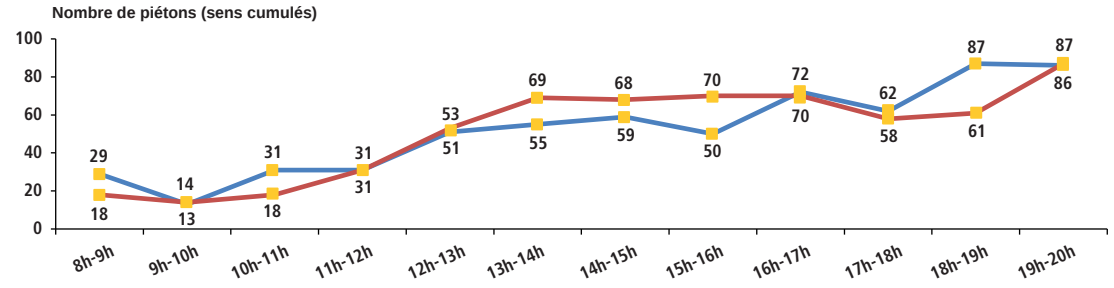
Source : Mairie de Paris  
Direction de la Voirie  
Et des déplacements

Enquête réalisée  
les jeudis 06 et 13 avril 2017  
de 08h00 à 20h00

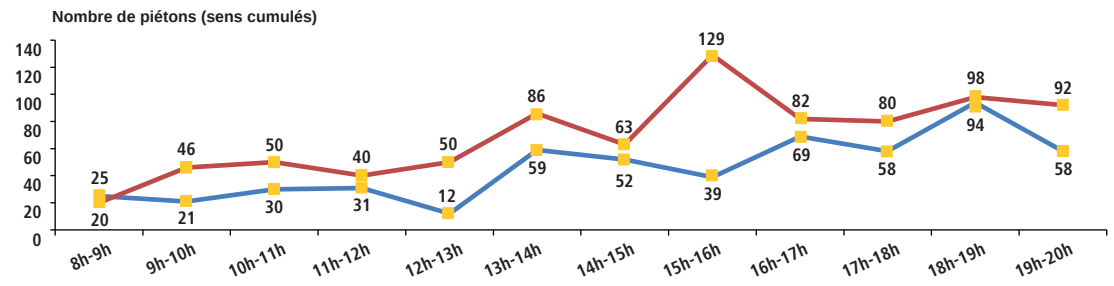
Avant préfiguration ■  
Après préfiguration ■

## Flux piétons avant et après préfiguration de l'aménagement

Îlot nord (entre avenue Philippe Auguste et rue des Bouvines) et centre de la place



Îlot sud (entre rue Dorian et rue des Fabre d'Eglantine) et centre de la place



On dénombre quasiment le même nombre de piétons sur le passage piéton nord avant et après la préfiguration. En revanche, la part des piétons traversant hors passage piétons est passée de 8 % à 1 %. Le nombre de piétons comptabilisés sur le passage piétons sud a augmenté après préfiguration (+53 %). La part des piétons traversant hors passage piéton est passée de 14 % à 4 %.

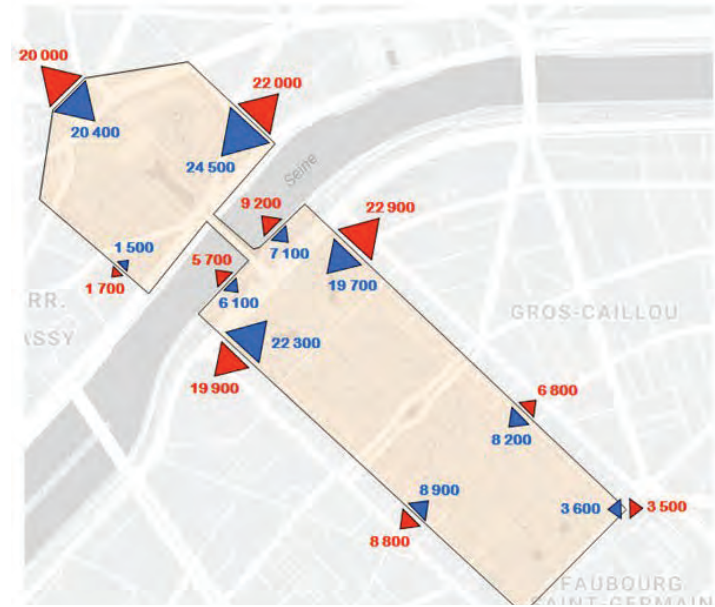
# Fréquentation piétonne dans le secteur Tour Eiffel - Trocadéro

Source : Mairie de Paris  
Direction de la Voirie  
Et des déplacements

Enquête réalisée le jeudi 17 août 2017  
de 8h à 1h du matin

Périmètre de comptage   
Sortant du périmètre ▶  
Entrant dans le périmètre ◀  
Nombre de sortants du périmètre sur la journée de comptage 500  
Nombre d'entrants dans le périmètre sur la journée de comptage 500

## Flux piétons entrant et sortant de la zone



Sur l'ensemble de la journée (8h-1h), on comptabilise 120 000 passages dans le périmètre, les flux entrant et sortant étant maximaux entre 16h et 18h.

## Nombre d'infractions (procès-verbaux) relevées Évolution 2017 / 2016

Source : Préfecture de Police

**Pour arrêt ou stationnement**  
sur les trottoirs et les traversées piétonnes

77 736

-9%

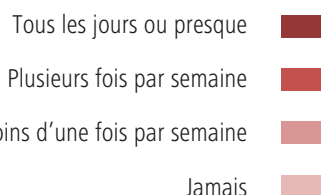


# Les déplacements des PMR

## Mobilité

Source : IDFM

Enquête sur la mobilité des personnes en situation de handicap 2014



### PAM :

Transport à la demande destiné aux personnes en situation de handicap résidant à Paris, disponible 7 jours sur 7 toute l'année sauf le 1<sup>er</sup> mai, de 6 heures à minuit du lundi au jeudi et jusqu'à 2 heures du matin les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche.

### ESCAPAM :

Sorties de loisirs adaptés aux différents handicaps proposées par le service PAM 75 en partenariat avec une association.

(%) : Pourcentage en 2016

## Accessibilité à la voirie parisienne

Source : Mairie de Paris  
Direction de la Voirie et des Déplacements

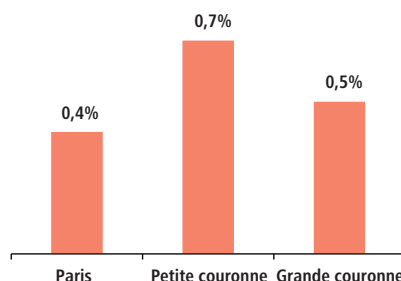
## Infractions

Source : Préfecture de Police

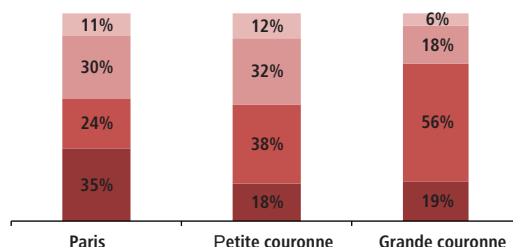
(Personnes à mobilité réduite)

### ➔ Usagers en fauteuil roulants (UFR)

#### UFR parmi la population totale



#### Fréquence déplacements hors du domicile (UFR 5 ans et plus)



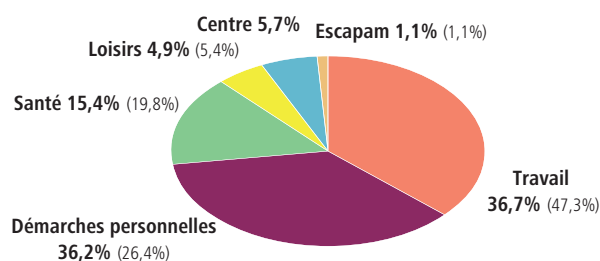
59 % des utilisateurs de fauteuil roulant parisiens déclarent se déplacer plusieurs fois par semaine (95 % pour les parisiens ayant un handicap reconnu).

La voiture est leur mode de déplacement privilégié. Leur recours aux transports collectifs est deux fois moins fréquent que pour les autres Franciliens en situation de handicap. Les services de transports spécialisés de type PAM sont utilisés pour 8 % de leurs déplacements.

### ➔ Service spécialisé PAM

Pour faciliter les déplacements sur Paris et l'ensemble de l'Île-de-France des personnes handicapées, la Ville de Paris, conjointement avec le Conseil Régional d'Île-de-France et le syndicat des transports d'Île-de-France, a lancé en novembre 2003 un service de transport spécialisé, PAM (Pour l'Aide à la Mobilité).

#### Répartition des cours par motif



#### ➔ Évolution 2017 / 2016

En 2017 :

278 950 courses réalisées,

5 537 usagers actifs  
(ayant effectué au moins une réservation au cours de l'année 2017)



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, un nouveau motif de déplacements, le motif "centre", est pris en compte. Auparavant, les transports concernant ce motif étaient répertoriés dans les motifs "santé", "travail" ou "démarches personnelles". La comparaison par rapport à l'année 2016 doit donc être relativisée.

|                                                                                                         |                                                    |        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|--------|
| Dispositifs sonores équipant les traversées de chaussée                                                 | 10 354 modules<br>(soit 5 177 traversées)          | stable |
| Abaissements de trottoirs                                                                               | 42 965                                             | +1%    |
| Places de stationnement réservées au PMR,<br>dont : places sur voirie<br>places dans les parcs concédés | 5 301<br>4 260<br>1 041 réparties dans 110,5 parcs | +2%    |

### ➔ Nombre d'infractions (procès-verbaux) relevées

### ➔ Évolution 2017 / 2016

Pour arrêt ou stationnement  
Sur les places réservées aux handicapés

14 107





# La circulation

## Circulation automobile dans Paris intra-muros (jours ouvrables)

Source : Mairie de Paris  
Direction de la Voirie et des Déplacements

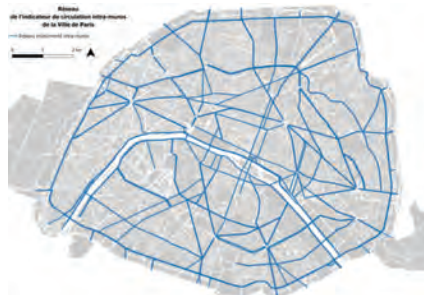


Changement de la méthode de calcul du volume de circulation, désormais calculé sur la base de la distance parcourue normée (DPN) pour 1 km de linéaire orienté du réseau instrumenté au lieu de 1 km d'axe du réseau instrumenté. Il n'y a pas d'incidence sur l'évolution.

Véhicules\* kilomètres par heure entre 7h00 et 21h00 ramenés au km d'axe orienté instrumenté  
Vitesse en km/h entre 7h00 et 21h00

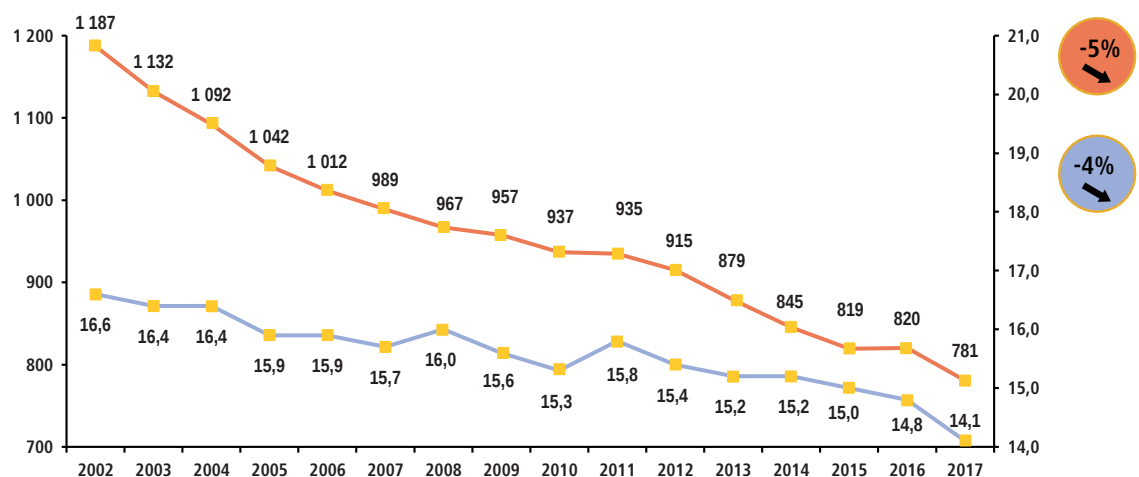
### ➔ Réseau instrumenté dans Paris intra-muros

Réseau de 215 km d'axes équipés de capteurs (367 km de linéaire orienté)



### ➔ Évolution annuelle de la circulation dans Paris intra-muros sur le réseau instrumenté

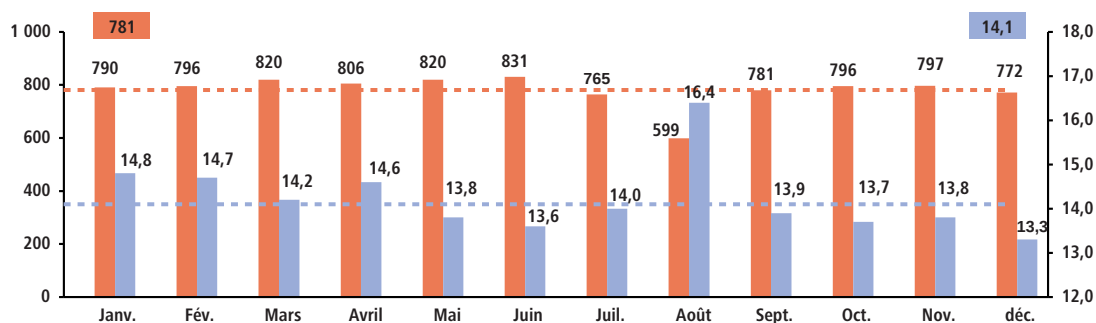
➔ Évolution 2017 / 2016



**Tendance :** Baisse du volume de circulation automobile et de la vitesse moyenne de circulation sur le réseau instrumenté dans Paris intra-muros par rapport à 2016.

### ➔ Évolution mensuelle de la circulation dans Paris intra-muros sur le réseau instrumenté (au cours de l'année 2017)

Véhicules\* kilomètres par heure entre 7h00 et 21h00 ramenés au km d'axe orienté instrumenté  
Vitesse en km/h entre 7h00 et 21h00  
Moyenne annuelle



**Tendance :** Le mois de juin enregistre la circulation automobile la plus forte (+6 % par rapport à la moyenne annuelle) et le mois d'août la plus faible (-23 % par rapport à la moyenne annuelle). La vitesse est maximale en août (+16 % par rapport à la moyenne annuelle) et minimale en décembre (- 6 % par rapport à la moyenne annuelle).

Véhicules\* kilomètres par heure  
entre 7h00 et 21h00  
ramenés au km  
d'axe orienté instrumenté

Vitesse en km/h  
entre 7h00 et 21h00

Moyenne annuelle



Jours ouvrables 2017 : 251

soit

Lundi : 47

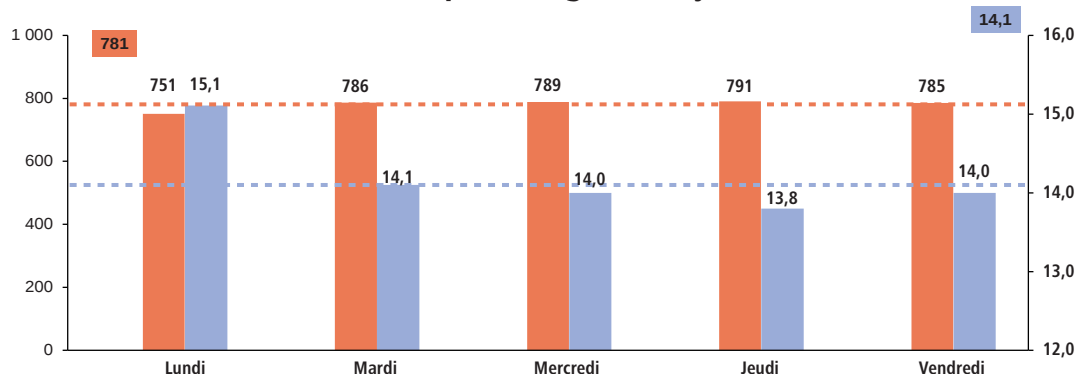
Mardi : 51

Mercredi : 51

Jeudi : 51

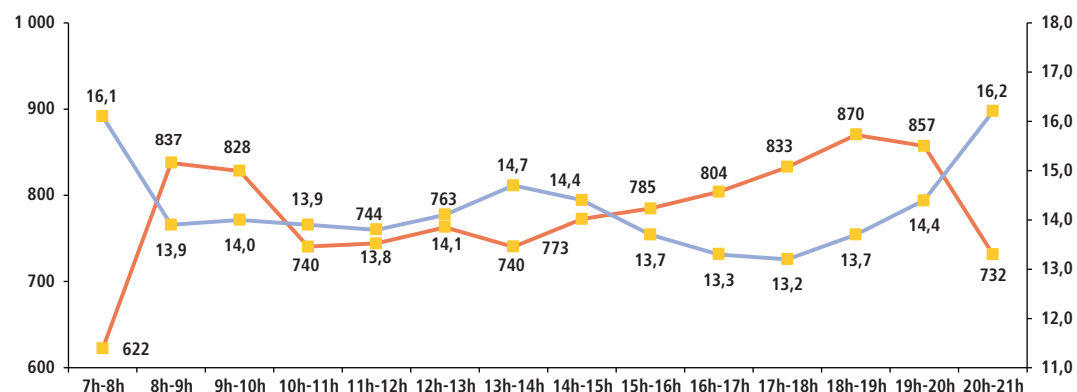
Vendredi : 51

## Évolution de la circulation automobile (en 2017) sur le réseau instrumenté par catégorie de jours



**Tendance :** La circulation automobile sur le réseau instrumenté est plus faible le lundi (-4 % par rapport à la moyenne annuelle), le jeudi est la journée la plus chargée (+1 % par rapport à la moyenne annuelle).

## Évolution de la circulation automobile et de la vitesse au cours d'une journée sur le réseau instrumenté (moyenne jours ouvrables pour l'année 2017)



**Tendance :** Les heures de pointe se situent entre 8 heures et 9 heures le matin et entre 18 heures et 20 heures le soir.

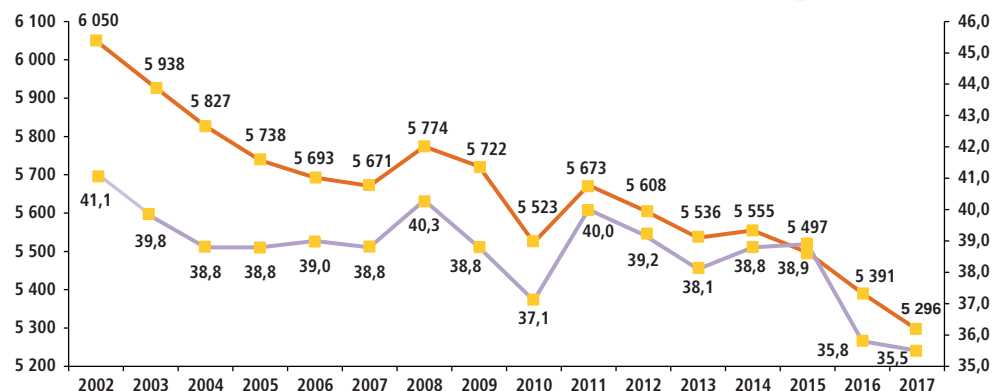
## Circulation automobile sur le boulevard périphérique (jours ouvrables)

Véhicules\* kilomètres par  
heure entre 7h00 et 21h00  
ramenés au km d'axe orienté

Vitesse en km/h  
entre 7h00 et 21h00

## Évolution annuelle de la circulation sur le boulevard périphérique

### Évolution 2017 / 2016



-2%

-1%



**Tendance :** Légère baisse du volume de circulation automobile et de la vitesse moyenne de circulation sur le boulevard périphérique par rapport à 2016.

Véhicules\* kilomètres par heure  
entre 7h00 et 21 h00  
ramenés au km d'axe orienté

Vitesse en km/h  
entre 7h00 et 21h00

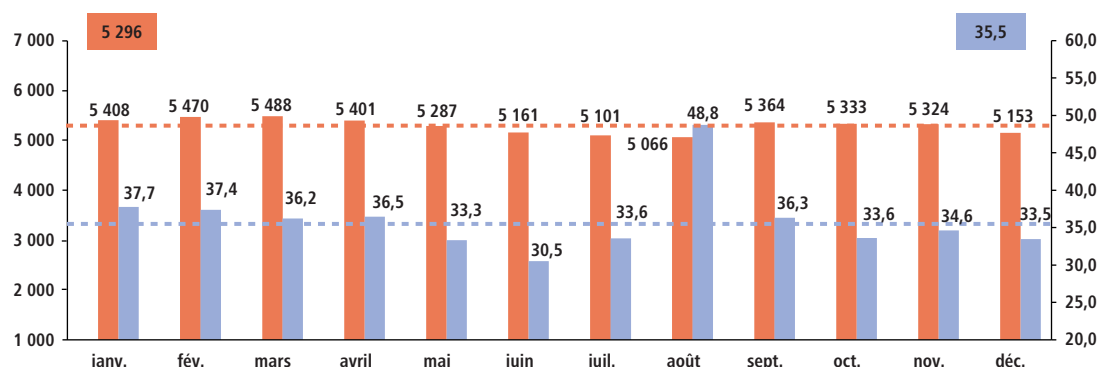
Moyenne annuelle



Jours ouvrables 2017 : 251

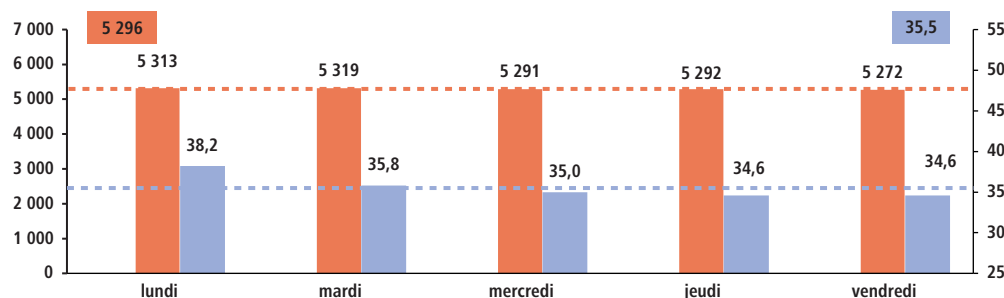
soit  
Lundi : 47  
Mardi : 51  
Mercredi : 51  
Jeudi : 51  
Vendredi : 51

## Évolution mensuelle de la circulation sur le boulevard périphérique (au cours de l'année 2017)



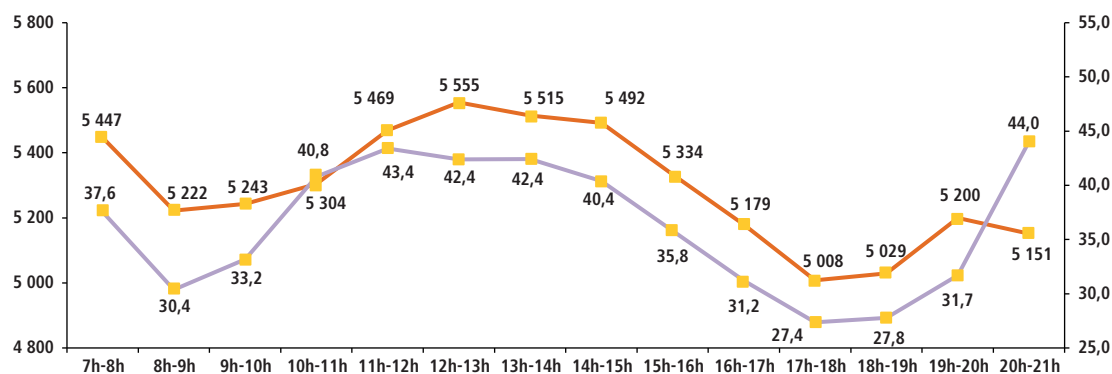
**Tendance :** Le mois de mars enregistre la circulation automobile la plus forte (+4 % par rapport à la moyenne annuelle), et le mois d'août la plus faible (-4 % par rapport à la moyenne annuelle). La vitesse de circulation est maximale au mois d'août (+37 % par rapport à la moyenne annuelle) et minimale au mois de juin (-14 % par rapport à la moyenne annuelle).

## Évolution de la circulation automobile sur le boulevard périphérique par catégorie de jours (en 2017)



**Tendance :** La circulation automobile sur le boulevard périphérique varie peu selon les jours de semaine. Le lundi est le jour où la vitesse est la plus élevée, le jeudi et le vendredi étant les jours où elle est la plus faible.

## Évolution de la circulation automobile et de la vitesse au cours d'une journée sur le boulevard périphérique (moyenne jours ouvrables pour l'année 2017)



**Tendance :** La circulation automobile sur le boulevard périphérique est chargée entre 7 heures et 20 heures, avec une accentuation de la congestion aux périodes de pointe du matin et du soir.

## Suivi d'itinéraires (jours ouvrables)

\*Moyenne de mars à  
décembre 2006

Véhicules\* kilomètres par heure  
entre 7h00 et 21 h00  
ramenés au km  
d'axe orienté instrumenté

Vitesse en km/h  
entre 7h00 et 21h00

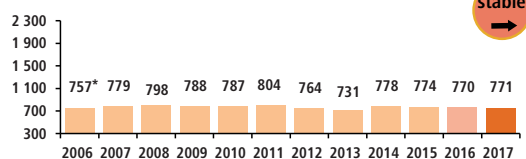
## Trafic et vitesse de circulation sur quelques itinéraires

Évolution annuelle de la distance parcourue  
et de la vitesse



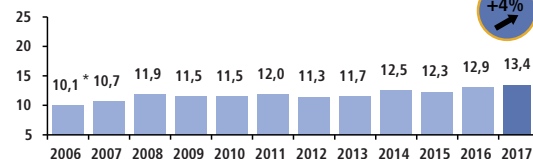
### Évolution 2017 / 2016

#### Boulevard de Magenta (sens Nord - Sud)



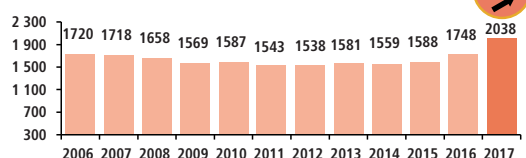
stable

### Évolution 2017 / 2016

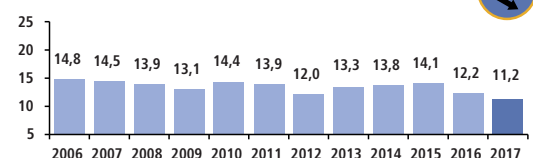


+4%

#### Quai Rive Droite

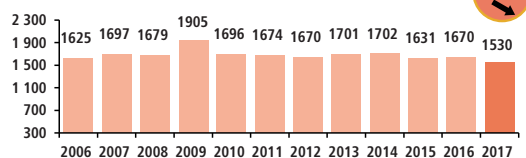


+17%

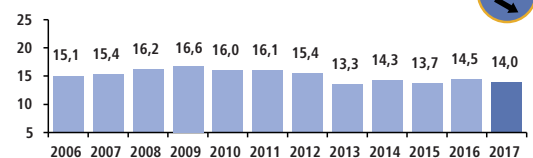


-8%

#### Rue Saint-Antoine – Rue de Rivoli

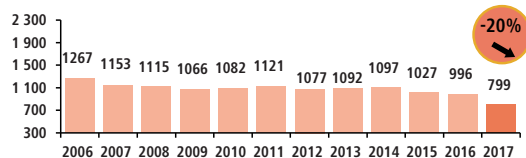


-8%

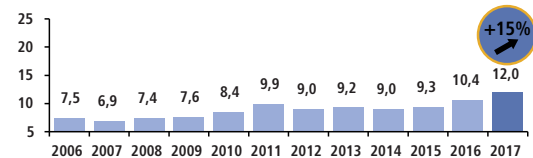


-3%

#### Avenue du Général Leclerc (sens Nord - Sud)

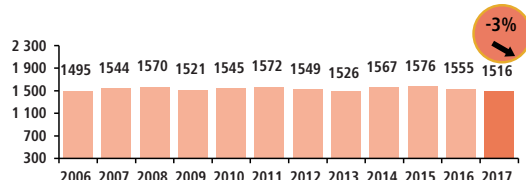


-20%

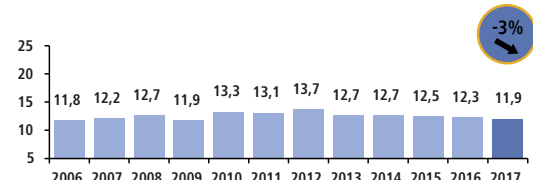


+15%

#### Boulevard Saint-Michel – Boulevard de Sébastopol – Boulevard de Strasbourg

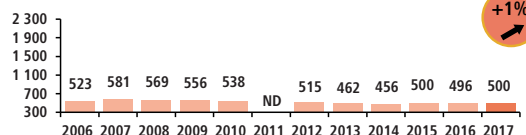


-3%

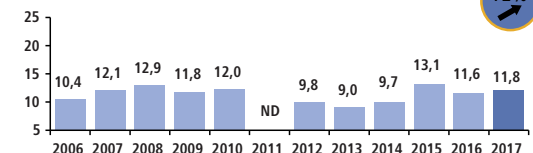


-3%

#### Avenue Jean Jaurès (Sens Ouest-Est)



+1%



+2%

## Parc parisien

Source : Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durable (MEDAD/SESP)

### IMMATRICULATIONS

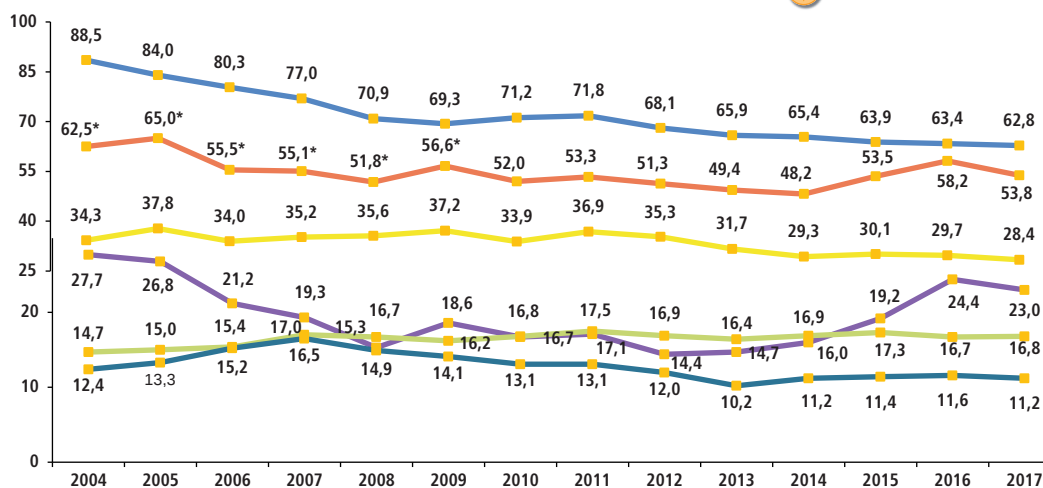
- Voitures particulières (occasions)
- Voitures particulières (neuves : total)
- Voitures particulières (neuves) gazole
- Voitures particulières (neuves) essence
- Motos (occasions)
- Motos (neuves)

### PARC

- Voitures particulières (moins de 15 ans)
- Camions et camionnettes (moins de 20 ans)

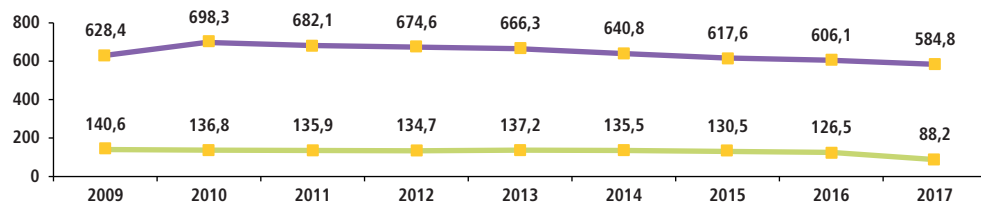
## Paris intra-muros

Milliers de véhicules



\* Y compris les véhicules électriques, à bicarburation et à superéthanol.

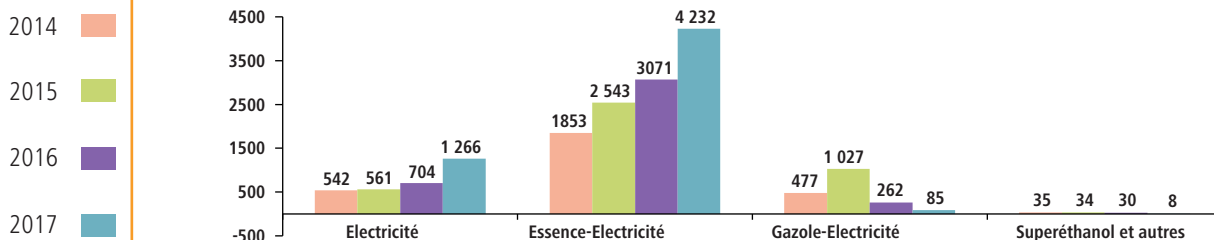
Milliers de véhicules



**Tendance :** Baisse en 2017 du nombre d'immatriculations de voitures neuves, de voitures d'occasion et de motos neuves, mais légère hausse du nombre d'immatriculations de motos d'occasion. Baisse du parc de voitures particulières de moins de 15 ans et du nombre de camions-camionnettes de moins de 20 ans.

Les statistiques sur le parc de véhicules routiers sont calculées à partir du répertoire statistique des véhicules routiers (pour les données observées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011). Celui-ci a été complété fin 2015 par l'introduction de véhicules manquants, d'où une augmentation des effectifs des parcs à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, par rapport aux données publiées précédemment.

## Véhicules neufs à carburant alternatifs immatriculés à Paris



**Tendance :** Augmentation du nombre d'immatriculations de voitures neuves électriques (+80 %) et à bicarburation essence et électricité (+38 %) et diminution du nombre d'immatriculations de véhicules à bicarburation Gazole et électricité (-68 %).

## Infractions

Source : Préfecture de Police

**Nombre d'infractions (procès-verbaux) relevées à l'encontre des véhicules légers de moins de 3,5 tonnes**

**Évolution 2017 / 2016**

Pour franchissement de feu rouge

11 972

+17%

Pour circulation en sens interdit

2 167

+5%

## Autolib'

Source : SMAVM



### Autolib' :

Inauguré le 5 décembre 2011, le service Autolib' est géré par un syndicat mixte. Il regroupe fin 2017 103 communes de la métropole parisienne et la région Ile-de-France. Il s'agit d'un service public de location en libre-service et en "trace directe" (sans retour obligé du véhicule au point de départ).

Le syndicat mixte Autolib' a adopté une nouvelle dénomination le 18 juin 2013 « Autolib' Métropole ».

Le 9 juillet 2016 les élus d'Autolib' Métropole votent le transfert de compétence de la gestion du service Vélib'. Le Syndicat change de nom et devient « Autolib' Vélib' Métropole »



### Offres d'abonnement :

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2016, deux formules d'abonnement sont proposées : l'abonnement prêt à rouler en cas d'utilisation occasionnelle et l'abonnement Autolib' premium pour une durée de un an.

A ces deux formules s'ajoutent l'abonnement recharge électrique pour les propriétaires d'un véhicule électrique autre qu'Autolib', les forfaits Pro destinés ainsi qu'une offre dédiée aux artisans, Utilib'.

(%) : Pourcentage en 2016

## ➔ Offre (fin 2017)

|                                   | Paris | Banlieue | Total |
|-----------------------------------|-------|----------|-------|
| Nombre de stations sur voirie     | 569   | 475      | 1 044 |
| Nombre de stations dans les parcs | 24    | 14       | 38    |
| Nombre de voitures en service     |       |          | 3 901 |

## ➔ Les stations et bornes à Paris

|                                 | Fin 2016 | Fin 2017 |
|---------------------------------|----------|----------|
| Nombre d'espaces*               | 29       | 29       |
| Nombre de stations standard     | 543      | 541      |
| Nombre de stations en parking   | 29       | 24       |
| Nombre de bornes de location    | 3 210    | 2 527    |
| dont nombre de bornes de charge | 643      | 636      |

\* Les espaces ont les mêmes caractéristiques que les stations mais possèdent également un abri et une borne d'abonnement. Ils sont ouverts 24 heures/24 et 7 jours/7.

## ➔ Abonnés (fin 2017)

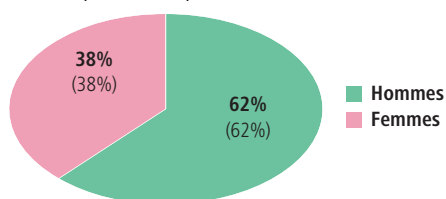
### Nombre d'abonnés actifs à Paris

### ➔ Évolution 2017 / 2016

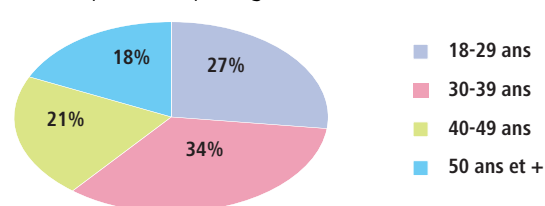
|                              |         |       |
|------------------------------|---------|-------|
| Prêt à rouler (courte durée) | 49 487  | +98%  |
| Autolib' Premium (1 an)      | 101 056 | -7%   |
| Utilib' 1 an                 | 236     | +184% |

### Profil des abonnés 1 an (Paris et banlieue)

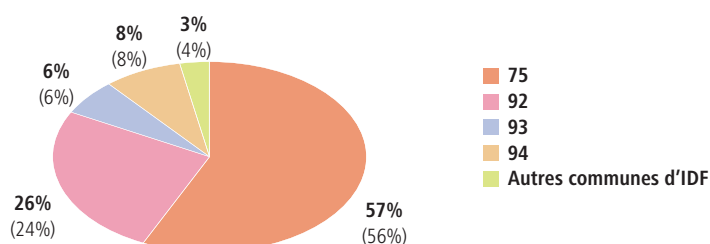
#### Répartition par sexe



#### Répartition par âge



#### Département de résidence



Fin 2017, le nombre d'abonnés actifs 1 an (Paris et banlieue) est de 101 056 (- 7% par rapport à 2016). L'âge moyen de ces abonnés 1 an est de 38 ans (35 ans pour les abonnés de courte durée).

## Autolib'

Source :  
Syndicat Autolib' Metropole

Semaine   
Week-End 



Les véhicules du service Autolib' sont des voitures offrant 4 places, d'une autonomie de 250 km en ville. Elles sont dotées d'une batterie LMP (Lithium Métal Polymère), d'un bruiteur qui signale discrètement aux piétons leur approche silencieuse, et d'un PC embarqué relié à tout moment au Centre Opérationnel. Une version utilitaire Utilib', lancée en 2014 offre un espace de coffre de 0,9 m<sup>3</sup> et accepte jusqu'à 230 Kg de charge utile.

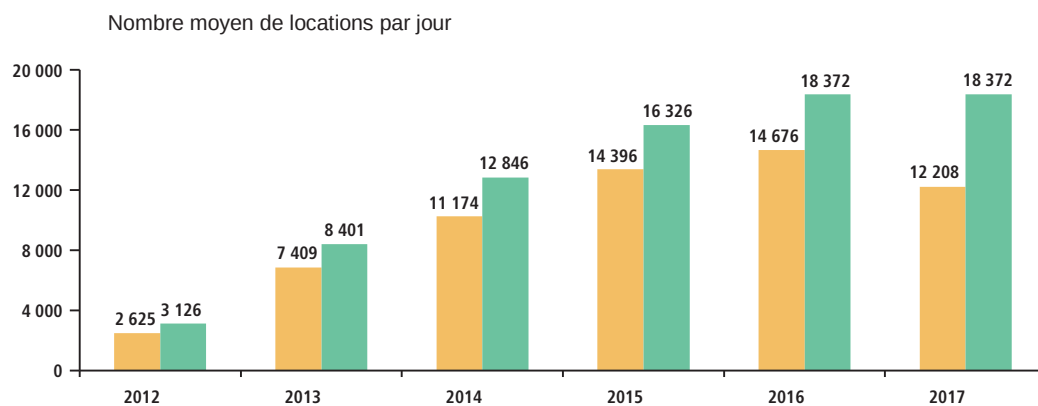
Durée moyenne en minutes   
Distance moyenne en km 



103 communes d'Île de France sont adhérentes au service Autolib', dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val de Marne et de l'Essonne et couvrent un territoire de 681 km<sup>2</sup>.

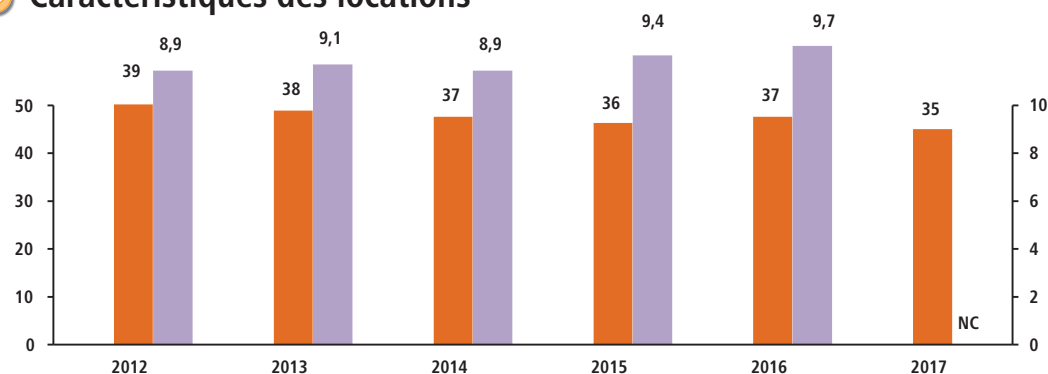
Paris - Paris   
Paris-Banlieue et Banlieue-Paris   
Banlieue - Banlieue 

## Évolution annuelle de la fréquentation des stations à Paris



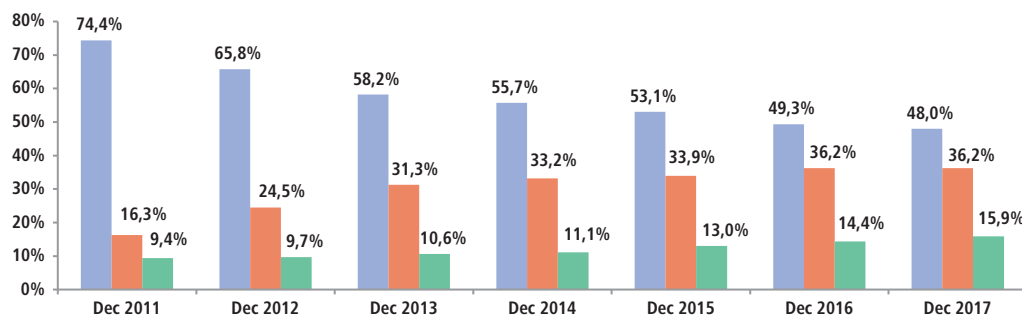
En 2017, **4,85 millions** de locations ont été réalisées soit une baisse de 16 % par rapport à 2016. Le nombre moyen de locations par jour a diminué de 11 %.

## Caractéristiques des locations



**Tendance :** La durée moyenne d'une location est passée de 39 mn en 2012 à 35 mn en 2017.

## Répartition des trajets selon l'origine et la destination

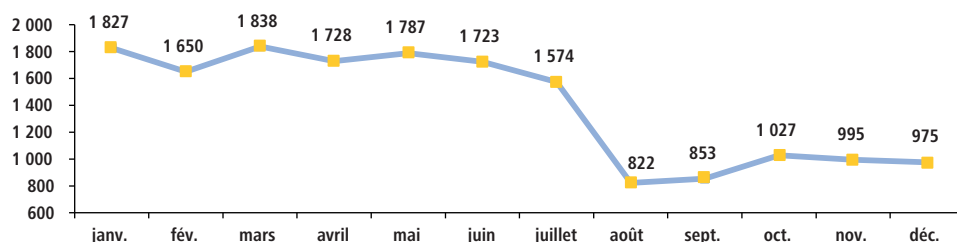


**Tendance :** La répartition des trajets est stable par rapport à l'année 2016.

## Autolib'

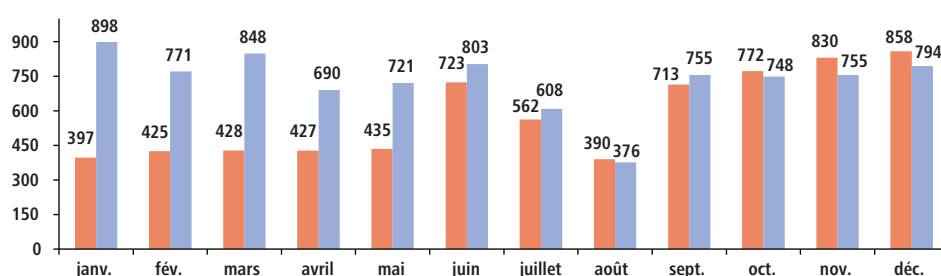
Source :  
Syndicat Autolib' Métropole

### Évolution mensuelle du nombre de locations Utilib'



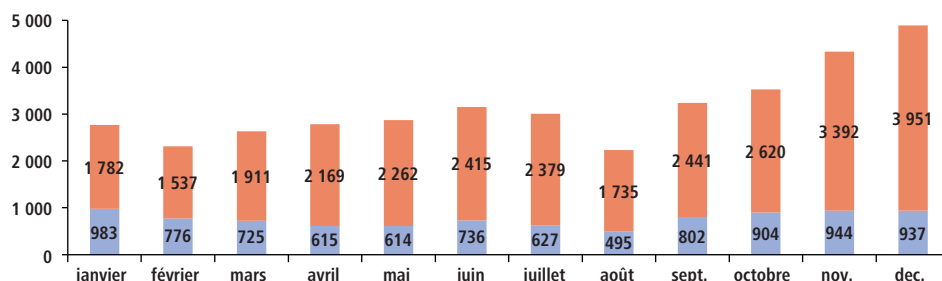
Le nombre de locations Utilib' a augmenté de 14% par rapport à 2016 (16 799 au cours de l'année 2017). Le nombre d'abonnés fin 2017 est de 236 (220 fin 2016).

### Évolution mensuelle du nombre de recharges de véhicules tiers par jour



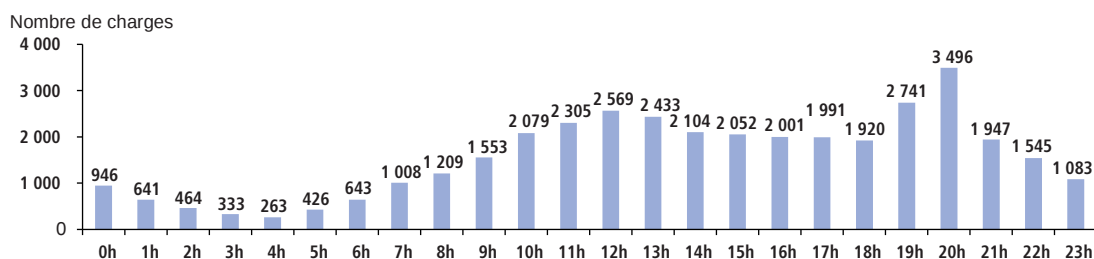
**Tendance :** En 2017, **268 952** recharges de véhicules privés ont été effectuées (212 247 en 2016) dont 81% dans Paris intra-muros. Le nombre moyen de recharges par jour est de 731 (580 en 2016). Fin 2017, on compte 5 614 abonnés recharges pour particuliers actifs (5 555 fin 2016).

### Évolution du nombre de charges sur l'ensemble du parc Belib'



**Tendance :** En 2017, **37 750** recharges ont été effectuées sur le réseau de bornes publiques de recharge pour véhicules électriques Belib' (12 450 en 2016), correspondant à une consommation de 353 208 kWh. 51 stations étaient en service fin 2017 (soit 153 bornes) avec 1 555 badges d'accès au service.

### Répartition de l'usage par heure



**Tendance :** Le nombre de charges est maximal à 20h. Le temps moyen de session est de 5 à 7h pour une charge de 9,7 kW sur la borne normale 3 kW et de 58 min pour une charge de 10,2 kW sur les bornes accélérées 22 kW.

## Utilisation des stations Belib'

Source : Sodetrel Mobilité

Charge accélérée   
Charge normale 



Les stations de recharge Belib' disposent de 3 bornes permettant de recharger ainsi jusqu'à 3 véhicules en même temps.

La borne centrale de la station dispose uniquement d'une prise domestique (3kW).

Les deux autres bornes disposent de tous les types de prises soit :

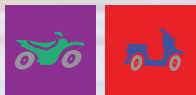
- une prise domestique signalée par un autocollant bleu «3kW» pour la recharge normale (3 kW),

- des prises type 2 et 3, des câbles Chademo et Combo pour la recharge accélérée (22 kW).

Le temps de charge varie en fonction de la puissance utilisée.

Le tarif comprend le coût du stationnement et de la recharge. Le coût est calculé en fonction du temps de branchement à la prise, et non de la puissance (kW) délivrée.

À terme 180 bornes seront installées dans Paris.



# Les déplacements en deux-roues motorisés

## Indice d'évolution du nombre de deux-roues motorisés

Source : Mairie de Paris,  
Direction de la Voirie  
et des Déplacements

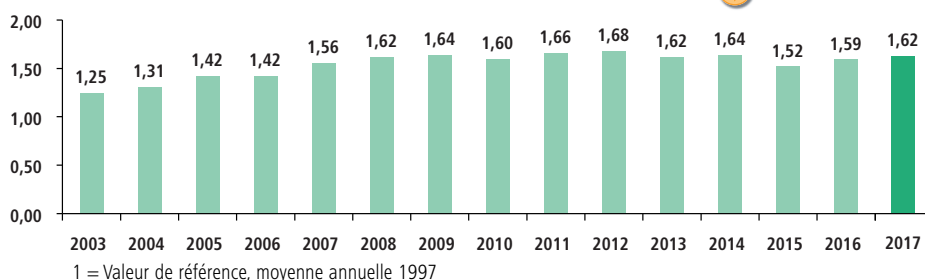


Indice établi à partir de comptages réalisés sur un échantillon de 6 sites (bd de Sébastopol, bd Saint-Germain, rue de Rivoli, bd Henri IV, avenue Daumesnil, quai de Jemmapes), deux mardis par mois pendant les périodes horaires 8h30-9h30 et 17h30-18h30.

2016

2017

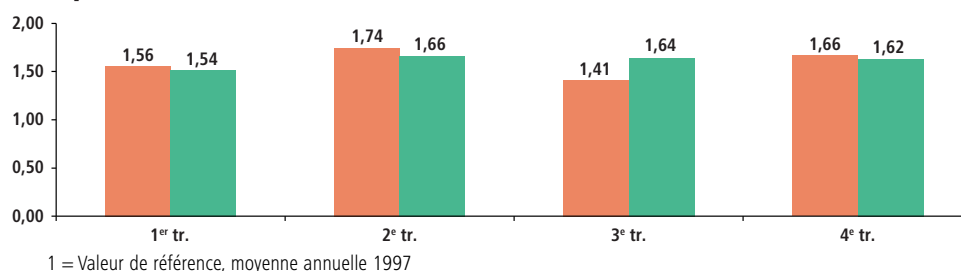
### Indice d'évolution annuel du nombre de deux-roues motorisés entre 2003 et 2017



### Évolution 2017 / 2016

+2%

### Comparaison des indices d'évolution trimestriels entre 2016 et 2017



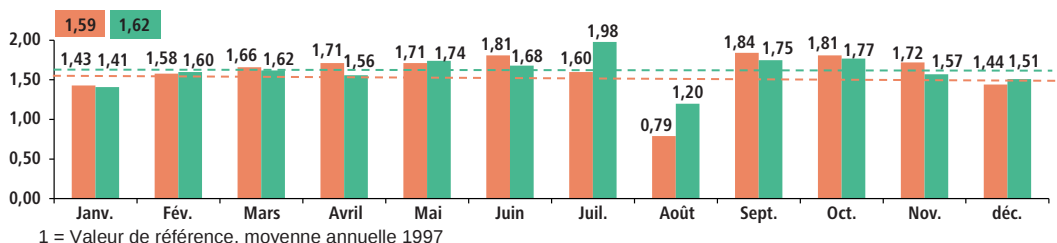
**Tendance :** Légère hausse du nombre de deux-roues motorisés sur les sites suivis par rapport à 2016. La fréquentation trimestrielle des deux-roues motorisés est en baisse sauf au 3<sup>ème</sup> trimestre (+ 16 %).

### Comparaison des indices d'évolution mensuels du nombre de deux-roues motorisés pour l'année 2016 et 2017

Moyenne annuelle

2016

2017



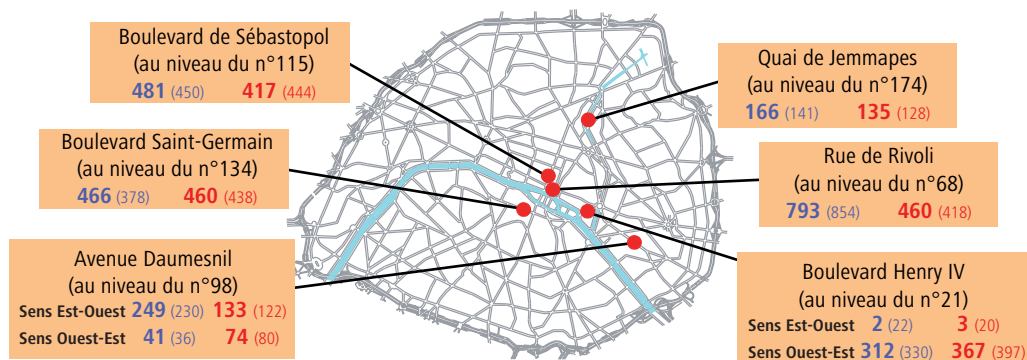
**Tendance :** En 2017, le nombre de deux-roues motorisés en circulation sur les sites suivis a été maximal en juillet et minimal en août. Par rapport à 2016, c'est le mois d'août qui connaît la hausse la plus importante (+52 %). Les mois d'avril et novembre affichent la baisse la plus importante (-9 %).

## Fréquentation des sites suivis

Nombre de deux roues motorisés  
entre 8h30 et 9h30

Nombre de deux roues motorisés  
entre 17h30 et 18h30

Moyenne horaire  
sur l'année 2017  
et (...) sur l'année 2016

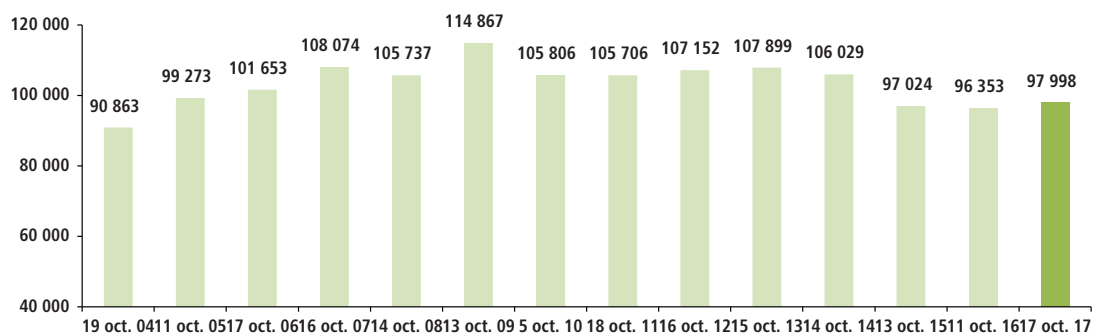


## Évolution du nombre de deux-roues motorisés dans Paris intra-muros

Enquête réalisée un mardi d'octobre entre 8h00 et 20h00 sur un échantillon de 39 sites (les 6 points de l'indice et 33 ponts de Paris)

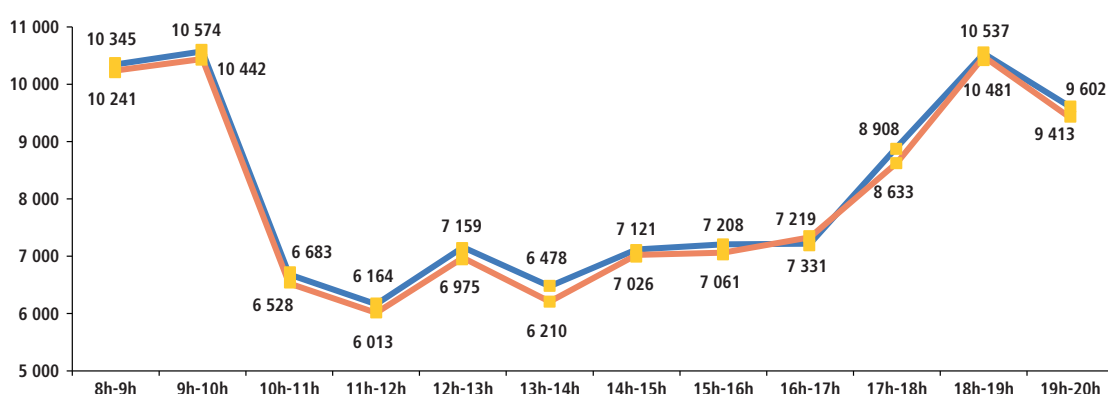


### Évolution journalière du nombre de deux-roues motorisés depuis 2004



**Tendance :** En octobre 2017, le nombre de deux-roues motorisés est en hausse de 2 % par rapport à l'enquête du mois d'octobre 2016.

### Evolution du nombre de deux-roues motorisés au cours d'une journée



**Tendance :** En 2017 comme en 2016, le nombre de deux-roues motorisés sur les sites comptés est maximal le matin entre 8 heures et 10 heures et le soir entre 18 heures et 20 heures.

## Infractions

Source : Préfecture de Police



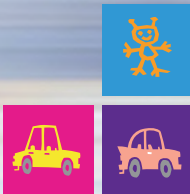
Procès-verbaux dressés par la Préfecture de Police sur la voirie parisienne.

### Nombre d'infractions (procès-verbaux) relevées à l'encontre des deux-roues motorisés



### Évolution 2017 / 2016

|                                                            |         |      |
|------------------------------------------------------------|---------|------|
| Pour circulation et stationnement dans les couloirs de bus | 9 615   | +25% |
| Pour stationnement sur les trottoirs                       | 115 319 | +24% |
| Pour franchissement de feu rouge                           | 6 827   | +62% |
| Pour circulation en sens interdit                          | 2 561   | +41% |



# Le stationnement

## Stationnement sur voirie

Source : Mairie de Paris,  
Direction de la Voirie  
et des Déplacements



100% des places de stationnement à Paris ont vocation à être payantes. Cependant, des places gratuites ou non identifiées subsistent.



### Garage commercial :

Parc privé à usage public.

### Places rotatives :

Stationnement limité à 2 heures consécutives.

### Places mixtes :

Stationnement limité à 2 heures consécutives pour les non-résidents et à 7 jours consécutifs pour les résidents.

### Places gratuites :

Places de stationnement délimitées par un marquage sans mention particulière.

### Places spécifiques :

Places réservées (taxis, police, poste,...) livraison, deux-roues, GIG-GIC.



### Modification des règles du stationnement payant de surface :

Suppression de la gratuité le samedi et au mois d'août, extension des horaires du payant jusqu'à 20h, hausse des tarifs et passage à 2 zones tarifaires au lieu de 3.

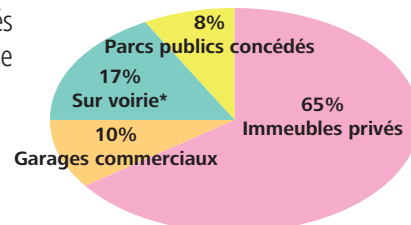
Le tarif horaire des places payantes rotatives est de 4€ dans la zone 1 (arrdts 1 à 11) et de 2,40€ dans la zone 2 (arrdts 12 à 20). Pour les résidents le tarif est de 1,50€ par jour (au lieu de 0,65€), soit 9€ par semaine.

### Cartes de stationnement résidentiel

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2015, passage en payant des cartes de stationnement résidentiel au tarif de 45€ pour un an et 90 € pour 3 ans. Le renouvellement n'est plus automatique. Possibilité d'obtenir ou de renouveler sa carte en ligne.

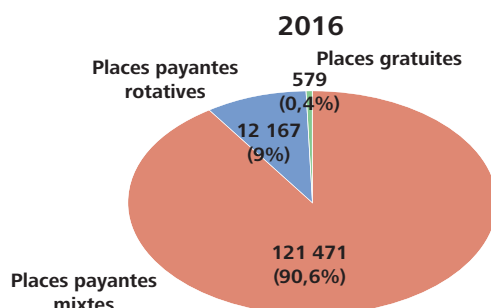
## Offre globale de stationnement pour les véhicules (estimation)

Le nombre total de places de stationnement dans Paris intra-muros est estimé à 815 000. Les immeubles privés renferment environ 530 000 places (selon l'enquête réalisée par l'Observatoire des déplacements entre 2005 et 2017).

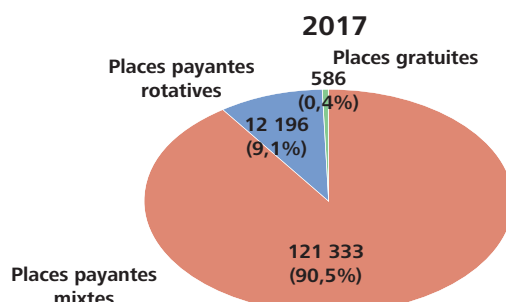


\* Hormis places spécifiques (livraisons, deux-roues, GIG-GIC et places réservées taxis, police, poste ....)

## Offre de stationnement véhicules sur voirie (hors bois)



Total places sur voirie : 134 217



Total places sur voirie : 134 115

La diminution des places véhicules sur voirie s'opère au profit des places deux-roues.

## Places pour les deux-roues sur voirie (hors bois)

|                                             | 2008   | 2009   | 2010   | 2011   | 2012   | 2013    | 2014   | 2015   | 2016    | 2017   | Évolution 2017/2016 |
|---------------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|---------|--------|--------|---------|--------|---------------------|
| Nombre de places deux-roues dont :          | 42 700 | 47 200 | 55 500 | 61 000 | 67 800 | 71 100  | 71 100 | 72 255 | 76 737* | 83 309 | +9%                 |
| - places mixtes                             | 19 500 | 20 200 | 20 200 | 15 700 | 15 700 | 14 200* | 14 100 | 14 003 | 13 000* | 11 844 | -9%                 |
| - places spécifiques : deux-roues motorisés | 12 900 | 14 600 | 19 100 | 25 000 | 28 400 | 31 100  | 31 100 | 32 278 | 33 690* | 35 640 | +6%                 |
| vélos                                       | 10 300 | 12 400 | 16 200 | 20 300 | 23 700 | 25 800  | 25 900 | 25 974 | 30 047* | 35 825 | +19%                |

\* Données consolidées

## Usagers du stationnement résidentiel

|                                                                      | 2008    | 2009    | 2010    | 2011    | 2012    | 2013    | 2014    | 2015   | 2016   | 2017   |
|----------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|--------|--------|--------|
| Nombre de cartes de stationnement résidentiel délivrées dans l'année | 160 944 | 139 186 | 154 111 | 140 119 | 144 111 | 159 356 | 138 612 | 58 692 | 63 893 | 61 109 |

Fin 2017, au total 109 813 cartes de stationnement résidentiel sont en cours de validité.



#### Carte professionnels sédentaires :

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2015, elle remplace la carte Sésame Artisans Commerçants. Elle est payante au tarif annuel de 45€ et la liste des ayant-droits est plus réduite. Le titulaire de cette carte professionnel peut utiliser un ticket horodateur valable 24h, au tarif résident. Il est autorisé à stationner 24h consécutives sur les emplacements payants des voies mixtes dans les 4 zones de stationnement résidentiel déterminées par l'adresse de son établissement, au tarif journalier de 1,50€ (non fractionnable).

Source : Préfecture de Police

## Stationnement dans les parcs concédés

Source : Mairie de Paris,  
Direction de la Voirie  
et des Déplacements



#### Parc concédé :

Parc de la ville de Paris, construit et exploité par une société de droit privé.

#### Sociétés délégataires :

Indigo, SAEMES, SPIE Autocité, SAGS, Q-Park, Realpark, Interparking, Accor

ZONE CENTRALE  
(arrdts 1 à 4)

ZONE PERICENTRALE  
(arrdts 5 à 11)

ZONE PERIPHERIQUE  
(arrdts 12 à 20  
et Marigny-Château  
à Vincennes)

### → Carte professionnels sédentaires

|                                         | 2008  | 2009  | 2010  | 2011  | 2012  | 2013  | 2014  | 2015  | 2016   | 2017  |
|-----------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|-------|
| Nombre de cartes délivrées dans l'année | 2 381 | 3 724 | 4 377 | 4 401 | 5 337 | 6 108 | 6 791 | 4 356 | 3 659* | 3 611 |

\* Chiffre consolidé

### → Évolution de la verbalisation

Nombre d'infractions (procès-verbaux) relevées

→ Évolution 2017 / 2016

Pour arrêt ou stationnement

1 337 925

-10%

### → Offre de stationnement dans les parcs concédés

Recensement exhaustif en 2017 (places pour véhicules)

#### Parcs souterrains

126 parcs totalisent 66 928\* places,  
dont 66 parcs pratiquent un tarif abonné résident ou résident petit rouleur

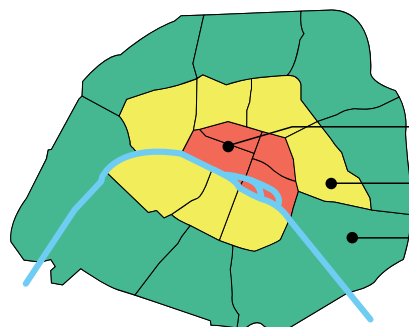
#### Parcs de surface

19 parcs de surfaces totalisent 1 295 places publiques  
L'ensemble de ces parcs pratique un tarif résidentiel (en abonnement)

\* Dont 125 parcs intra-muros totalisant 66 308 places et un parc de 620 places dans le Val de Marne, le parc Marigny-château

### → Capacité des parcs par zone

Capacité totale : 68 223 places mixtes et garage  
dont 13 726 places amodiées



8 509 places

25 588 places

34 126 places

### → Places pour les deux-roues motorisés dans les parcs concédés

|                                                      | 2008     | 2009     | 2010      | 2011      | 2012     | 2013      | 2014      | 2015      | 2016      | 2017      | Évolution 2017/2016 |
|------------------------------------------------------|----------|----------|-----------|-----------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|---------------------|
| Nombre de places deux-roues motorisés réparties dans | 1 256    | 1 919    | 2 060     | 2 164     | 2 293    | 2 361     | 2 579     | 2 661     | 2 795     | 2 830     | +1%                 |
|                                                      | 89 parcs | 86 parcs | 102 parcs | 105 parcs | 97 parcs | 105 parcs | 105 parcs | 105 parcs | 104 parcs | 105 parcs |                     |



#### Sorties horaires :

Elles comprennent les sorties des clients qui paient au tarif horaire, les «sorties gratuites», c'est-à-dire les sorties, hors sorties abonnés, ne donnant pas lieu à encaissement immédiat et les «forfaits», généralement liés à des usages spécifiques des parcs (notamment touristiques), ou ponctuels (liés à l'organisation d'événements voisins).

## Utilisation des parcs concédés

### Sorties horaires en 2017

### Evolution 2017 / 2016

Nombre total par jour **25 566**

-7%

Nombre/place publique/jour **0,48**

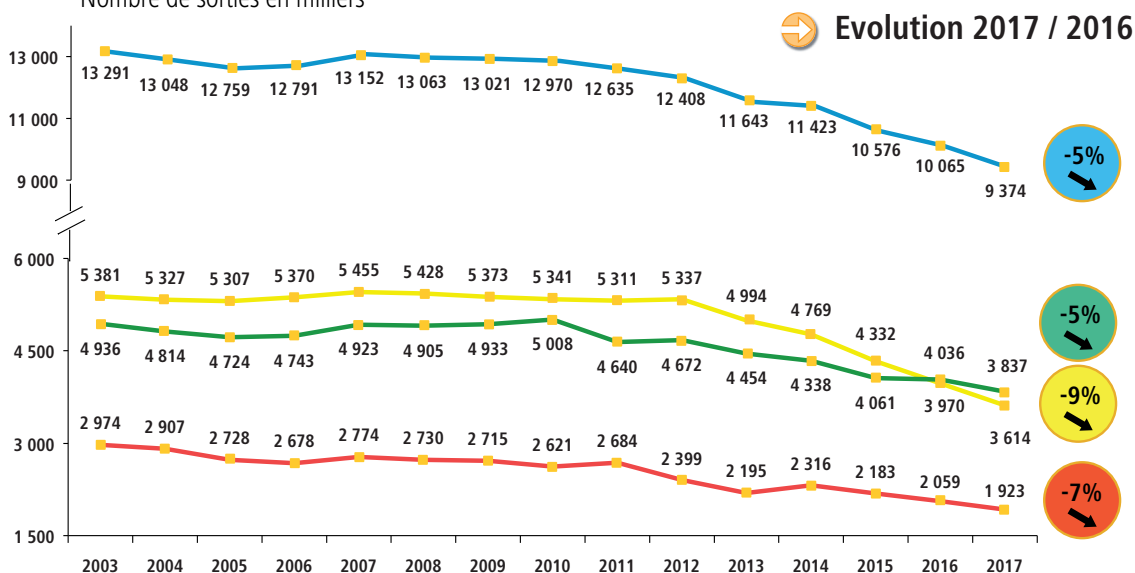
-4%

## Evolution des sorties horaires

dans les parcs de stationnement concédés

Nombre de sorties en milliers

- TOUT PARIS
- ZONE PERICENTRALE (arrdts 5 à 11)
- ZONE PERIPHERIQUE (arrdts 12 à 20)
- ZONE CENTRALE (arrdts 1 à 4)



## Abonnés (fin 2016)

### Evolution 2017 / 2016

### Tous véhicules

Nombre total d'abonnements (uniquement VL)

**30 784**

-5%

Nombre / place publique

**0,58**

-3%

Nombre d'abonnements à tarif résidentiel répartis dans

**8 059\***  
85 parcs

-4%

dont  
**Deux-roues motorisés**

Nombre d'abonnements répartis dans

**1 449**  
106 parcs

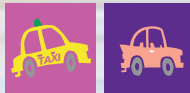
-2%

\* 8 412 en 2016, chiffre consolidé.



#### Tarif résidentiel :

Taux préférentiel destiné aux riverains.



## Offre

- Grande station ●
- Station de quartier ●
- Station en gare ●



## Courses en taxis

(%) : Pourcentage en 2016

## Utilisation des stations de taxis équipés de BAT

Enquête réalisée sur une station  
de taxis avenue de Villiers  
Le jeudi 7 septembre 2017  
de 8h à 22h

## Infractions

Source : Préfecture de Police

## Taxis à Paris

Par arrêté préfectoral en date du 27 avril 2017, le nombre de licences des taxis a été porté à 17 924. La part des taxis dans la circulation parisienne s'élève à 8 %\*.

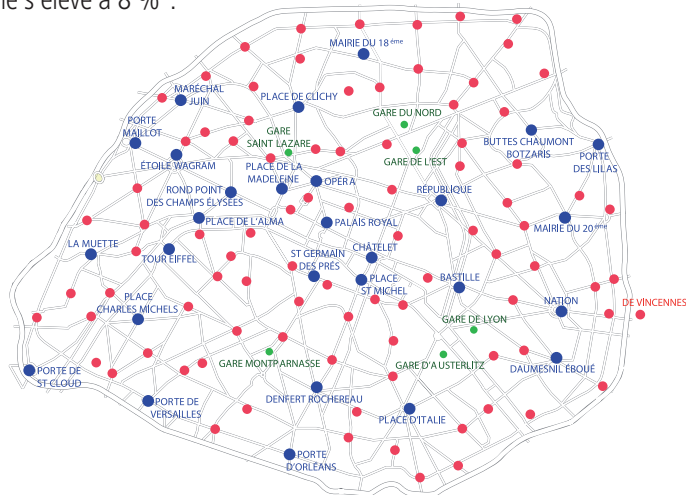
## Stations à Paris

**425** stations de taxis, comptabilisant 3 004 places sont réparties dans la capitale dont :

**120** stations principales (grandes stations à proximité des sites touristiques, stations de quartier) ;

**294** stations secondaires situées près des hôpitaux, hôtels, théâtres...

**11** stations en gare ferroviaire.

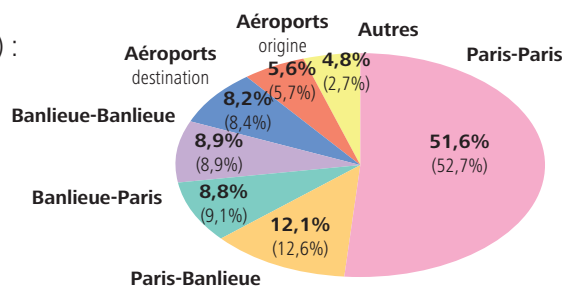


Les 120 stations principales regroupent 80 % de l'activité des taxis en station. Chacune d'elle dispose d'un nom et d'un numéro permettant ainsi de la repérer plus facilement. Ces 120 stations sont équipées de nouveaux mobiliers.

## ➡ Caractéristiques des voyages dans Paris

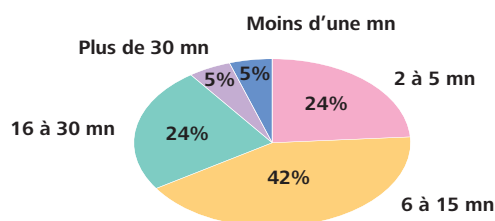
Établies sur un échantillon de **21 372 194** courses réalisées en Île-de-France.

- Distance moyenne d'une course (Paris-Paris) : **4,22 km** (4,24 km en 2016).
- Durée moyenne d'une course (Paris-Paris) entre 7h et 21h un jour ouvrable : **22.1 mn** (21.9 mn en 2016)

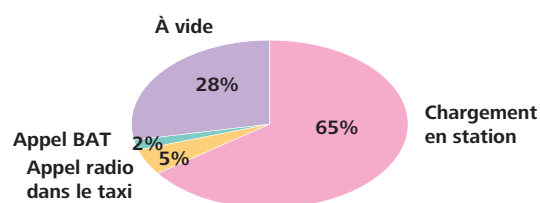


 **Durée de stationnement et nombre de départs par motif**

Moyenne : 12 minutes



429 départs



## **Infractions relevées** (procès-verbaux) **sur les emplacements réservés aux taxis**

Évolution 2017 / 2016

### Pour arrêt ou stationnement

16 872

**-20%**



# Les déplacements touristiques

## Autocars de tourisme

Source : Mairie de Paris,  
Direction de la Voirie  
et des Déplacements

Enquête réalisée  
du 1<sup>er</sup> au 9 décembre 2017 sur 5 zones  
touristiques (Marais, Fontaine  
Saint-Michel, Opéra-Grands magasins,  
Denfert-Rochereau et Belleville), auprès  
de 250 résidents et 258 visiteurs.

Note 0 : perception très négative

Note 10 : perception très positive



## Forfaits de stationnement des autocars de tourisme

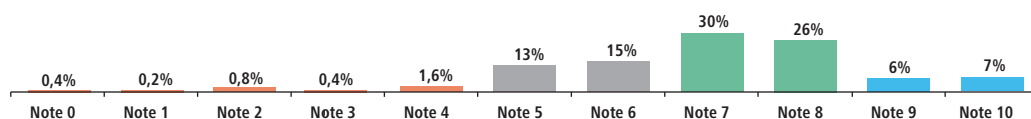


### Normes Euro :

Règlements de l'Union européenne  
fixant les limites maximales de rejets  
polluants pour les véhicules roulants.  
Ces normes sont de plus en plus  
strictes depuis 1990 et s'appliquent  
aux véhicules neufs. Leur objectif est  
de réduire la pollution atmosphérique  
due au transport routier.

(%) : Pourcentage en 2016

### ➔ Perception du tourisme à Paris



Globalement, les résidents et les visiteurs des quartiers concernés ont une perception positive du tourisme à Paris, avec une note moyenne de 7 sur 10.

86% des personnes interrogées se sentent fières de vivre dans une ville touristique et 87 % des répondants estiment que le tourisme contribue à l'économie locale.

### ➔ Offre de stationnement réservé aux autocars

**681 places réparties en :**

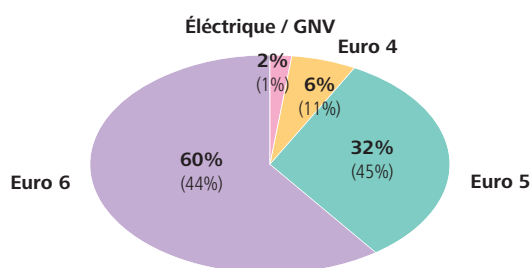
**462** places payantes accessibles dans le cadre du forfait dont **215** dans les parcs

**167\*** places accessibles hors forfait (payantes ou non) dont **24** sur voirie et **143** dans les parcs

**52** places réservées à la dépose ou à la reprise des voyageurs

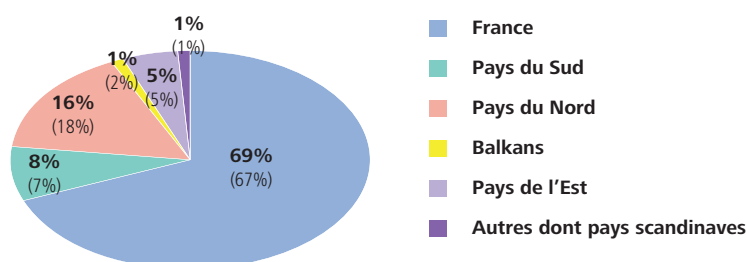
\* Données 2007

### ➔ Répartition par norme Euro des cars ayant souscrit un abonnement Pass Autocar



Le part des autocars Euro 4 et Euro 5 a baissé par rapport à 2016 au profit des autocars Euro 6 et des autocars à motorisation électrique ou GNV.

### ➔ Immatriculation des cars ayant souscrit un abonnement Pass Autocar



**Tendance :** En 2017, la part de cars immatriculés en France ayant souscrit un abonnement de stationnement Pass Autocar est en légère hausse par rapport à 2016. Celle des cars immatriculés dans les pays du nord est en légère baisse.

## Forfaits de stationnement des autocars de tourisme

Nombre de stationnements

Nombre de forfaits utilisés



### Nombre de stationnement :

Il est calculé à partir de toutes les entrées dans les parcs faisant partie du forfait et de relevés effectués par des préposés entre 9h et 19h sur les sites sur voirie.



### Forfait (PASS autocar) :

Le forfait donne accès à la majorité des parcs et places sur voirie. Il est en place depuis le 16 juin 2003.

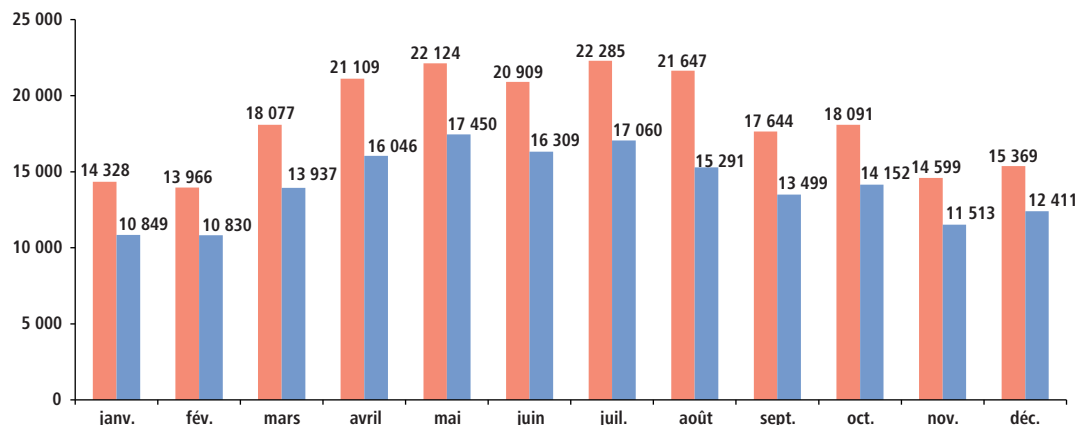
On distingue le PASS abonnés destiné aux sociétés d'autocars venant régulièrement sur Paris (hors ligne régulières) et le PASS occasionnel pour les visites ou voyage occasionnels à Paris. Les dispositions tarifaires pour le PASS abonné et le PASS occasionnels sont différentes.

Mise en place le 1<sup>er</sup> mai 2015 des modifications du dispositif de PASS autocar comprenant notamment, une augmentation tarifaire, un accroissement de la réduction tarifaire liée au PASS ECO et le contrôle systématique des normes EURO des véhicules abonnés.

## Forfaits dans les transports en commun

Source : IDFM

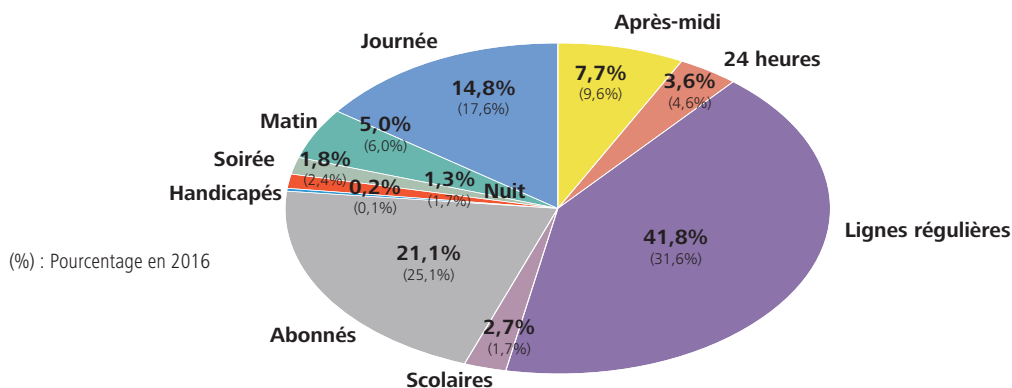
### Évolution mensuelle du nombre de stationnements et du nombre de forfaits utilisés



**169 347** forfaits vendus, soit - 8,3 % par rapport à 2016.

**220 148** stationnements, soit -13,5 % par rapport à 2016.

### Type de forfaits utilisés



(%) : Pourcentage en 2016



**Tendance :** Les parts de forfaits lignes régulières et scolaires sont en hausse par rapport à 2016. Celles des autres forfaits sont en baisse.

### Nombre de forfaits utilisés en 2017

### Évolution 2017 / 2016

|                                                           |           |             |
|-----------------------------------------------------------|-----------|-------------|
| Forfaits "Mobilis"<br>(y compris tickets jeunes week-end) | 5 571 300 | stable<br>→ |
| Forfaits "Paris Visite"                                   | 2 042 200 | +7%<br>↗    |

**Mobilis :** forfait valable une journée permettant d'effectuer un nombre de voyages illimité à l'intérieur des zones choisies du réseau de transport d'Ile de France (sauf desserte d'aéroports).

**Paris Visite :** forfait valable pendant 1, 2, 3 ou 5 jours consécutifs permettant de se déplacer sur l'ensemble du réseau d'Île-de-France en fonction des zones choisies et bénéficier d'avantages culturels ou commerciaux.

## Transports de voyageurs par voie fluviale

Source : Mairie de Paris,  
Direction de la Voirie  
et des Déplacements,  
Compagnie des Batobus

### ➔ Nombre de passagers transportés en 2017

### ➔ Évolution 2017 / 2016

|                                                                                                                                                        |                   |      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------|
| Sur la <b>Seine</b> durant la période<br>de janvier jusqu'à fin décembre<br>(sauf durant les crues)<br>- par Batobus                                   | 655 347           | +24% |
| Sur les <b>canaux</b><br>- par bateaux de tourisme<br>Sur les canaux à grand gabarit : Saint-Martin<br>et Saint-Denis<br>- par navettes sur les canaux | 77 900<br>985 000 | +16% |

## Tourisme à Paris

Source : Office du Tourisme  
et des Congrès de Paris

### ➔ Résultats hôteliers

Nombre d'arrivées et de nuitées en millions

### ➔ Évolution 2017 / 2016

|                                        | 2016                | 2017                |               |
|----------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------|
| <b>Nombre total d'arrivées</b>         | <b>14,5</b>         | <b>15,9</b>         | <b>+9,9%</b>  |
| dont Étrangers<br>Français             | 8,0<br>6,5          | 9,1<br>6,8          |               |
| <b>Nombre total de nuitées</b>         | <b>31,8</b>         | <b>35,5</b>         | <b>+11,6%</b> |
| <b>Nombre de nuitées d'affaires</b>    | <b>15,5</b>         | <b>17,1</b>         | <b>+10,4%</b> |
| <b>Part de la clientèle d'affaires</b> | <b>48,8%</b>        | <b>48,2%</b>        | <b>-0,6</b>   |
| <b>Durée moyenne de séjour</b>         | <b>2,20 nuitées</b> | <b>2,24 nuitées</b> | <b>+1,8%</b>  |
| <b>Taux d'occupation moyen</b>         | <b>72,5%</b>        | <b>75,2%</b>        | <b>+2,7</b>   |



**Taux d'occupation des chambres dans l'hôtellerie homologuée :**  
Nombre de chambres occupées divisé  
par le nombre de chambres disponibles  
et multiplié par 100.



**Les pourcentages d'évolution** sont  
calculés sur les données exactes (non  
arrondies).



**Principaux sites culturels :**  
Tour Eiffel, Musée du Louvre, Centre  
Pompidou, Cité des Sciences, Musée  
d'Orsay, Arc de Triomphe.



**Tendance :** La fréquentation hôtelière est en hausse par rapport à 2016.

### ➔ Évolution annuelle de la fréquentation des principaux sites culturels

Nombre d'entrées en milliers.

### ➔ Évolution 2017 / 2016



**Tendance :** La fréquentation des grands sites culturels parisiens est en hausse par rapport à 2016.



# Le transport de marchandises

## Le E-commerce

Source : Mairie de Paris  
Direction de la Voirie  
et des déplacements

Enquête, financée par la région  
Île-de-France, réalisée du 20 octobre  
au 24 novembre 2015, auprès de 3 800  
internauts franciliens âgés de 15 à 75 ans.

Au domicile

Au point relais

Dans un magasin de l'enseigne

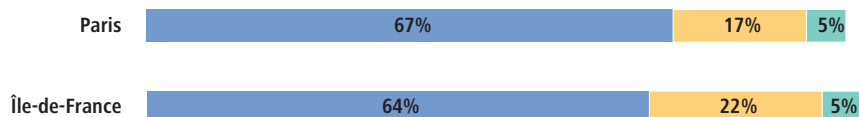
À pied

En transport en commun

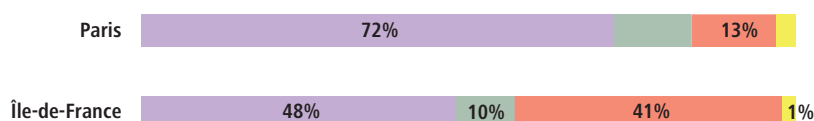
En voiture

En deux-roues

### Principaux modes de livraison selon le territoire



### Mode de déplacement pour retirer son colis selon le territoire



La livraison à domicile a la faveur des internautes franciliens quel que soit le territoire. Les parisiens utilisent moins les points relais que les autres internautes franciliens.

A Paris 72 % des internautes se rendent au point relais à pied et seulement 13 % en voiture (41 % pour les franciliens). L'usage du deux-roues est marginal.



### Zones dites «sanctuarisées» ou «permanentes» :

Elles sont réservées exclusivement à la livraison afin de répondre aux besoins des établissements approvisionnés la nuit ou tôt le matin ;

### Zones dites «partagées» ou «périodiques» :

Elles sont utilisées pour le stationnement de tous les véhicules de 20h à 7h ainsi que les dimanches et jours fériés.

### Nombre de zones de livraison (fin 2017)

|                                    |       |
|------------------------------------|-------|
| Nombre de zones de livraison       | 9 742 |
| dont :                             |       |
| - zones de livraison partagées     | 7 239 |
| - zones de livraison sanctuarisées | 2 503 |

## Infractions

Source : Préfecture de Police

### Infractions relevées (procès-verbaux) relevées sur les zones de livraison

Évolution 2017 / 2016

Pour arrêt ou stationnement

344 620

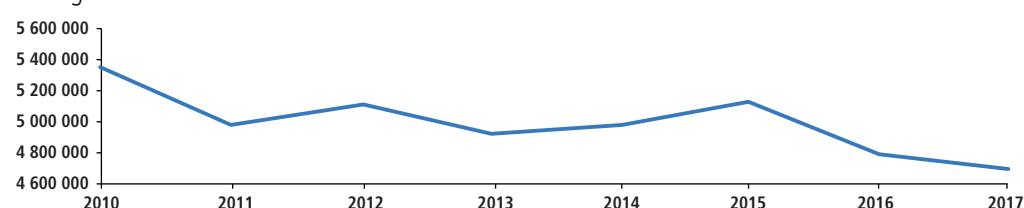
-18%

## Voie ferrée

Source : SNCF

### Flux de trafic fret en Île-de-France

Trafic global en train.km



Le trafic 2017 est estimé à 4,7 millions de tr-km pour l'Île-de-France, soit une légère baisse de 2 %.

## Voie d'eau

Source : Ports de Paris

## Évolution du trafic fluvial des ports parisiens

|                                                                  |                         |
|------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Trafic fluvial des ports sur la Seine                            | 1 833 530 tonnes        |
| Trafic fluvial des ports sur les canaux (Paris 19 <sup>e</sup> ) | 134 458 tonnes          |
| <b>Trafic total pour tous les ports parisiens</b>                | <b>1 967 988 tonnes</b> |



**Ports parisiens inscrits au PLU :**  
**6 ports industriels :** Pont National, (13<sup>e</sup>), pont de Tolbiac (13<sup>e</sup>), pont de Bercy amont (12<sup>e</sup>), port Victor (15<sup>e</sup>), port du Point du Jour (16<sup>e</sup>), port Serrurier (canal de l'Ourcq) (19<sup>e</sup>).

**2 ports mixtes :** Port de la Bourdonnais (7<sup>e</sup>), port de Javel Bas (15<sup>e</sup>).

**15 plates-formes de transit à temps partagé :** port d'Austerlitz (13<sup>e</sup>), port de la Rapée (12<sup>e</sup>), port de Bercy aval (12<sup>e</sup>), port Saint Bernard (5<sup>e</sup>), port Henri IV (5<sup>e</sup>), port du Pont Neuf (5<sup>e</sup>), port de la Tournelle (5<sup>e</sup>), port des Célestins (4<sup>e</sup>), port des Grands Augustins (1<sup>er</sup>), port du Louvre (1<sup>er</sup>), port des Saints Pères (6<sup>e</sup>), port des Champs Elysées (8<sup>e</sup>), port du Gros Caillou (7<sup>e</sup>), port de Grenelle (15<sup>e</sup>), port de Javel haut (15<sup>e</sup>).



**Plate-forme de transit à temps partagé :** Port dans lequel le transit de marchandises a lieu dans la journée ; l'espace est ensuite rendu au loisir le reste du temps.

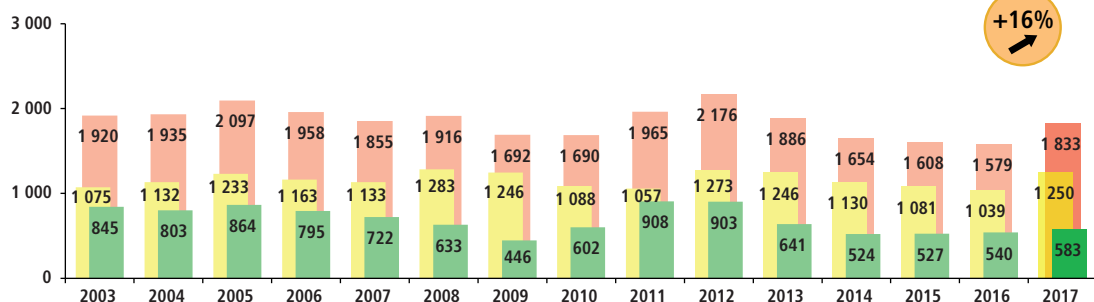
(%) : Pourcentage en 2016



**Trafic fluvial total en Île-de-France :**  
 Total des marchandises chargées et déchargées dans les ports des huit départements franciliens (y compris Paris).

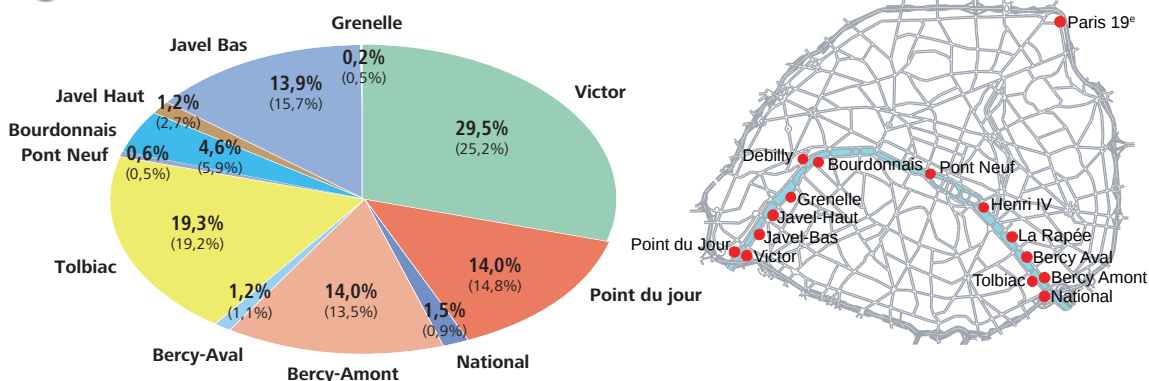
### Ports sur la Seine Trafic en milliers de tonnes

### Évolution 2017 / 2016



Le trafic total sur la Seine des ports parisiens, composé à 77 % de matériaux de construction, connaît une forte hausse en 2017, avec des chargements et des déchargements en hausse (respectivement +8 % et +20 %).

### Répartition du trafic fluvial sur la Seine par port



### Évolution 2017 / 2016

**Trafic fluvial total en Île-de-France**  
 dont  
 Trafic total sur les canaux de la Ville de Paris

21 226 432 tonnes

864 558 tonnes

Chiffre 2016 consolidé 20 284 747 tonnes



# La sécurité des déplacements

## Nombre d'accidents corporels et de victimes

Source : Fichier Municipal des accidents (jusqu'à 2006) et logiciel Concerto (à partir de 2007)

VICTIMES  
ACCIDENTS  
BLESSÉS GRAVES  
TUÉS



Un accident corporel provoque une ou plusieurs victimes et implique au moins un véhicule. Parmi les victimes, on distingue les tués, les blessés graves, (hospitalisés) et les blessés légers.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, l'Etat a changé la définition de la gravité des victimes d'accidents corporels, afin de s'aligner sur la directive européenne :

**Tués :** Victime décédant dans les 30 jours suivant l'accident (au lieu de 6 jours antérieurement) ;

**Blessé grave appelé B.H.,** (blessé hospitalisé) :

Victime nécessitant plus de 24h d'hospitalisation (au lieu de 6 jours minimum antérieurement) ;

**Blessé léger appelé B.N.H.,** (blessé non hospitalisé ou hospitalisé moins de 24 heures).

## Évolution de la gravité des accidents

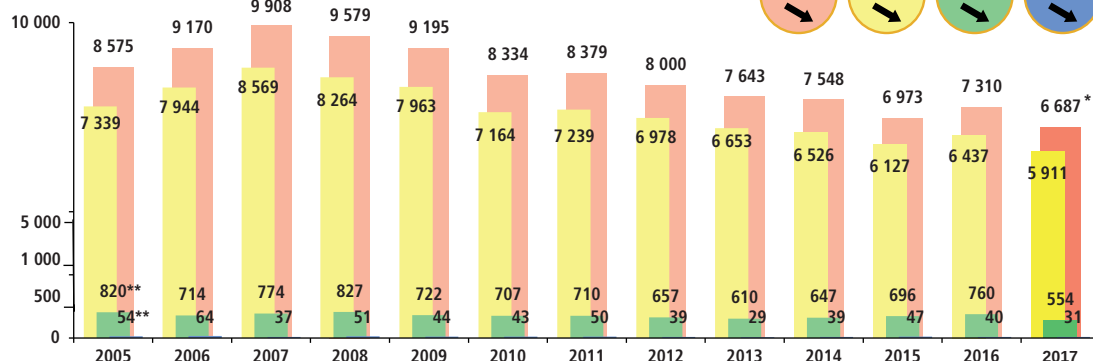
FRANCE milieu urbain  
PARIS



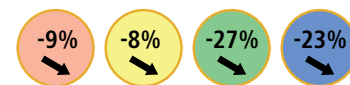
**Gravité des accidents :**

Nombre de victimes tués et blessés graves pour 100 accidents corporels.

### À Paris



### Évolution 2017 / 2016



\* dont sur le boulevard périphérique et les échangeurs : 659 accidents corporels, soit 11% du total des accidents de Paris et 773 victimes (704 blessés légers, 67 blessés graves et 2 tués) soit 12 % du total. Parmi ces victimes, on dénombre 54 % d'usagers de deux-roues motorisés, 46 % d'usagers quatre roues et 0,5% de piétons.

\*\* changement de la définition de la gravité des victimes d'accidents corporels.

### Comparaison avec les résultats régionaux et nationaux

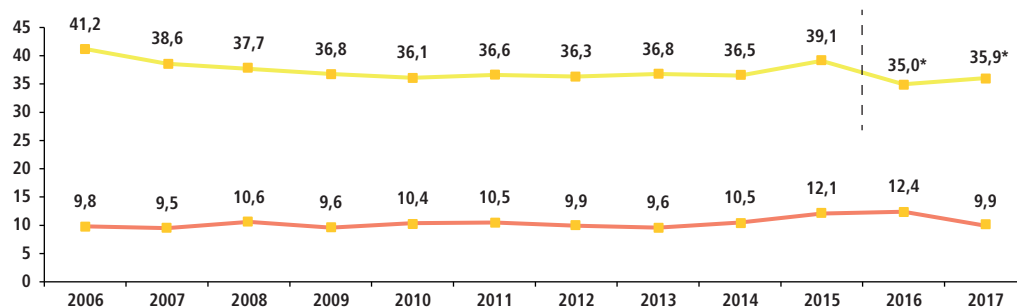
|                 | Nombre d'accidents | Évolution 2017 / 2016 | Nombre de victimes | Évolution 2017 / 2016 |
|-----------------|--------------------|-----------------------|--------------------|-----------------------|
| Paris           | 5 911              | -8%                   | 6 687              | -9%                   |
| Île-de-France*  | 18 691             | -3%                   | 22 287             | -6%                   |
| Milieu urbain** | 32 501             | +1%                   | 40 105             | stable                |
| France***       | 58 613             | +2%                   | 76 832             | +1%                   |

\*Données provisoires \*\*Agglomération de plus de 150 000 habitants (hors autoroutes) \*\*\*France métropolitaine.



**Tendance :** On constate une diminution du nombre total des accidents corporels (-8 %) et du nombre total de victimes (-9 %) à Paris par rapport à 2016. De même, le nombre des blessés légers (-6 %), des blessés graves (-27 %) et des tués (-23 %) diminue.

### Nombre de tués + blessés graves pour 100 accidents



\*Milieu urbain : La référence a changé. Il s'agit des agglomérations de plus de 150 000 habitants (hors autoroutes).

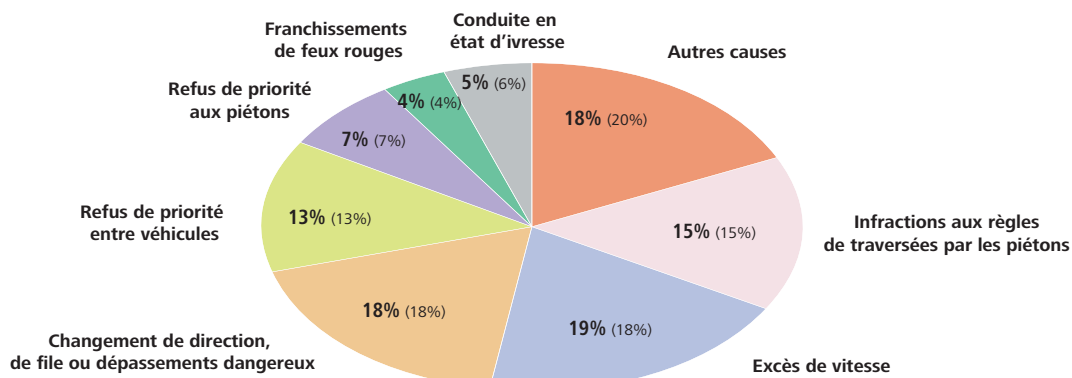


**Tendance :** La gravité des accidents à Paris demeure bien inférieure à celle du milieu urbain français dans son ensemble.

## Répartition des accidents en 2017

(%) : Pourcentage des infractions en 2016.

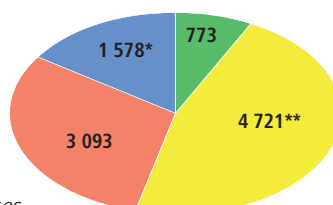
### ➔ Répartition des accidents selon les principales causes



**Tendance :** Les excès de vitesse ainsi que les changements de direction représentent les principales causes des accidents en 2017. Viennent ensuite les infractions aux règles de traversées par les piétons, les refus de priorité entre véhicules, les refus de priorité aux piétons et enfin la conduite en état d'ivresse. Les «autres causes» sont essentiellement la conduite dans des conditions perturbées\* (5 %), les demi-tours ou marche arrière (4 %), les ouvertures dangereuses de portières (3 %), la circulation de véhicules non autorisés dans les couloirs de bus (1 %), la conduite malgré l'usage de stupéfiants (1 %), la circulation en sens interdit (1 %), le franchissement de ligne continue (1 %), la conduite sans laisser une distance de sécurité avec le véhicule qui précède (1 %) et la circulation sur la partie gauche d'une chaussée à double sens (1 %).

\*conduite dans des conditions ne permettant pas au conducteur de manœuvrer aisément (les causes sont très diverses : mécanique défectueuse, chute d'un sac, appel téléphonique, etc...)

### ➔ Répartition des accidents par catégorie d'usagers impliqués

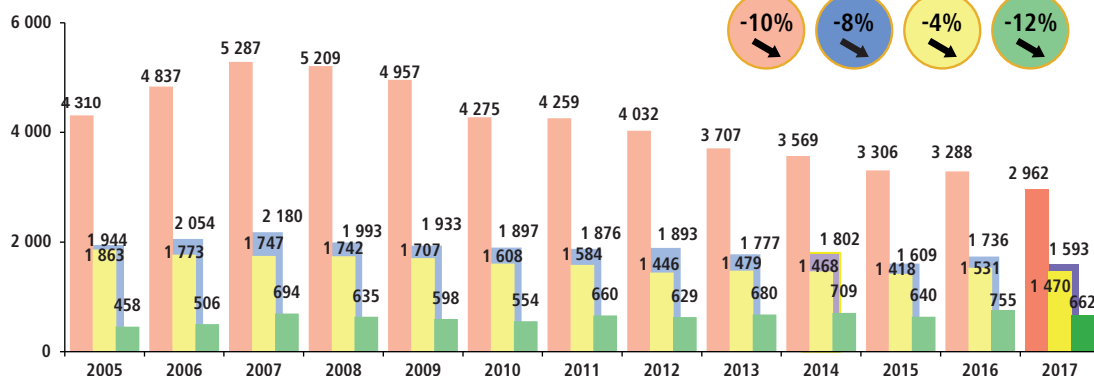


\* dont 48 rollers et trottinettes.

\*\* dont détail des véhicules impliqués dans les accidents de quatre-roues : VL : 3 720 (dont 59 accidents Autolib) ; VU : 666 ; PL : 119 ; TC (bus et autocars) : 120 ; tramway : 7 ; voitures et quad à moteur carrossé : 14 ; Tracteurs routiers : 10 ; autres : 3

### ➔ Évolution du nombre total de victimes (blessés légers, blessés graves, tués)

#### ➔ Évolution 2017 / 2016



**Tendance :** Les usagers des deux-roues motorisés représentent près de la moitié des victimes (44 % en 2017) alors qu'ils ne constituent que 16 % du trafic dans Paris intra-muros et 10 % sur le boulevard périphérique et les échangeurs\*.

\* Enquêtes de composition de trafic réalisées en 2016 sur le boulevard périphérique et dans Paris intra-muros

- 2 ROUES-MOTORIZÉS
- PIÉTONS
- 4 ROUES
- VÉLOS



Le nombre d'accidents réparti par catégorie d'usagers est supérieur au total des accidents, un même accident pouvant impliquer plusieurs catégories d'usagers.

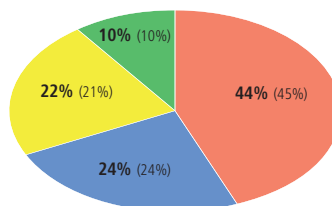
## Sécurité des usagers

- 2 ROUES-MOTORIZÉS
- PIÉTONS
- 4 ROUES
- VÉLOS

- 2 ROUES-MOTORISÉS 
- PIÉTONS 
- 4 ROUES 
- VÉLOS 

(%) : Pourcentage  
en 2016.

## ➔ Répartition des victimes par catégorie en 2017



### Nombre de victimes tout Paris

|                                                    |              | dont tués | dont blessés graves (B.H) | dont blessés légers (B.N.H) |
|----------------------------------------------------|--------------|-----------|---------------------------|-----------------------------|
| <b>Deux-roues motorisés</b>                        | <b>2 962</b> | <b>13</b> | <b>281</b>                | <b>2 668</b>                |
| dont - cyclomoteurs (49,9 cm <sup>3</sup> )        | 873          | 3         | 72                        | 798                         |
| - motocyclettes ou scooters                        | 2 089        | 10        | 209                       | 1 870                       |
| dont > 50 cm <sup>3</sup> et ≤ 125 cm <sup>3</sup> | 952          | 4         | 99                        | 849                         |
| > 125 cm <sup>3</sup>                              | 1 137        | 6         | 110                       | 1 021                       |
| <b>Piétons</b>                                     | <b>1 593</b> | <b>13</b> | <b>189</b>                | <b>1 391</b>                |
| dont - enfants (≤ 15 ans)                          | 219          | 0         | 22                        | 197                         |
| - adultes (entre 16 et 59 ans)                     | 899          | 0         | 89                        | 810                         |
| - personnes âgées (60 ans et +)                    | 475          | 13        | 78                        | 384                         |
| <b>4 roues</b>                                     | <b>1 470</b> | <b>3</b>  | <b>42</b>                 | <b>1 425</b>                |
| dont - VL                                          | 1 289        | 3         | 38                        | 1 248                       |
| dont occupants Autolib                             | 13           | 0         | 0                         | 13                          |
| - VU                                               | 90           | 0         | 1                         | 89                          |
| - PL                                               | 7            | 0         | 2                         | 5                           |
| - TC                                               | 72           | 0         | 1                         | 71                          |
| - voiturette, quad et autres                       | 12           | 0         | 0                         | 12                          |
| <b>Vélos</b>                                       | <b>762</b>   | <b>2</b>  | <b>42</b>                 | <b>618</b>                  |
| dont - Vélib                                       | 126          | 0         | 7                         | 119                         |



**Tendance :** Les accidents impliquant un deux-roues motorisé représentent 52 % des accidents corporels de la circulation en 2017. Le nombre de victimes deux-roues motorisés est en baisse par rapport à 2016 (326 de moins). Les blessés légers diminuent (225 de moins) ainsi que les blessés graves (102 de moins), mais on dénombre un tué de plus. Le taux de gravité des accidents de deux-roues motorisés (9,5 %) est équivalent à celui de l'ensemble des accidents à Paris (9,9 %).



#### Taux de gravité :

Nombre de victimes tuées et blessées graves pour 100 accidents corporels. En 2017 à Paris, le taux de gravité est de 9,9 pour l'ensemble des accidents corporels.



Les accidents impliquant un piéton représentent 27 % des accidents corporels de la circulation en 2017. Le nombre des victimes piétons diminue par rapport à 2016 (-8 %). En 2017, les piétons représentent 24 % du total des victimes, réparties comme suit : 14 % d'enfants, 56 % d'adultes et 30 % de personnes âgées. Les personnes âgées constituent la totalité des piétons tués. Le taux de gravité des accidents de piétons en 2017 (12,8 %) est supérieur à celui de l'ensemble des accidents (9,9 %).



Les accidents impliquant des 4 roues représentent une part importante des accidents corporels de la circulation en 2017 (80 %). Les victimes en 4 roues en diminution par rapport à 2016 (-4 %) représentent 22% du total des victimes en 2017. Le taux de gravité pour les conducteurs et les passagers de 4 roues (0,95 %) est très en deçà de celui de l'ensemble des accidents parisiens (9,9 %).

Les Autolib' ont été impliquées dans 59 accidents corporels de la circulation en 2017, occasionnant 73 victimes au total, dont 13 conducteurs ou passagers d'Autolib' et 60 victimes « autres » (18 piétons, 18 deux-roues motorisés, 16 conducteurs ou passagers de V.L. non Autolib', 3 cyclistes, 3 occupants de bus et 1 quad >50cm<sup>3</sup> et 1 occupant de P.L).

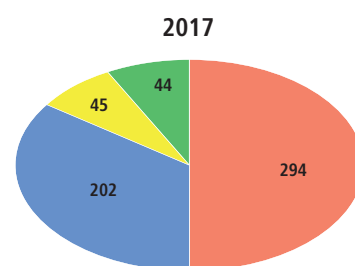
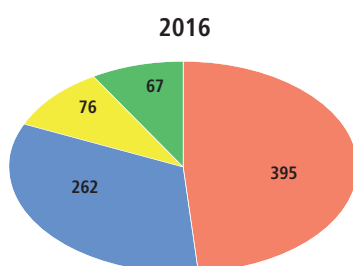
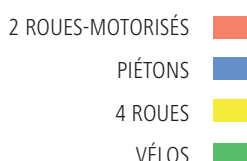


Les cyclistes sont impliqués dans 13 % des accidents corporels de la circulation et représentent 10 % des victimes en 2017. Le nombre de victimes cyclistes est en diminution de 12 % par rapport à 2016. Cette diminution repose sur celle des blessés légers (70 de moins), des blessés graves (22 de moins) et des tués (1 de moins). A titre d'indication le nombre de cyclistes\* dans la circulation a diminué de 1 % par rapport à 2016.

Le taux de gravité des accidents de vélos en 2017 (5,7 %) est inférieur à celui de l'ensemble des accidents à Paris (9,9 %). Les 126 victimes cyclistes utilisant Vélib' représentent 19 % de l'ensemble des victimes cyclistes en 2017, alors que la part des cyclistes Vélib' dans la circulation, parmi l'ensemble des cyclistes\*, est de 38 %.

\*comptages de l'Observatoire

## ➔ Évolution du nombre de tués et blessés graves



**Tendance :** Les usagers les plus vulnérables sont en majorité les deux-roues motorisés et les piétons.

## Actions en faveur de la sécurité routière



### Sites « accidentogènes » étudiés en 2017 :

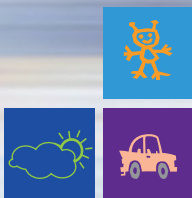
Carrefour boulevard Diderot / avenue Daumesnil (12°) ; carrefour avenue Daumesnil / rue de Rambouillet / rue du Charolais (12°) ; rue de Reuilly, de rue Antoine Julien Hénard à rue de la gare de Reuilly (12°) ; section courante route de la Pyramide de carrefour de la Pyramide à Esplanade Saint-Louis (12°) ; section courante avenue d'Italie entre place d'Italie et rue Vandrezanne et carrefour adjacent avenue d'Italie / rue Vandrezanne (13°) ; carrefour rue Réaumur / rue Saint Martin (3°) ; carrefour quai de Gesvres / rue Saint-Martin / Pont Notre Dame (4°) ; carrefour rue Pelleport / rue Saint Fargeau / rue de Ménilmontant (20°) ; carrefour rue de Charonne / avenue Philippe Auguste (11°) ; section courante avenue Philippe Auguste, de rue de Charonne à boulevard de Charonne (11°) ; carrefour rue d'Avron / rue des Pyrénées (20°) ; carrefour rue des Pyrénées / rue de Bagnolet (20°) ; carrefour boulevard Davout / rue d'Avron / avenue de la porte de Montreuil (20°).

## ➔ Actions partenariales

- Poursuite de la procédure de transmission des télégrammes d'accidents entre la Préfecture de Police et la Ville de Paris, afin de suivre et d'analyser quasi en temps réel les causes d'accidents graves et mortels. 118 télégrammes ont été diffusés en 2017.
- Poursuite des études engagées en 2007 sur les sites les plus accidentogènes à Paris par le groupe de travail réunissant la Ville de Paris, la Préfecture de Police et la RATP. Les propositions peuvent concerner des modifications de l'infrastructure, des contrôles, des actions de sensibilisation. Les actions proposées font l'objet de projets. En 2017, 13 sites accidentogènes ont été étudiés.

## ➔ Actions de sensibilisation

- A l'initiative du Comité de Paris de l'association La Prévention Routière subventionnée par la Mairie de Paris, sensibilisation de plusieurs milliers d'écoliers et collégiens.
- Organisation par la Ville de Paris d'animations pour sensibiliser les usagers aux dangers de l'angle mort, en collaboration avec les Transports Automobiles Municipaux et des associations.
- Soutien aux actions de sécurité routière organisées par « Wimoov » de jour comme de nuit (lieux étudiants et jeunes, festivals, soirées étudiantes et discothèques).
- Soutien à l'action concernant l'organisation d'actions en journée et de soirées responsables par Avenir Santé (concours « Monte ta soirée »).
- Soutien à l'action de développement du programme « Un réseau francilien pour des villes à vivre » par Rue de l'Avenir.
- Formation des cyclistes à la remise en selle. Des cours organisés avec le concours d'associations ont lieu à Paris.



# La pollution atmosphérique

## Surveillance de la qualité de l'air

Source : AIRPARIF-  
Mairie de Paris



### Stations de fond :

Elles sont éloignées des voies de circulation et sont représentatives de la pollution à laquelle la population francilienne est soumise en permanence. On distingue les stations urbaines (dans des zones de forte densité de population), les stations périurbaines (en périphérie de l'agglomération), les stations rurales régionales (à une cinquantaine de kilomètres du centre de l'agglomération).

### Stations trafic :

Elles sont placées sous l'influence directe des voies de circulation, elles permettent de suivre le niveau maximum d'exposition du public. Les stations trafic sont représentatives de ce que respirent les piétons sur le trottoir.

### Stations d'observation :

Exploitées pour l'étude des phénomènes atmosphériques sans rapport avec l'exposition du public à la pollution (station au 3<sup>e</sup> étage de la Tour Eiffel).



Les **valeurs limites** définies par des **directives européennes**, correspondent à un niveau fixé dans le but d'éviter, de prévenir, ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou l'environnement dans son ensemble, à atteindre dans un délai donné et à ne pas dépasser une fois atteint. Ce sont des **valeurs réglementaires contraignantes**. En cas de dépassement de la valeur limite, des plans d'actions efficaces doivent être mis en œuvre afin de conduire à une diminution des teneurs en dessous du seuil de la valeur limite. La persistance d'un dépassement peut conduire à un contentieux avec l'Union Européenne.

Les **valeurs cibles**, définies par les **directives européennes**, correspondent à un niveau fixé dans le but d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine et l'environnement dans son ensemble, à atteindre dans la mesure du possible sur une période donnée. Il n'y a pas de contraintes contentieuses associées à ces valeurs, mais des enjeux sanitaires avérés.

Les **objectifs de qualité** sont définis par la **réglementation française**. Ils correspondent à une qualité de l'air jugée acceptable ou satisfaisante.

Les **objectifs à long terme** concernent spécifiquement l'ozone. Ils sont définis par la **réglementation européenne**. Ils correspondent à un niveau à atteindre à long terme (>10 ans), sauf lorsque cela n'est pas réalisable par des mesures proportionnées, afin d'assurer une protection efficace de la santé humaine et de l'environnement dans son ensemble. Comme pour les valeurs cibles, ces valeurs sont assimilables aux objectifs de qualité français.

## Impact météorologique

En termes de météorologie, 2017 est une année chaude et assez pluvieuse. Après un mois de janvier assez froid, les températures ont été plutôt douces en hiver. Le printemps et l'été ont été les 2 plus chaudes saisons jamais observées depuis 1900. Des pics de chaleur ont été enregistrés entre mai et août. Le reste de l'année s'est révélé globalement sans excès.

Cette météorologie particulière a impacté la qualité de l'air francilienne sur l'année (émissions locales fortes en janvier, photochimie précoce).

## Réseau de mesure d'Airparif

A l'aide des mesures et d'outils de modélisation, des cartes des niveaux moyens annuels sont réalisées chaque année pour les principaux polluants réglementés. Ces cartes, disponibles à l'échelle communale (arrondissement pour Paris), permettent d'estimer les niveaux de pollution en tout point de la région, à la fois en situation d'exposition générale de la population vis-à-vis de la pollution (fond urbain) et de proximité au trafic routier (trafic). Les résultats de ce dispositif sont affinés par des campagnes de mesure ponctuelles en différents points de la région.

Le réseau de mesure régional est dimensionné pour répondre aux exigences réglementaires mais aussi aux problématiques de qualité de l'air liées au contexte local, comme par exemple la présence d'un réseau routier dense dans une zone fortement peuplée.

### Typologie des stations à Paris :

7 stations de fond, dont 1 semi-permanente ;  
13 stations de proximité au trafic,  
dont 4 temporaires et 9 permanentes ;  
1 station d'observation

### Typologie des stations en Petite Couronne :

15 stations de fond ;  
9 stations de proximité au trafic,  
dont 7 temporaires et 2 permanentes

### Implantation des stations de mesure à Paris et en Petite Couronne



#### Typologie des stations de mesure

- Station de fond
- Station de fond semi-permanente
- ▼ Station trafic permanente
- ▼ Station trafic semi-permanente
- ▲ Station d'observation

## Normes de qualité de l'air

Pour juger de la qualité de l'air d'une année, la réglementation s'appuie sur plusieurs notions : les valeurs limites, les valeurs cibles, les objectifs de qualité et les objectifs à long terme qui concernent spécifiquement l'ozone.

Malgré une tendance à la baisse des niveaux de la pollution chronique depuis quelques années, les concentrations de dioxyde d'azote et de particules à Paris restent problématiques, avec des dépassements importants des valeurs limites. Les concentrations en benzène et en ozone sont supérieures aux objectifs de qualité français.

## Dioxyde d'azote NO<sub>2</sub>



### Effets sur la santé :

Le dioxyde d'azote, qui est un gaz toxique à fortes concentrations, provoque des inflammations des voies respiratoires et une diminution de la fonction pulmonaire (OMS, 2011).

La **valeur limite annuelle**, comme l'**objectif de qualité**, pour le NO<sub>2</sub>, sont fixés à 40 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle.

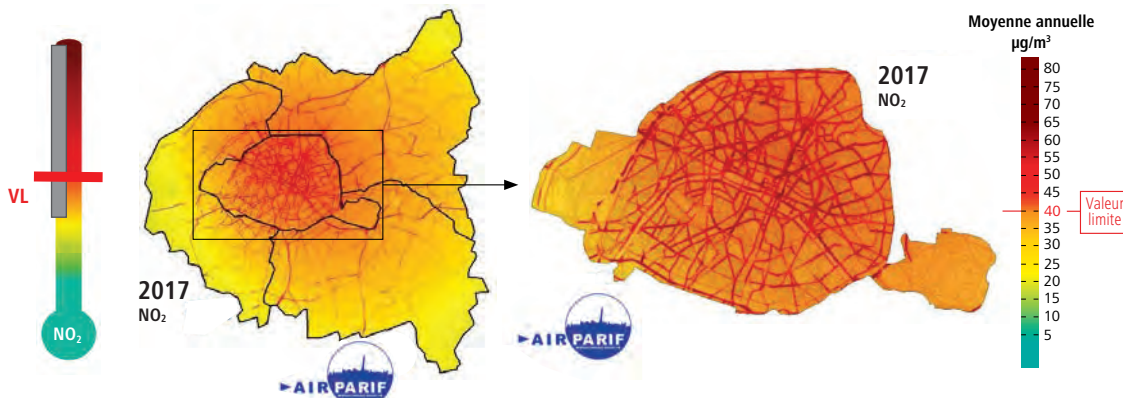


La baisse importante des teneurs en oxydes d'azote (NO<sub>2</sub>) enregistrée au début des années 2000, aussi bien en situation de fond qu'à proximité immédiate du trafic routier, s'explique notamment par l'importance prise progressivement par le nombre de véhicules catalysés dans le parc roulant. La relative stabilité observée depuis quelques années pourrait s'expliquer par un parc roulant catalysé déjà prédominant. Les gains obtenus pour des normes Euros plus récentes sont à présent plus faibles.

## Particules PM<sub>10</sub>

### ➔ Concentration moyenne annuelle de NO<sub>2</sub> sur Paris et la petite couronne

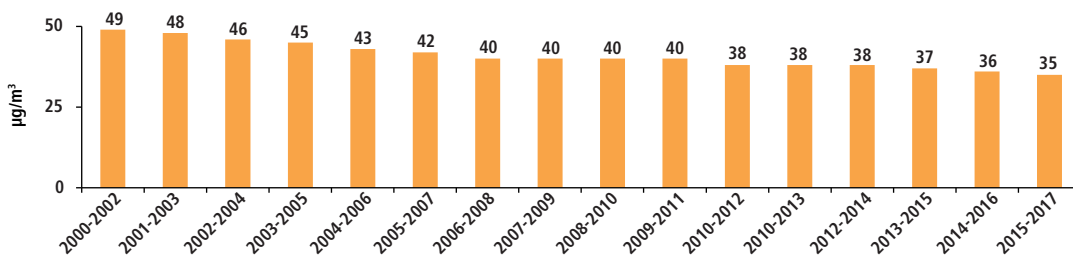
Le dioxyde d'azote est un polluant indicateur des activités de transport, notamment le trafic routier. À Paris, les émissions directes ou « primaires » d'oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) sont dues en grande majorité au trafic routier (62 %) et au secteur résidentiel et tertiaire (31 %). Les concentrations les plus élevées sont relevées au cœur de l'agglomération parisienne, et au voisinage des principaux axes routiers régionaux et parisiens. Les concentrations sont généralement plus soutenues sur la rive droite de la Seine.



En 2017, le dépassement de la **valeur limite annuelle en NO<sub>2</sub>** (40 µg/m<sup>3</sup>) concerne près de 1 million d'habitants, soit plus de un parisien sur deux.

### ➔ Evolution des niveaux de NO<sub>2</sub>

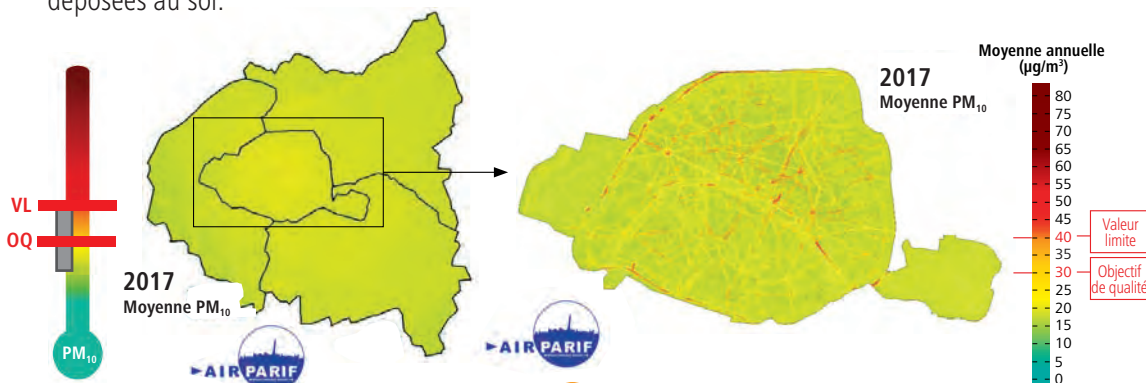
Concentration moyenne sur 3 ans en dioxyde d'azote à Paris (5 stations de fond)



Une baisse est observée ces dernières années sur l'ensemble des stations, la moyenne 2015-2017 étant la plus faible de l'historique. Les tendances sont différentes selon les stations. Les grandes voies de circulation (Boulevard Périphérique) ont connu en 20 ans une diminution de 4 %, alors que les stations de Paris intra-muros enregistrent une baisse de l'ordre de 20 %.

### ➔ Concentration moyenne annuelle de PM<sub>10</sub> sur Paris et la petite couronne

Les sources de particules de diamètre inférieur à 10 µm (PM<sub>10</sub>) sont multiples. Il existe d'une part des rejets directs dans l'atmosphère. Les sources majoritaires de particules primaires sont le secteur résidentiel et tertiaire, le trafic routier, les chantiers et l'agriculture. Les sources de particules sont d'autre part indirectes : transformations chimiques de polluants gazeux qui réagissent entre eux pour former des particules secondaires, transport à travers l'Europe, ou encore remise en suspension des poussières déposées au sol.



## Particules PM<sub>10</sub>



**Particules PM<sub>10</sub> et PM<sub>2,5</sub> :** elles sont constituées d'un mélange de différents composés chimiques et peuvent être de différentes tailles. On distingue les particules PM<sub>10</sub> de diamètre inférieur à 10 µm et les PM<sub>2,5</sub> de diamètre inférieur à 2,5 µm. Les particules PM<sub>10</sub> sont majoritairement formées de particules PM<sub>2,5</sub> : en moyenne annuelle, les PM<sub>2,5</sub> représentent environ 60 à 70% des PM<sub>10</sub>.

### Effets sur la santé :

Les concentrations des particules auxquelles sont exposées la plupart des populations urbaines et rurales, ont des effets nuisibles sur la santé. L'exposition chronique contribue à augmenter le risque de contracter des maladies cardiovasculaires et respiratoires, ainsi que des cancers pulmonaires (OMS, 2011).

La **valeur limite annuelle**, comme l'**objectif de qualité**, pour les PM<sub>10</sub>, visent la protection de la santé et sont fixés respectivement à 40 µg/m<sup>3</sup> et à 30 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle. La **valeur limite journalière** est fixée à 50 µg/m<sup>3</sup> en moyenne journalière à ne pas dépasser plus de 35 fois par an.

## Particules PM<sub>2,5</sub>



La **valeur limite annuelle** comme la **valeur cible** et l'**objectif de qualité** pour les PM<sub>2,5</sub>, visent à protéger la santé des populations et sont fixés respectivement à 25 µg/m<sup>3</sup>, à 20 µg/m<sup>3</sup> et à 10 µg/m<sup>3</sup>, en moyenne annuelle.

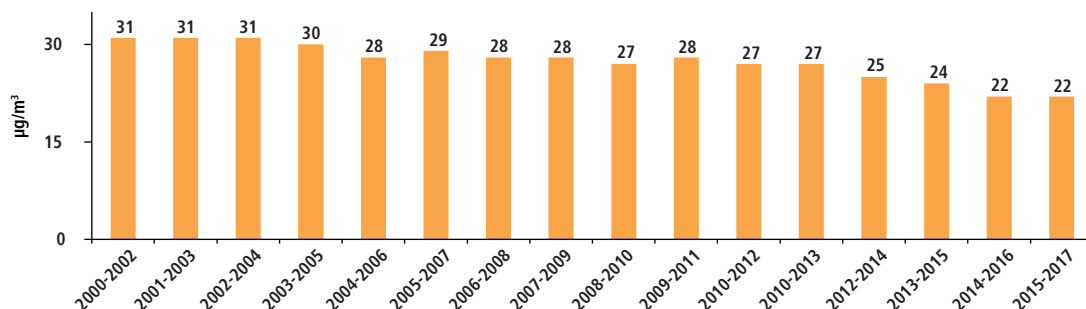
Comme en 2016, l'ensemble des stations de mesure parisiennes respectent la **valeur limite annuelle** avec des valeurs comprises entre 19 et 34 µg/m<sup>3</sup>. Le nombre d'habitants concernés par un dépassement de la valeur limite annuelle en PM<sub>10</sub> (40 µg/m<sup>3</sup>) est très faible.

L'**objectif de qualité** (30 µg/m<sup>3</sup>) est toujours dépassé à proximité des axes routiers. En 2017, ce dépassement concerne environ 30 000 personnes.



### Evolution des niveaux des PM<sub>10</sub>

Concentration moyenne sur 3 ans en particules PM<sub>10</sub> dans Paris (5 stations de fond)

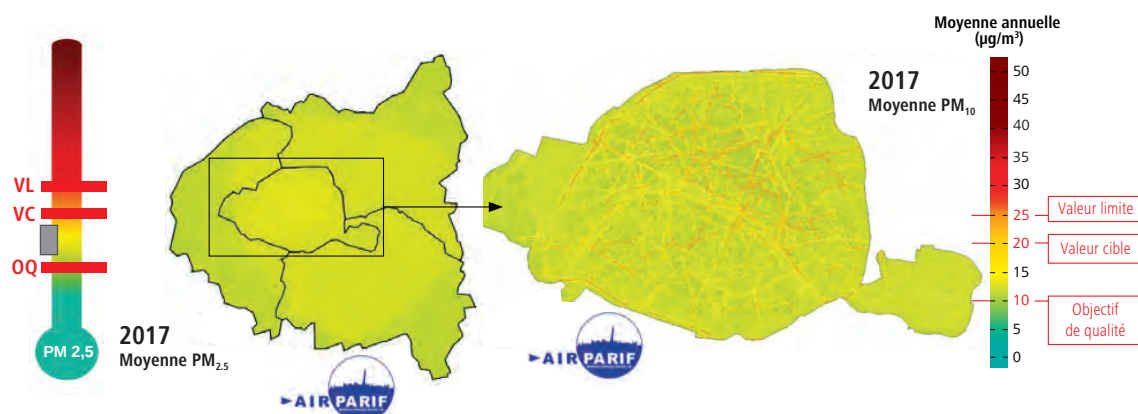


En s'affranchissant des fluctuations météorologiques interannuelles et des évolutions météorologiques, les teneurs moyennes en PM<sub>10</sub> dans Paris montrent une tendance régulière à la baisse au cours des 18 dernières années. Entre 1999 et 2017, ces niveaux ont ainsi baissé de 30 % sur les sites de fond parisiens, cette baisse étant plus marquée depuis une dizaine d'années (-20 % en site de fond).



### Concentration moyenne annuelle de PM<sub>2,5</sub> sur Paris et la petite couronne

Les sources des particules de diamètre inférieur à 2,5 µm (PM<sub>2,5</sub>) sont multiples. Il existe d'une part des rejets directs dans l'atmosphère. Les sources majoritaires de particules fines primaires sont le secteur résidentiel et tertiaire (notamment le chauffage au bois), le trafic routier et l'agriculture. Les sources des PM<sub>2,5</sub> sont d'autre part indirectes : transformations chimiques de polluants gazeux qui réagissent entre eux pour former des particules secondaires, pouvant être transportées à travers l'Europe.



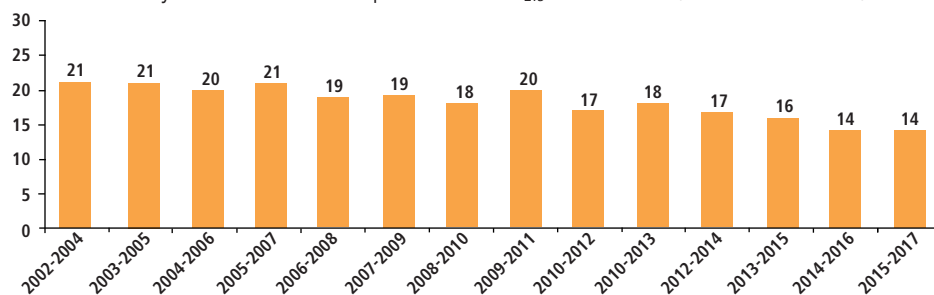
Les concentrations les plus élevées sont relevées dans le cœur dense de l'agglomération parisienne, au voisinage des grands axes routiers. La **valeur limite annuelle** est respectée sur la totalité du département parisien en 2017 ainsi que la **valeur cible** pour les particules PM<sub>2,5</sub>.

La totalité du territoire parisien et des habitants est concernée par un dépassement de l'**objectif de qualité** (10 µg/m<sup>3</sup>). Ce seuil est également dépassé sur quasiment tout le territoire francilien.

## Particules PM<sub>2.5</sub>

### ➔ Evolution des niveaux des PM<sub>2.5</sub>

Concentration moyenne annuelle en particules PM<sub>2.5</sub> dans Paris (stations de fond)



En s'affranchissant des variations météorologiques, les niveaux moyens annuels de PM<sub>2.5</sub> ont baissé de plus 30 % entre 2002-2004 et 2015-2017 sur les sites de fond parisien. Cette baisse s'explique par la diminution des particules primaires émises à l'échappement des véhicules diesel (environ -70 % entre 2000 et 2012) et, dans une moindre mesure par la baisse du trafic.

## Ozone O<sub>3</sub>



L'ozone n'est pas directement émis dans l'atmosphère. Il est principalement formé par réaction chimique entre des gaz «précurseurs», le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), et les Composés Organiques Volatils (COV), sous l'effet du rayonnement solaire (UV).

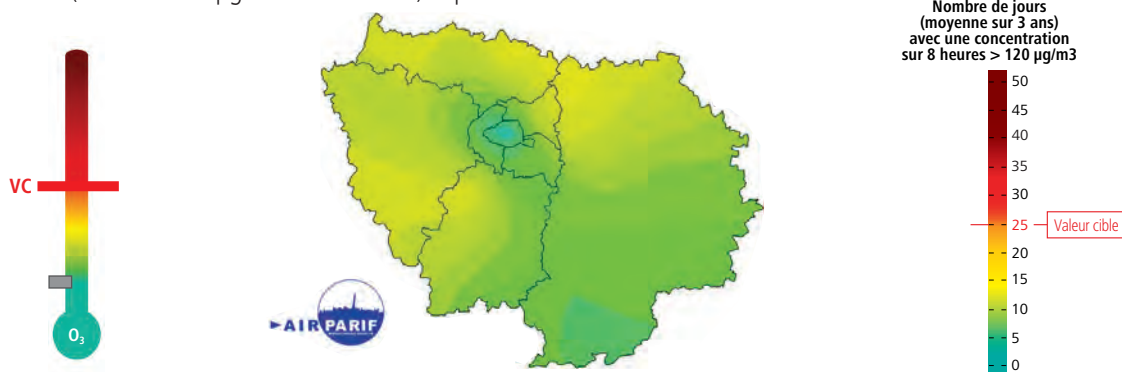
L'ozone réagit chimiquement avec le monoxyde d'azote émis en grande partie par le trafic routier. Les teneurs en ozone sont donc très faibles à proximité immédiate du trafic routier.

### Effets sur la santé :

Les concentrations élevées de l'ozone ont des effets marqués sur la santé de l'homme : problèmes respiratoires, déclenchement de crises d'asthme, diminution de la fonction pulmonaire et apparition de maladies respiratoires.

### ➔ Mesure de l'ozone

La carte représente la situation de l'Île-de-France au regard de la valeur cible en ozone (O<sub>3</sub>) pour la santé (seuil de 120 µg/m<sup>3</sup> sur 8 heures) – période 2015-2017



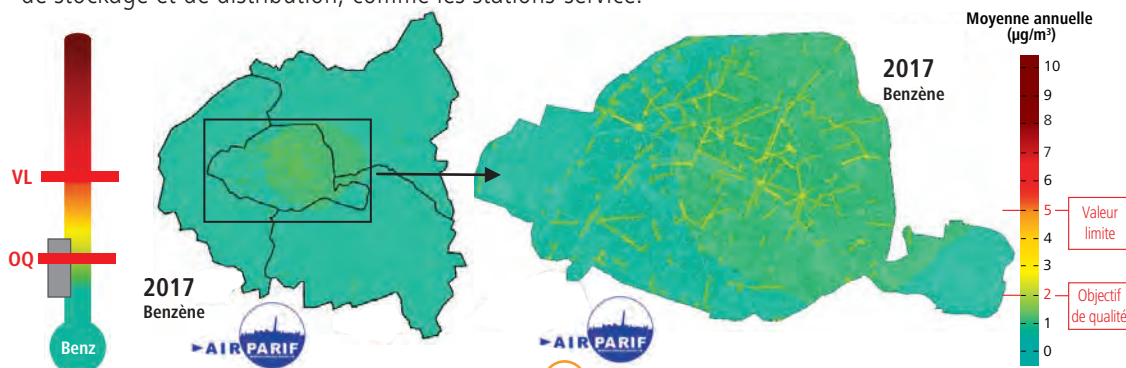
La **valeur cible** pour la protection de la santé, établie en moyenne sur 3 ans, n'est plus dépassée en Île-de-France depuis la période 2006-2008. Paris observe le nombre de jours le plus faible de la région, en moyenne un peu plus de 5 jours de dépassement du seuil de la valeur cible.

L'**objectif de qualité** relatif à la protection de la santé (120 µg/m<sup>3</sup> sur une période de 8 heures) est dépassé chaque année en tout point de la région. A Paris en 2017, il a été dépassé au cours de 4 à 8 journées selon les stations. C'est légèrement plus qu'en 2016, en raison de conditions d'insolation et de températures plus importantes au mois de juin.

## Benzène C<sub>6</sub>H<sub>6</sub>

### ➔ Concentration moyenne annuelle de benzène sur Paris et la petite couronne

Le benzène est un polluant émis majoritairement par le trafic routier, plus particulièrement les véhicules à motorisation essence dont les deux-roues motorisés. Il est également présent à proximité des zones de stockage et de distribution, comme les stations-service.



## Benzène C<sub>6</sub>H<sub>6</sub>



### Effets sur la santé :

Le benzène est cancérigène pour l'homme. De plus, sa dégradation dans l'atmosphère produit des composés qui ont également des effets toxiques et/ou cancérigènes.

Il a un effet indirect sur l'environnement, puisque c'est un précurseur d'ozone qui perturbe la photosynthèse et a un impact négatif sur la végétation.

La valeur limite annuelle, et l'objectif de qualité, sont fixés respectivement à 5 µg/m<sup>3</sup> et à 2 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle.

Station à proximité du trafic (place Victor Basch) ■  
Stations de fond ■

## Bilan de l'indice de qualité de l'air

(%) : Pourcentage en 2016.



L'indice citeair (Common Information to European Air) permet de comparer la qualité de l'air dans près d'une centaine de villes européennes selon la même méthode et le même outil.

À travers une échelle de 5 classes de couleurs et 5 qualificatifs, ils informent sur les polluants les plus problématiques en Europe :

Pour l'indice général, les polluants obligatoires sont le NO<sub>2</sub>, les PM<sub>10</sub> et l'ozone.

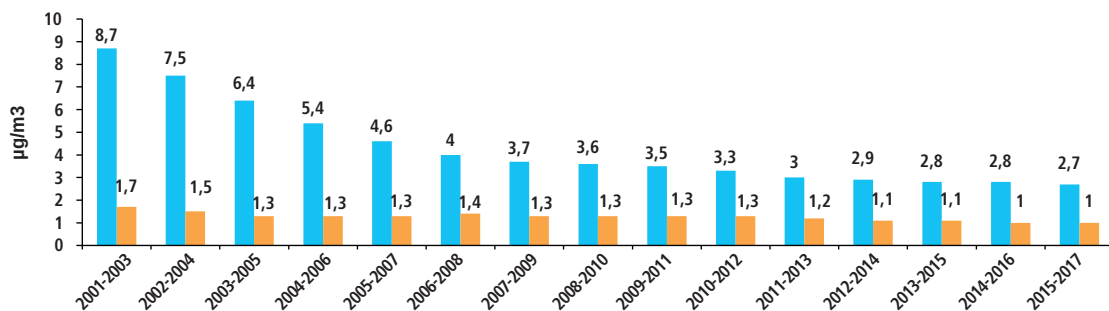
Pour l'indice trafic, les polluants obligatoires sont le NO<sub>2</sub> et les PM<sub>10</sub>.

Les concentrations en benzène sont légèrement plus élevées dans le cœur dense de l'agglomération parisienne. Les concentrations les plus élevées sont relevées à proximité des axes de circulation.

La valeur limite européenne relative au benzène (5 µg/m<sup>3</sup>) est respectée à Paris, comme sur l'ensemble de l'Île-de-France. L'objectif de qualité français (2 µg/m<sup>3</sup>) est dépassé encore en 2017 et concerne environ 20 000 habitants.

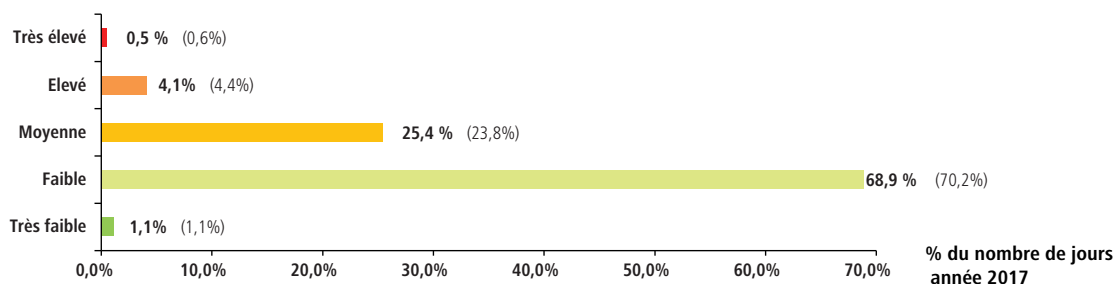
### Évolution des niveaux de benzène

Concentration moyenne sur 3 ans en benzène dans Paris



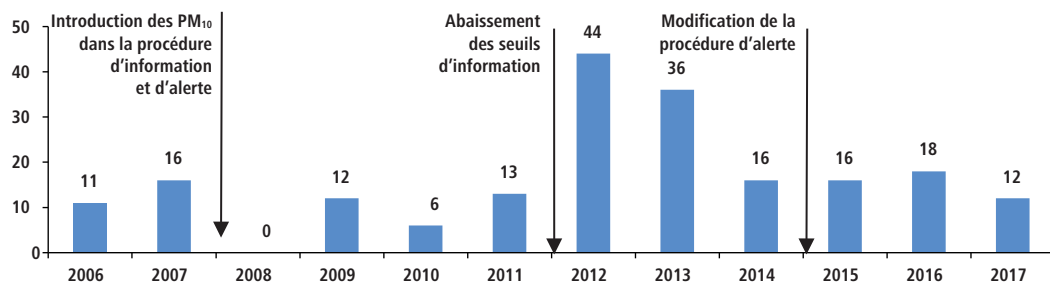
Sur la période 2000-2007, les teneurs en benzène ont connu une forte baisse, en raison de la réglementation européenne ayant limité le taux de benzène dans les carburants. Depuis 2007, la baisse observée est plus lente et depuis 2013, elle tend à ralentir voire à se stabiliser.

### Indice général CITEAIR (pour le département de Paris)



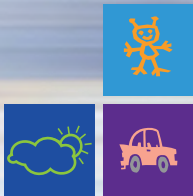
La répartition des indices est proche de celle de l'année 2016. L'indice de qualité de l'air a été « faible à très faible » près de 70 % du temps.

### Évolution des déclenchements de la procédure d'information et d'alerte en Île-de-France tous polluants confondus



L'année 2017 a connu moins de nombre de jours de déclenchement de la procédure d'information et d'alerte que les années 2014 et 2015.

Ces déclenchements ont concerné les particules PM<sub>10</sub> (3 jours consécutifs de dépassement du seuil d'information et 3 jours de dépassement du seuil d'alerte) et l'ozone (6 jours dont 4 consécutifs au niveau du seuil d'information).



# Le bruit routier

## Mesure du bruit routier

Source : BRUITPARIF-  
Mairie de Paris



### Directive européenne 2002/49/CE :

La directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002 définit les bases communautaires de la lutte contre le bruit dans l'environnement. Elle impose la réalisation de cartes stratégiques du bruit et des plans d'actions, destinés à lutter contre les nuisances sonores, en particulier en provenance des infrastructures de transport, et à protéger les zones calmes.

Le champ d'application de cette directive concerne le bruit dans l'environnement. Celui-ci est défini comme « le son extérieur non désiré ou nuisible résultant d'activités humaines ». Routes, voies ferrées, aéroports, industries sont les grandes sources de bruit ciblées en priorité par cette directive.



### L'indice harmonica :

Cet indice mis au point par les observatoires du bruit français Bruitparif et Acoucity, permet de s'affranchir de l'échelle des décibels difficile à appréhender pour le grand public du fait de sa nature logarithmique. L'indice harmonica combine une note de 0 à 10. La note représente le niveau de pollution sonore.

## Le bruit routier

Sur la base des cartes de bruit de 2015, établies en application de la directive 2002/49/CE, 11 % des Parisiens, soit 231 000 personnes, seraient exposées au-dessus du seuil réglementaire de 68 dB(A) en Lden et 5,2 %, soit 109 150 personnes, seraient au-dessus du seuil de 62 dB(A) la nuit.

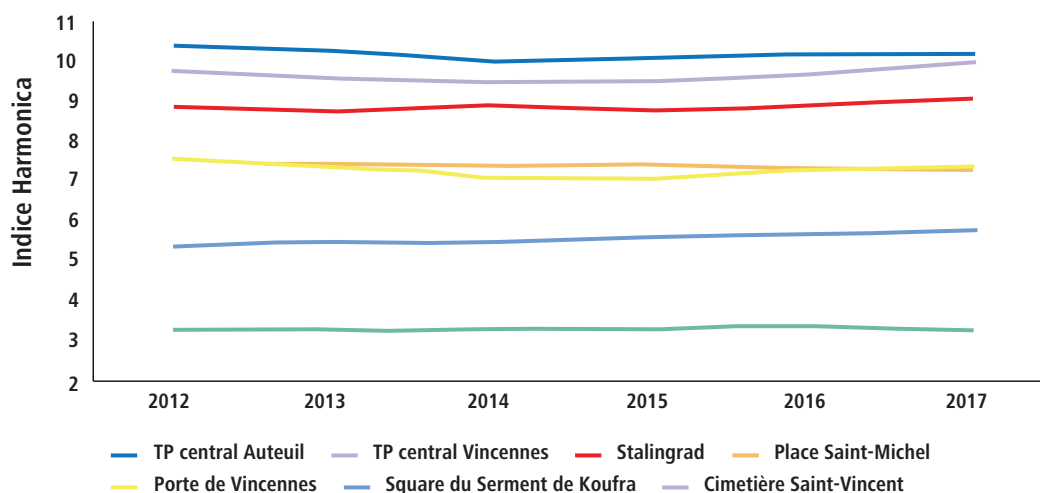
## Réseau de mesure de Bruitparif

Bruitparif, centre d'évaluation technique de l'environnement sonore en Île-de-France, est une association qui remplit trois missions sur le territoire francilien : l'observation et l'évaluation du bruit, l'accompagnement des acteurs publics et l'information des citoyens. Fin 2017, elle dispose d'un réseau de 77 sites équipés de stations de mesures long-terme en Île-de-France dont 34 à Paris.

### Implantation des sites de mesure du bruit routier à Paris



## Évolution de l'indice harmonica nocturne sur plusieurs stations



**Tendance :** On observe une baisse régulière de l'indice place Saint-Michel depuis 2012, une stabilité de l'indice cimetière Saint-Vincent et une légère augmentation square du serment de Koufra et place Stalingrad. La station du terre-plein central du boulevard périphérique porte de Vincennes montre une remontée de l'indice, sans doute due à l'usure prématurée de l'enrobé phonique expérimental au grain le plus fin qui n'est plus posé depuis 2012.

## Exposition des Parisiens

Source : BRUITPARIF -  
Mairie de Paris

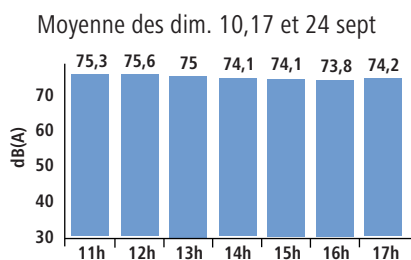
### ➔ Impact acoustique de la « journée sans ma voiture » du dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2017

Dimanche 1<sup>er</sup> octobre de 11h à 18h s'est tenue à Paris la troisième édition de la «journée sans voiture». L'interdiction de circulation concernait l'ensemble du territoire parisien, à l'exception d'une partie des bois de Boulogne et Vincennes, soit un territoire 2 fois plus grand qu'en 2016.

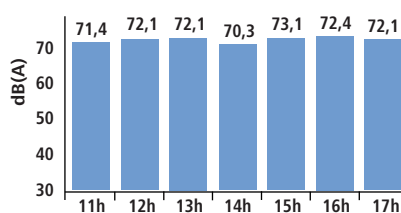
Seuls les véhicules définis par arrêté conjoint du Préfet de Police et de la Mairie de Paris sont autorisés à circuler (autobus, véhicules d'urgence taxis et livraisons). Leur vitesse est limitée à 30km/h.



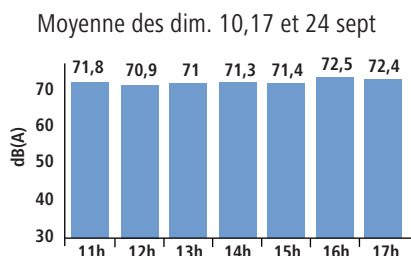
#### Paris 8 - 27 avenue des Champs-Élysées



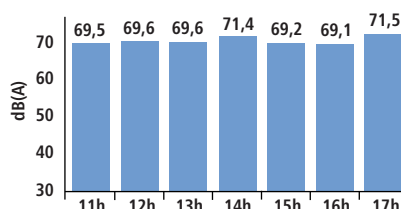
#### Journée sans voitures (dim. 1<sup>er</sup> oct. 2017)



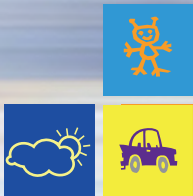
#### Paris 4 - quai de l'Hôtel de Ville



#### Journée sans voitures (dim. 1<sup>er</sup> oct. 2017)



**Tendance :** La diminution moyenne globale de bruit qui a été constatée entre 11 et 18h au sein du périmètre de circulation restreinte se situe autour de -1 dB(A). L'avenue des Champs Élysées a connu la baisse la plus sensible de niveau sonore (-2,7 dB(A) par rapport aux dimanches précédents), et quai de l'Hôtel de Ville le niveau a baissé de -1,9 dB(A).



# Le contexte économique

## Établissements

Source :

Chambre de Commerce  
et d'Industrie de Région  
Paris Ile de France

Exploitation TERRItem du comptage  
des établissements de SIRENE  
(répertoire exhaustif de l'INSEE)

Paris

Île de France



### TERRItem :

Base de données socio-économiques  
de la CCIR Paris Ile de France, au  
service des entreprises.

### Type d'établissements recensés :

Entreprises industrielles et commerciales,  
commerçants, artisans, professions  
libérales, artistiques, associations,  
administrations.

## Chiffre d'affaires des entreprises

Source :

Chambre de Commerce  
et d'Industrie de Région  
Paris Île de France

Enquête d'opinion de conjoncture

Paris

France milieu urbain



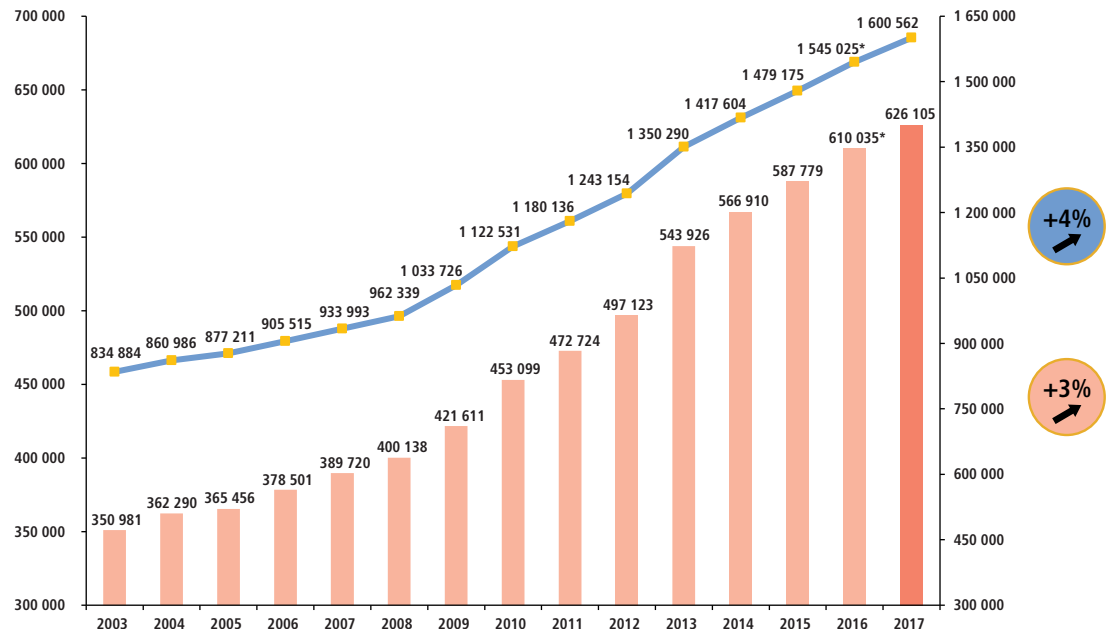
### Enquête d'opinion de conjoncture :

Enquête téléphonique menée par la  
CCIR Paris Ile-de-France auprès de 4 312  
dirigeants d'entreprises de tous les  
secteurs d'activité dont 502 implantés  
à Paris et réalisée par MEDIAMETRIE  
du 4 au 22 septembre 2017.

## Nombre d'établissements implantés à Paris et en Île-de-France

Au 31 décembre de chaque année

### Évolution 2017 / 2016



\* Données consolidées

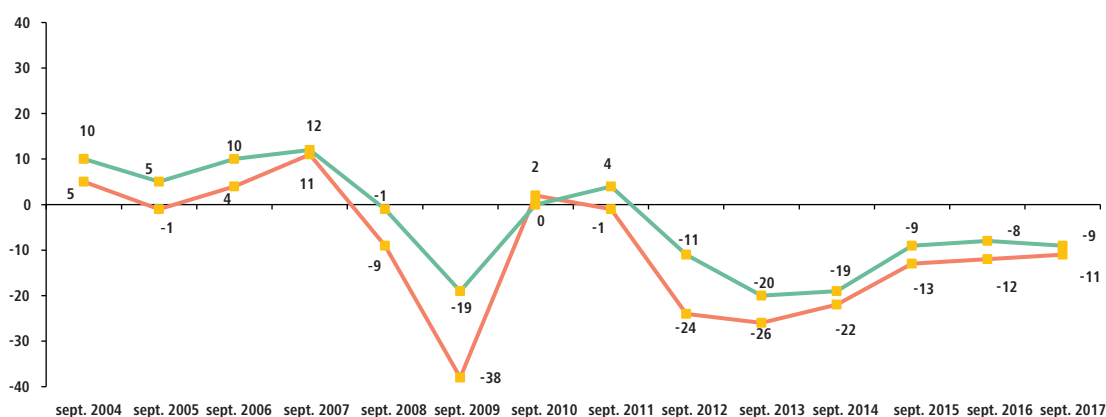


**Tendance :** L'augmentation du nombre d'établissements se poursuit à Paris comme en Île-de-France. La mise en place du statut d'auto-entrepreneurs en 2009 a accentué la progression.

## Évolution déclarée du chiffre d'affaires (au cours des six derniers mois)

Toute activité confondue

Solde : % « en hausse » moins % « en baisse »



**Tendance :** L'indice 2017 sur le chiffre d'affaire réalisé lors des 6 derniers mois par les entreprises parisiennes poursuit la tendance enclenchée en 2014 (+1 point). Même s'il tend à s'améliorer, le solde des entreprises ayant augmenté leur chiffre d'affaires lors des 6 derniers mois est encore négatif. Les entreprises du secteur de l'industrie et du commerce, sont celles dont l'indice d'évolution du chiffre d'affaire est le plus faible (respectivement -23 et -21).



# L'Observatoire des déplacements à Paris

**Mairie de Paris**  
**Direction de la Voirie**  
**et des Déplacements**  
**Agence de la Mobilité**  
121, avenue de France  
CS 51388 75639 Paris cedex 13

**Secrétariat**  
Tél. : 01 40 28 74 50

**Préfecture de Police**  
7, boulevard du Palais  
75004 Paris  
**Direction Régionale de l'INSEE**  
1, rue Stéphenson  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

**Conseil Régional**  
**d'Île-de-France**  
35, boulevard des Invalides  
75007 Paris

**Direction Régionale et Interdépartementale**  
**de l'Équipement et de l'Aménagement**  
21/23, rue Miollis  
75732 Paris cedex 15

**Île-de-France Mobilité**  
**(IDFM)**  
41, rue de Châteaudun  
75009 Paris

**Chambre de Commerce**  
**et d'Industrie de Paris**  
Délégation de Paris  
2, place de la Bourse  
75002 Paris

**RATP**  
54, quai de la Rapée  
75599 Paris cedex 12

**Ports de Paris**  
1, quai de Grenelle  
75732 Paris cedex 15

**SNCF**  
Tour Paris Lyon  
209/211, rue de Bercy  
75585 Paris cedex 12

**Office du Tourisme**  
**et des Congrès de Paris**  
25, rue des Pyramides  
75001 Paris

**AIRPARIF**  
7, rue Crillon  
75004 Paris

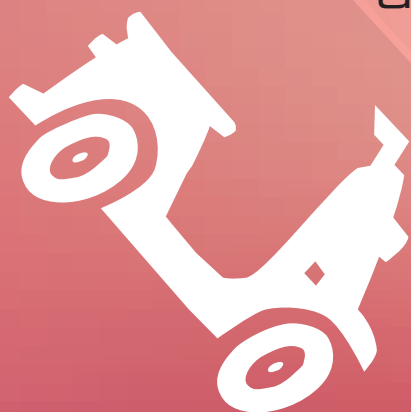


# Le bilan

des déplacements

# en 2017

à Paris



MAIRIE DE PARIS  
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DE DÉPLACEMENTS

N° ISSN : 1763-5896



**TOUTE L'INFO**  
**au 3975\* et**  
**sur PARIS.FR**

\*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur